

L'insertion des diplômés des grandes écoles



Résultats de l'enquête 2016

*Réalisée entre janvier et mars
par 173 grandes écoles membres de la CGE*

Juin 2016

Cette vingt-quatrième enquête sur l'insertion des jeunes diplômés des grandes écoles a été réalisée au cours du premier trimestre 2016. Chaque école participante, membre de la CGE, a assuré la collecte des données pour son établissement.



Le logiciel Sphinx a permis la collecte de la grande majorité des données.

Cette publication est le fruit d'une collaboration entre l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (Ensaï) et la Conférence des grandes écoles (CGE).

La coordination de la collecte des données et la réalisation de cette brochure ont été réalisées par Véronique Guyon de l'Ensaï et Élisabeth Bouyer de la CGE. La relecture a été assurée par l'équipe permanente de la délégation de la CGE.

<i>Avant-propos</i>	6
<i>L'Ensay</i>	7
L'enquête 2016 sur l'insertion des jeunes diplômés	9
1. <i>24 ans d'enquête sur l'insertion des diplômés des grandes écoles</i>	11
2. <i>Évolution du nombre d'écoles participantes et de diplômés ayant répondu</i>	12
3. <i>Taux de réponse et couverture de l'enquête 2016</i>	13
4. <i>Participation à l'enquête</i>	14
5. <i>Caractéristiques de la population interrogée</i>	15
Situation des jeunes diplômés et principaux indicateurs d'insertion	17
1. <i>Activité des diplômés : évolution entre les enquêtes 2015 et 2016</i>	18
2. <i>Activité selon le sexe et le type d'école</i>	19
3. <i>Historique de la situation de la dernière promotion</i>	20
4. <i>Historique de la situation de l'avant-dernière promotion</i>	21
5. <i>Principaux indicateurs : évolutions entre les enquêtes 2015 et 2016</i>	22
6. <i>Principaux indicateurs selon le sexe et le type d'école</i>	24
7. <i>Évolution des taux net d'emploi des deux dernières promotions</i>	26
8. <i>Note sur le tableau des principaux indicateurs</i>	27
Accès à l'emploi	29
1. <i>Durée de la recherche d'emploi « fructueuse »</i>	30
2. <i>Durée de la recherche d'emploi et recherche infructueuse</i>	31
3. <i>Cheminement vers l'emploi (enquêtes 2015-2016)</i>	32
4. <i>Cheminement vers l'emploi et durée de la recherche par sexe</i>	33

Diplômés en activité professionnelle	35
1. Contrats de travail en France	36
2. Contrats de travail à l'étranger	36
3. Ensemble des contrats de travail	36
4. Proportion de cadres parmi les salariés en France	38
5. Évolution des rémunérations perçues en France à la sortie de l'école	39
6. Évolution des rémunérations perçues en France en euros courants	40
7. Évolution des rémunérations perçues en France en euros constants	41
8. Lieu de travail	42
9. Rémunération selon le lieu de travail	43
10. Lieu de travail à l'étranger	44
11. Nationalité des diplômés	45
12. Taille des entreprises	46
13. Statut de l'entreprise	47
14. Secteur d'activité des nouveaux diplômés	49
15. Service / département d'emploi des nouveaux diplômés	54
Création d'entreprise	57
Autres situations des diplômés	61
1. Volontariat	62
2. En recherche d'emploi	63
3. Poursuite d'études et thèses	64
L'apprentissage des nouveaux diplômés	67
Annexes	71

Avant-propos



L'enquête de la Conférence des Grandes Écoles relative à l'insertion de ses jeunes diplômés s'est révélée, au fil du temps, être un excellent miroir des fluctuations et les changements qui s'opèrent au sein des entreprises et du monde économique en général. En 2016, cette vingt-quatrième édition ne déroge pas à la règle. Les différents indicateurs étudiés de longue date confirment une amélioration des conditions d'insertion professionnelle de nos jeunes diplômés.

72 960 questionnaires issus de 173 écoles participantes ont été traités. Le taux de participation cette année s'élève à 66,4 %. Il est en légère baisse par rapport à l'année passée malgré un nombre de répondants plus important. Quoiqu'il en soit la fiabilité des résultats reste plus que significative et offre une analyse détaillée du nombre croissant d'étudiants qui s'engagent dans les programmes des Grandes Écoles.

Le taux net d'emploi des jeunes diplômés est passé de 80 % en 2015 à 83 % en 2016. L'entrée dans la vie active est rapide puisque plus de 58 % de nos élèves ont trouvé un emploi avant la sortie de leur école et 79 % moins de deux mois après. Ces chiffres sont le reflet de la proximité avec les entreprises et les acteurs de la vie économique qui fait partie de l'ADN des Grandes Écoles : nous nous employons à cultiver leur agilité d'apprentissage et leur esprit d'entreprise. Nos programmes offrent également des opportunités de carrière à l'étranger aux jeunes français et d'intégration professionnelle en France aux étudiants internationaux. En effet, un nouveau diplômé sur six commence une carrière à l'étranger et 68 % d'étudiants internationaux sont embauchés en France à la suite de leurs études. Ces taux illustrent la globalisation du marché mondial du travail.

Cette année, la nouvelle attention portée à l'apprentissage révèle que 13 % de la population des diplômés est concernée et considère cette pratique pédagogique de nos programmes comme particulièrement adaptée pour garantir la meilleure insertion dans le monde professionnel.

Pour terminer, j'insiste comme mon prédécesseur sur la persistance injustifiable des disparités salariales entre hommes et femmes. L'enquête 2016 indique que les secteurs de haute technologie sont les premiers à réduire ces différences. Puissent-ils être suivis.

Peter Todd

Président de la Commission Aval
Directeur Général de HEC Paris



L'Ensaï

Implantée sur le campus de Ker Lann, près de Rennes, l'Ensaï est aujourd'hui la seule école d'ingénieurs spécialisée dans la conception, le traitement et l'analyse de l'information. S'appuyant sur des méthodes scientifiques de haut niveau en mathématiques, informatique et économétrie, l'école donne à ses étudiants des compétences unanimement reconnues par les entreprises.

Grâce à ses filières de spécialisation de 3^e année, les diplômés de l'Ensaï se positionnent aujourd'hui dans des secteurs d'activité aussi variés que la banque-assurance, l'industrie, le secteur de la santé, l'informatique ou le secteur tertiaire. La thématique du *big data* est au cœur des enseignements de l'école, avec en particulier une filière de 3^e année et un master international. L'école forme, pour près de deux tiers de ses étudiants, des ingénieurs, qui trouveront un emploi dans le secteur privé. Elle forme également les attachés statisticiens, qui rejoindront la fonction publique à l'issue des deux premières années de scolarité, l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) ou un service statistique ministériel. Les attachés ont ensuite la possibilité d'accéder au diplôme de master de statistique publique, délivré par l'école et co-habilité avec l'Université de Rennes 1, soit en formation complémentaire, soit au titre d'une formation continue diplômante.

L'Ensaï, membre de la CGE, a souhaité mettre ses compétences au service de l'enquête insertion de la Conférence des grandes écoles. Cela permet aujourd'hui de garantir l'utilisation des méthodes scientifiques les mieux adaptées pour le déploiement de l'enquête et le traitement des résultats, avec la préoccupation de la comparabilité des résultats obtenus d'une année sur l'autre. Réalisée par chacune des écoles auprès de ses diplômés, l'enquête est coordonnée par l'Ensaï depuis maintenant plus de 10 ans. Sans une mobilisation forte de chacune des écoles, les taux de réponse à l'enquête ne seraient pas aussi élevés, et les résultats aussi solides. Un grand merci à elles, en particulier à leur correspondant pour l'enquête insertion, et un grand merci à Véronique Guyon et Élisabeth Bouyer pour le travail de pilotage et de coordination réalisé.

Renan Duthion
Directeur de l'Ensaï

L'enquête 2016 sur l'insertion des jeunes diplômés



1. 24 ans d'enquête sur l'insertion des diplômés des grandes écoles

Objectif

Ces enquêtes s'intéressent à la valorisation sur le marché du travail des formations dispensées par les grandes écoles françaises au travers de l'insertion des diplômés.

Champ de l'enquête

Le champ de l'enquête couvre l'ensemble des diplômés des trois dernières promotions de niveau master (bac + 5) des grandes écoles de France métropolitaine membres de la CGE qui n'ont pas suivi ce cursus en tant que fonctionnaire.

Chaque école est libre de participer ou non à l'enquête, elle dispose de ses propres données et de ses propres résultats. Les regroupements d'écoles (écoles d'agriculture, écoles de chimie de la Fédération Gay-Lussac, ...) les retraitent également à leur propre niveau.

Le recueil des données de chacune de ces écoles fournit une base de données nationale anonyme à partir de laquelle ont été obtenus les résultats présentés dans ce document.

Méthodologie

Le principe de base consiste à reproduire autant que possible, année après année, la même enquête dans des conditions de réalisation analogues et de définitions identiques, ou du moins compatibles, qui permettent d'obtenir des séries de données comparables dans le temps.

Nous utilisons dans ce rapport la comparaison temporelle, la comparaison par type d'école (managers et ingénieurs) et genre, ...

Pour la dernière promotion sortie, l'insertion est mesurée « au moment de l'enquête », c'est-à-dire entre mi-janvier et fin mars¹, quel que soit le mois de sortie de l'école de l'étudiant. Cette contrainte induit des différences entre les écoles. L'ancienneté sur le marché du travail peut varier d'une école à l'autre. La date de référence de sortie de l'école est (arbitrairement) celle de la soutenance du mémoire de stage de fin d'études, les deux tiers des mémoires étant soutenus entre septembre et décembre. La grande majorité des diplômés des grandes écoles est considérée comme ayant quitté l'école moins de six mois avant l'enquête pour la dernière promotion.

Pour les promotions précédentes, une date de référence a été définie à partir de l'enquête 2015 : l'insertion est mesurée au 1^{er} décembre n-1, permettant d'obtenir des indicateurs à 12-15 mois (plutôt qu'à 15-18 mois auparavant) ou à 24-27 mois après la sortie de l'école. Les indicateurs ainsi calculés deviennent comparables à ceux publiés par les universités (à partir de la promotion 2013 enquêtée 12-15 mois après la sortie en 2015 et à 24-27 mois en 2016).

Nouveauté : l'application de la loi ESR de juillet 2013 est cette année complètement déployée dans les grandes écoles, et nous publions pour la première fois quelques indicateurs sur l'antépénultième promotion (soit la promotion 2013, sur le marché du travail depuis un peu plus de deux ans).

Mode de collecte

Depuis 2011, l'Ensaï fournit aux écoles les questionnaires leur permettant de réaliser leur enquête en ligne, d'accéder à des tableaux standards et d'utiliser des outils de traitement sur un serveur d'enquête sécurisé (SphinxOnline) que la CGE met à la disposition de chaque école gratuitement.

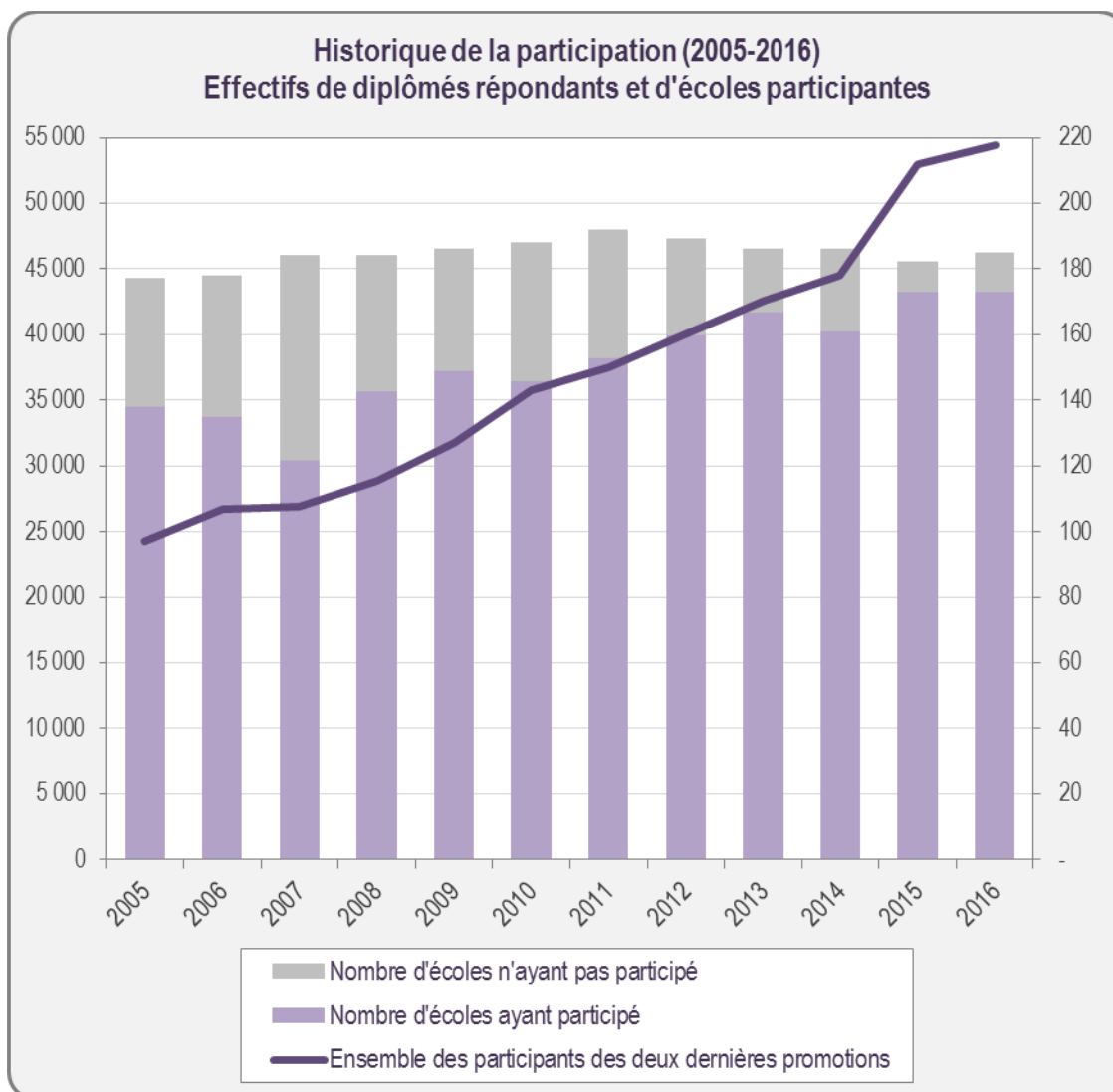
¹ Les indicateurs fondés sur une date de sortie de l'école présentent une fausse objectivité dans la mesure où cette date ne peut être que conventionnelle et varier selon les individus appartenant à la même promotion d'une même école. De la même façon, le critère de "durée de recherche d'emploi" est trop ambigu pour comparer les écoles entre elles. Il n'a de sens dans nos travaux seulement parce que nous nous efforçons chaque année de reproduire les conditions de réalisation de l'enquête de l'année précédente et que nous nous en tenons à des grands groupes.

2. Évolution du nombre d'écoles participantes et de diplômés ayant répondu

Depuis 2011, le nombre d'écoles participant à l'enquête est passé de 153 à 173, soit, en 2016, 93 % des grandes écoles concernées et 133 000 jeunes diplômés des promotions 2013, 2014 et 2015 contactés.

Le nombre de répondants à l'enquête appartenant aux deux dernières promotions est en augmentation de 3 % par rapport à l'an dernier. En revanche, le taux de réponse a diminué entre 2015 et 2016, passant de 64 % à 59 %. Globalement, 6 diplômés sur 10 répondent à l'enquête.

Enfin, pour la première année d'observation de l'antépénultième promotion, 45 % des diplômés ont répondu.



Sur la période, les cohortes d'élèves ont beaucoup augmenté : l'effectif moyen d'élèves par école a augmenté de près de 20 % sur 5 ans. Le nombre de réponses a augmenté en conséquence mais les diplômés ont été un peu plus réticents à répondre en 2016 : ils se disent de plus en plus sollicités par diverses enquêtes. Les écoles, quant à elles, devront trouver des solutions pour motiver les diplômés à répondre en plus grand nombre et améliorer ainsi la précision des résultats obtenus.

3. Taux de réponse et couverture de l'enquête 2016

Promotion 2015	Écoles d'ingénieurs	Écoles de management	Écoles "autres"	Ensemble
Nombre d'écoles concernées	141	33	11	185
Estimation du nombre total de diplômés des écoles concernées par l'enquête[T]	32 178	18 517	2 163	52 858
Nombre d'écoles ayant participé	132	32	8	172
Proportion d'écoles participant à l'enquête	93,6%	97,0%	72,7%	93,0%
Effectif des diplômés des écoles participantes [E]	29 184	18 225	1 349	48 758
Nombre de questionnaires exploitables [R]	20 380	11 186	820	32 386
Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)	69,8%	61,4%	60,8%	66,4%
Taux de couverture (réponses exploitables / Ensemble des Diplômés) (R / T)	63,3%	60,4%	37,9%	61,3%

Promotion 2014	Écoles d'ingénieurs	Écoles de management	Écoles "autres"	Ensemble
Nombre d'écoles concernées	141	33	11	185
Estimation du nombre total de diplômés des écoles concernées par l'enquête[T]	32 203	17 272	1 732	51 207
Nombre d'écoles ayant participé	129	29	8	166
Proportion d'écoles participant à l'enquête	91,5%	87,9%	72,7%	89,7%
Effectif des diplômés des écoles participantes [E]	27 146	15 295	1 346	43 787
Nombre de questionnaires exploitables [R]	15 268	6 093	629	21 990
Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)	56,2%	39,8%	46,7%	50,2%
Taux de couverture (réponses exploitables / Ensemble des Diplômés) (R / T)	47,4%	35,3%	36,3%	42,9%

Promotion 2013	Écoles d'ingénieurs	Écoles de management	Écoles "autres"	Ensemble
Nombre d'écoles concernées	141	33	11	185
Estimation du nombre total de diplômés des écoles concernées par l'enquête[T]	30 741	16 729	1 793	49 263
Nombre d'écoles ayant participé	127	28	7	162
Proportion d'écoles participant à l'enquête	90,1%	84,8%	63,6%	87,6%
Effectif des diplômés des écoles participantes [E]	26 035	13 896	952	40 883
Nombre de questionnaires exploitables [R]	12 903	5 273	408	18 584
Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)	49,6%	37,9%	42,9%	45,5%
Taux de couverture (réponses exploitables / Ensemble des Diplômés) (R / T)	42,0%	31,5%	22,8%	37,7%

Les « écoles autres » regroupent des formations très hétérogènes : journalisme, communication, architecture, design...

Lecture : pour la promotion 2015, la proportion de questionnaires exploitables recueillis par les écoles d'ingénieurs ayant réalisé l'enquête est de 69,8%, soit 63,3 % de l'ensemble des ingénieurs diplômés en 2015 des écoles membres de la CGE.

Taux de réponse selon le sexe et le type d'école

Enquête 2016 (Taux de réponse)	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Promotion 2015	67,6%	75,3%	69,8%	61,5%	61,2%	61,4%	65,5%	67,9%	66,4%
Promotion 2014	53,0%	64,1%	56,2%	41,3%	38,5%	39,8%	49,7%	51,1%	50,2%
Promotion 2013	46,9%	56,2%	49,6%	39,2%	36,7%	37,9%	44,8%	46,7%	45,5%

4. Participation à l'enquête

Cette année, le taux de réponse des diplômés des 2 dernières promotions a sensiblement diminué.

Le nombre d'écoles participantes est identique à celui de l'an passé : 172. Le taux de réponse des nouveaux diplômés est passé de 71,5 % à 66,4 % et pour l'avant-dernière promotion de 56,6 % à 50,2 %. Pour la première année d'observation de la promotion n-3 (2013), les écoles ont obtenu un taux de réponse encourageant de 45,5 % de leurs diplômés.

Il est important d'avoir l'adhésion la plus large des écoles, pour obtenir des résultats fiables, car il existe un « effet de grappe² » substantiel, les écoles ayant une forte spécificité.

Dernière promotion (2015), interrogée sur sa situation au moment de l'enquête : deux jeunes sur trois ont répondu à l'enquête

Le taux de réponse des nouveaux diplômés fléchit en 2016 : de 71,5 % en 2015 il passe à 66,4 % cette année. Il est systématiquement plus élevé chez les ingénieurs que dans les autres types d'écoles.

Le nombre de répondants a, quant à lui, progressé de 3 %. Mais le taux de couverture baisse quelque peu : il passe de 63 % en 2015 à 61 % en 2016.

Avant-dernière promotion (2014), interrogée sur sa situation au 1^{er} décembre 2015 : un diplômé sur deux répond à l'enquête

Les diplômés de l'avant-dernière promotion se sont montrés moins enclins à répondre à l'enquête. Ce phénomène est accentué par le fait que quelques écoles n'ont interrogé que leur dernière promotion, concentrant leur effort de collecte sur la dernière promotion sortie.

Cependant, le taux de réponse se maintient au-dessus de 50 % ; il est suffisant pour pouvoir publier des indicateurs d'insertion à 12-15 mois.

Antépénultième promotion (2013), interrogée sur sa situation au 1^{er} décembre 2015 : un taux de réponse de 45,5 %

Avec le déploiement complet de la loi ESR dans les grandes écoles, ces dernières ont interrogé en 2016 leurs trois dernières promotions de diplômés. Dix écoles n'ont cependant pas interrogé la promotion 2013.

Le taux de réponse obtenu est honorable puisque 45 % des diplômés interrogés ont répondu. Ces résultats sont suffisants pour pouvoir publier dans ce rapport quelques indicateurs d'insertion à 24-27 mois ; ils devront toutefois être utilisés avec circonspection pour une première année d'observation.

Les données des promotions 2014 et 2015 sont de ce fait privilégiées dans la suite du rapport.

² L'effet de grappe : les caractéristiques des diplômés sortant de la même école sont très proches (formation, secteurs d'activité, etc). Selon qu'une école (ou grappe) participe ou ne participe pas à l'enquête, c'est un paquet de réponses assez semblables qui s'ajoute ou se soustrait à l'ensemble. Cela influe beaucoup plus sur les résultats finaux que la disparition ou l'apparition « aléatoire » d'un même nombre de réponses.

5. Caractéristiques de la population interrogée

Des études d'ingénieur à dominante masculine

La proportion de femmes parmi les ingénieurs reste stable autour de 30 % des effectifs.

Les ingénieurs-femmes se répartissent différemment selon les écoles :

- 20 écoles d'ingénieur (sur 132) dépassent la proportion de 60 % de femmes et forment 30 % des ingénieurs-femmes et seulement 7 % des ingénieurs-hommes.
- À l'opposé, 40 écoles ont un taux de féminisation inférieur à 20 %.

Répartition égalitaire des managers

Les femmes représentent la moitié des nouveaux diplômés des écoles de management. La part des femmes au sein des écoles de management varie entre 36 % et 61 %.

Les écoles « Autres », les plus féminisées

Les écoles « Autres » sont les plus féminisées avec 2/3 de femmes.

Situation des jeunes diplômés et principaux indicateurs d'insertion



1. Activité des diplômés : évolution entre les enquêtes 2015 et 2016

Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Ensemble	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
	Promo 2014	Promo 2015	Promo 2014	Promo 2015	Promo 2014	Promo 2015
En activité professionnelle	63,8%	65,2%	73,0%	74,1%	66,8%	68,2%
Volontariat	2,4%	3,3%	3,6%	4,8%	2,8%	3,8%
En recherche d'emploi	16,6%	14,4%	16,3%	14,6%	16,7%	14,6%
En poursuite d'études (hors thèse)	8,6%	8,5%	5,3%	4,8%	7,5%	7,3%
En thèse	6,9%	7,0%	0,2%	0,2%	4,6%	4,5%
Volontairement sans activité	1,6%	1,7%	1,7%	1,5%	1,6%	1,7%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Avant-dernière promotion	Promo 2013	Promo 2014	Promo 2013	Promo 2014	Promo 2013	Promo 2014
En activité professionnelle	77,3%	75,6%	86,1%	84,4%	79,5%	78,1%
Volontariat	2,7%	4,1%	3,0%	5,2%	2,8%	4,4%
En recherche d'emploi	6,2%	6,0%	7,0%	5,8%	6,5%	6,0%
En poursuite d'études (hors thèse)	4,0%	3,8%	2,6%	3,0%	3,6%	3,6%
En thèse	8,8%	9,2%	0,3%	0,4%	6,5%	6,5%
Volontairement sans activité	1,0%	1,3%	1,0%	1,2%	1,0%	1,3%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Antépénultième promotion	Promo 2012	Promo 2013	Promo 2012	Promo 2013	Promo 2012	Promo 2013
En activité professionnelle	-	81,0%	-	91,0%	-	83,8%
Volontariat	-	2,3%	-	2,7%	-	2,5%
En recherche d'emploi	-	3,8%	-	3,8%	-	3,9%
En poursuite d'études (hors thèse)	-	2,0%	-	1,4%	-	1,8%
En thèse	-	10,0%	-	0,2%	-	7,0%
Volontairement sans activité	-	0,9%	-	0,9%	-	0,9%
Ensemble	-	100,0%	-	100,0%	-	100,0%

La part de l'ensemble des actifs (En activité professionnelle + Volontariat) de la dernière promotion sortie progresse de deux points : 69,6 % en 2015 et 72 % en 2016.

La proportion de diplômés sortant des écoles sans emploi au moment de l'enquête diminue d'autant et passe de 16,7 % en 2015 à 14,6 % en 2016.

Le volontariat (essentiellement dans la forme du volontariat international en entreprise) attire près de 4 % des nouveaux diplômés et retrouve le niveau constaté lors de l'enquête menée en 2014 (en baisse en 2015). La part des jeunes en poursuite d'études est stable tout comme les inscriptions en thèse.

Si la proportion de managers en activité dépasse celle des ingénieurs, cela ne signifie pas que leur accès à l'emploi est plus aisé. Une plus grande proportion d'ingénieurs poursuit des études et retarde de ce fait son entrée sur le marché du travail : 7 % des ingénieurs s'inscrivent en thèse, 8,5 % poursuivent d'autres études, alors que les managers se retrouvent plus directement sur le marché du travail.

Pour l'avant-dernière promotion, l'insertion des diplômés des grandes écoles est très satisfaisante : 6 % des diplômés sont en recherche d'emploi 12-15 mois après l'obtention de leur diplôme.

Un an plus tard (promotion 2013 enquêtée en 2016), c'est le cas de 4 % d'entre eux. On remarque que les ingénieurs de la promotion 2013 avaient été plus nombreux à s'inscrire en thèse, décision qui a pu être influencée par la conjoncture de l'époque.

La reprise amorcée en 2015 se confirme en 2016. Début 2016, les recrutements de cadres³ ont repris, ainsi que le note l'Apec : « Les jeunes diplômés, qui avaient déjà profité d'une situation plus favorable en 2015, bénéficieraient de l'amélioration du marché » ; les diplômés des grandes écoles devraient en bénéficier largement.

³ Source APEC : <https://cadres.apec.fr/Emploi/Marche-Emploi/Les-Etudes-Apec/Les-etudes-Apec-par-annee/Etudes-Apec-2016/Perspectives-de-lemploi-cadre-2016/Recrutements-de-cadres--la-reprise-se-confirme-en-2016>

2. Activité selon le sexe et le type d'école

Promotion 2015	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
En activité professionnelle	66,2%	62,9%	65,2%	75,2%	72,9%	74,1%	68,6%	67,4%	68,2%
Volontariat	3,3%	3,1%	3,3%	5,3%	4,4%	4,8%	3,9%	3,7%	3,8%
En recherche d'emploi	13,5%	16,2%	14,4%	12,9%	16,3%	14,6%	13,4%	16,4%	14,6%
En poursuite d'études (Hors thèse)	8,5%	8,5%	8,5%	4,8%	4,7%	4,8%	7,6%	6,8%	7,3%
En thèse	6,8%	7,4%	7,0%	0,3%	0,2%	0,2%	4,9%	3,9%	4,5%
Sans activité volontairement	1,6%	1,9%	1,7%	1,5%	1,5%	1,5%	1,6%	1,8%	1,7%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Promotion 2014	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
En activité professionnelle	76,3%	74,2%	75,6%	84,7%	84,0%	84,4%	78,3%	77,9%	78,1%
Volontariat	4,3%	3,7%	4,1%	6,2%	4,2%	5,2%	4,7%	3,9%	4,4%
En recherche d'emploi	5,6%	6,7%	6,0%	4,9%	6,7%	5,8%	5,5%	6,9%	6,0%
En poursuite d'études (Hors thèse)	3,3%	4,8%	3,8%	2,7%	3,4%	3,0%	3,2%	4,4%	3,6%
En thèse	9,3%	9,0%	9,2%	0,4%	0,4%	0,4%	7,1%	5,6%	6,5%
Sans activité volontairement	1,2%	1,5%	1,3%	1,0%	1,4%	1,2%	1,2%	1,5%	1,3%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

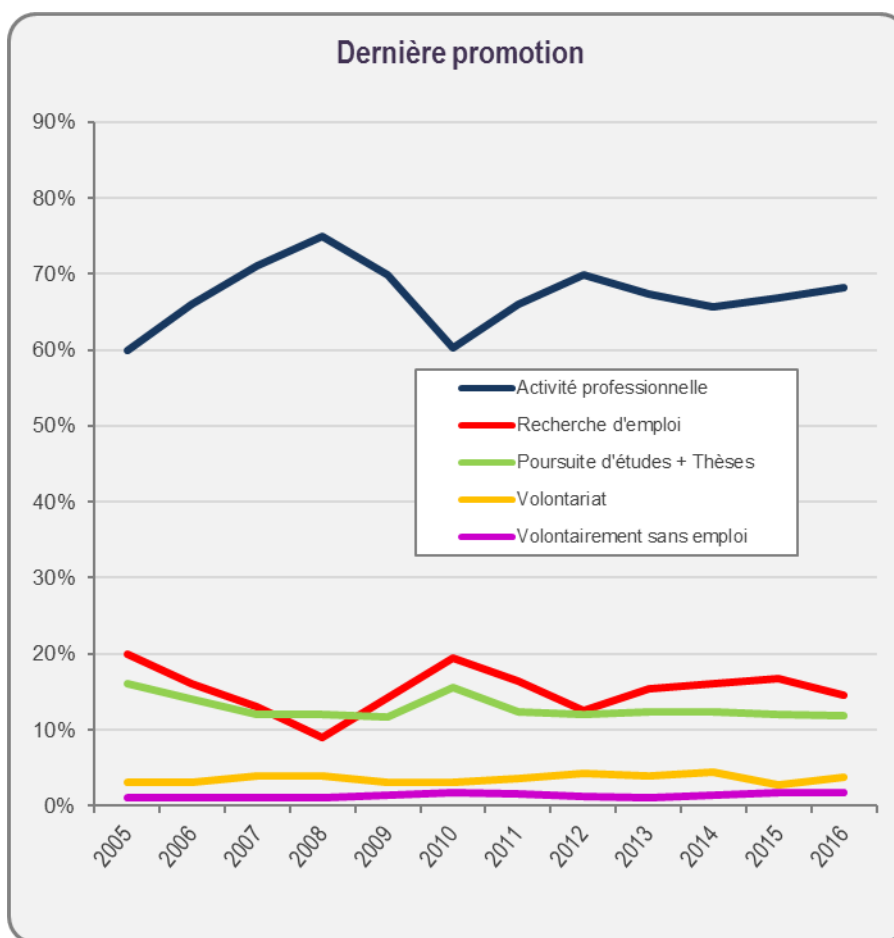
Promotion 2013	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
En activité professionnelle	81,9%	78,9%	81,0%	91,9%	90,0%	91,0%	84,2%	83,1%	83,8%
Volontariat	2,6%	1,9%	2,3%	2,8%	2,7%	2,7%	2,6%	2,2%	2,5%
En recherche d'emploi	3,3%	4,9%	3,8%	2,9%	4,6%	3,8%	3,3%	4,9%	3,9%
En poursuite d'études (Hors thèse)	1,6%	2,6%	2,0%	1,4%	1,4%	1,4%	1,6%	2,2%	1,8%
En thèse	9,8%	10,5%	10,0%	0,2%	0,2%	0,2%	7,4%	6,4%	7,0%
Sans activité volontairement	0,8%	1,2%	0,9%	0,8%	1,0%	0,9%	0,8%	1,1%	0,9%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Déclinés par sexe, ces indicateurs montrent que la part des femmes en recherche d'emploi est systématiquement plus élevée que celle des hommes (+ 3 points pour la dernière promotion sortie) : la part d'ingénieurs-femmes en recherche d'emploi avoisine celle des managers-femmes (respectivement 16,2 % et 16,3 %), tandis que la part des ingénieurs-hommes à la recherche d'un emploi est sensiblement égale à celle observée chez les managers-hommes (respectivement 13,5 % et 12,9 %).

Les managers poursuivent plus rarement des études après leur diplôme et s'inscrivent peu en thèse : ainsi, les managers-femmes ne poursuivent pas plus souvent leurs études après leur diplôme que leurs homologues masculins.

Après 12-15 mois sur le marché du travail, l'écart entre hommes et femmes se resserre et passe de 3 points (promotion 2015) à 1,4 point un an plus tard (promotion 2014). On peut constater un rattrapage partiel des embauches chez les femmes même si 6,9% d'entre elles restent sur le marché du travail contre 5,5 % des hommes.

3. Historique de la situation de la dernière promotion

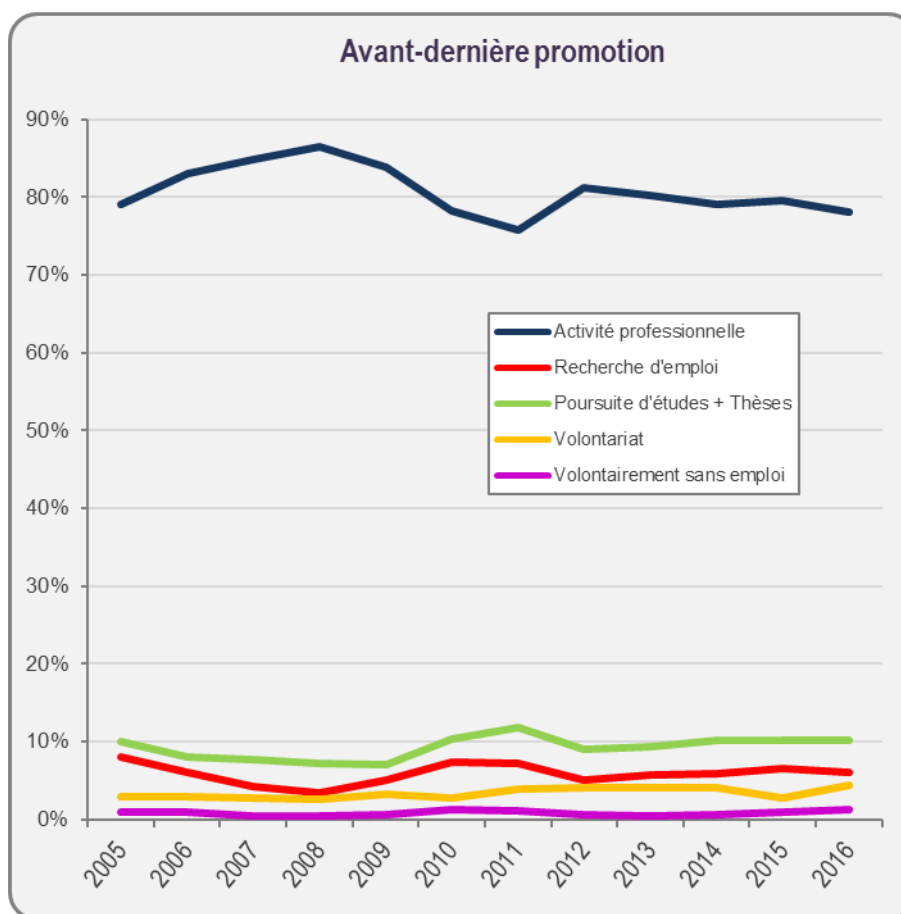


En 2008, juste avant le début de la crise financière, l'activité professionnelle marque un sommet jamais atteint depuis.

Le creux de l'activité professionnelle en 2010 correspond à une recrudescence de la recherche d'emploi : 3 à 6 mois après sa sortie de l'école, un nouveau diplômé sur cinq est à la recherche d'un emploi en 2010, soit le double par rapport à l'année 2008. Sur les douze années d'observation, la part des diplômés en recherche d'emploi varie entre 9 et 20 %, et montre l'influence de la conjoncture immédiate sur le recrutement des jeunes diplômés des grandes écoles.

Les poursuites d'études et les thèses suivent quant à elles les fluctuations du marché du travail. La part de jeunes diplômés en emploi en 2016 repart à la hausse avec 68 % de jeunes diplômés.

4. Historique de la situation de l'avant-dernière promotion



Précision : à partir de 2015, afin d'obtenir des indicateurs d'insertion à 12 mois environ après la sortie de l'école, la situation du diplômé est mesurée au 1^{er} décembre n-1, soit 12-15 mois après la sortie (auparavant, le diplômé décrivait sa situation au moment de l'enquête, soit plus près de 18 mois après la sortie de l'école).

La part des diplômés sortis depuis plus d'un an en activité professionnelle se stabilise un peu en dessous de 80 % ; en ajoutant les personnes en volontariat, on arrive à 82 %, soit un point de moins qu'en 2015.

Le taux de recherche d'emploi 12-15 mois après la sortie de l'école suit le même cycle que celui de la dernière promotion. Il est relativement stable et varie entre 5 et 7 % ces dernières années (et retrouve son niveau de 2013 et 2014).

La courbe de poursuite d'études (y compris en thèse) indique une durée d'études complémentaires plus longue en 2010 et 2011 et se stabilise maintenant autour de 10 %. La décision de poursuivre une formation étant prise le plus souvent l'année d'obtention du diplôme, elle semble influencée par la conjoncture immédiate.

5. Principaux indicateurs : évolutions entre les enquêtes 2015 et 2016

Promo 2015 : les indicateurs passent au vert

Les indicateurs d'insertion de la dernière promotion interrogée quelques mois après la sortie de l'école progressent en 2016 après la stabilisation observée en 2015. Ces évolutions sont sensibles et la situation des jeunes diplômés s'améliore significativement : pour les ingénieurs ou les managers, les indicateurs sont tous orientés à la hausse.

Taux net d'emploi, part d'emplois en CDI : à la hausse

Le taux net d'emploi augmente de 2,5 points pour l'ensemble des écoles entre 2015 et 2016 (+ 2 points pour les managers, + 2,6 points pour les ingénieurs) et la part d'emplois à durée indéterminée remonte également (+ 3 points entre 2015 et 2016).

Comme l'an passé, plus de trois jeunes sur quatre en emploi ont été recrutés soit avant leur sortie, soit moins de 2 mois après la sortie de l'école.

La part d'emplois de cadres est stable, traditionnellement moins élevée toutefois chez les managers.

Un jeune diplômé sur six tente sa chance à l'étranger, dont un manager sur quatre

La part des emplois à l'étranger diminue pour les nouveaux ingénieurs (12,2 % des emplois) et reste stable pour les managers (23,1 %), plus enclins à occuper un emploi à l'étranger. Traditionnellement, la moitié des emplois d'ingénieurs se situe en province.

Salaires stables

Les salaires moyens d'embauche sont stables, avec un frémissement positif de 1% pour les ingénieurs et de 3% pour les managers. La médiane des salaires hors primes en France pour l'ensemble des nouveaux diplômés s'établit à 33 000 € et à 35 800 € avec les primes, comme en 2014 et 2015. Les managers perçoivent des salaires plus élevés de 1 000 € en moyenne hors primes par rapport aux ingénieurs ; avec les primes l'écart est plus important (+ 2 000 € en faveur des managers).

Promo 2014 : la situation s'améliore aussi

Tous les indicateurs d'insertion des diplômés de l'avant-dernière promotion (après 12-15 mois sur le marché du travail) suivent la même tendance, de moindre amplitude cependant, puisque nos diplômés sont déjà bien insérés 12-15 mois après l'obtention de leur diplôme. Les managers ont en proportion moins souvent le statut de cadre que les ingénieurs mais leur salaire est sensiblement plus élevé et ils occupent plus fréquemment un emploi à durée indéterminée.

Promo 2013 : une situation confortable deux ans après l'entrée dans la vie active

Les indicateurs calculés pour la promotion 2013 restent très favorables aux diplômés des grandes écoles avec un taux net d'emploi supérieur à 95 %, neuf emplois sur dix en CDI et un salaire brut annuel moyen hors primes dépassant 35 000 €.

Une évolution des salaires différente selon le type d'école

Hors primes, le salaire moyen d'un manager qui travaille en France augmente d'environ 700 € la première année et 900 € la seconde année (34 300 € à la sortie de l'école, 35 000 € avec un peu plus d'un an d'ancienneté, 35 900 € un peu plus de deux ans après l'obtention de son diplôme) ; celui d'un ingénieur respectivement de 450 € et 1 500 €.

Avec primes, le salaire moyen d'un manager qui travaille en France augmente d'environ 1 000 € par an (38 200 € à la sortie de l'école, 39 400 € après un peu plus d'un an d'ancienneté, 40 600 € un peu plus de deux ans après l'obtention de son diplôme) ; celui d'un ingénieur augmente de 800 € la première année et 2 000 € la seconde année (35 800 €, 36 600 €, 38 500 €).

Principaux indicateurs d'insertion

Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Ensemble	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
	<i>Dernière promotion</i>	Promo 2015	Promo 2014	Promo 2015	Promo 2014	Promo 2015
Taux net d'emploi *	80,0%	82,6%	82,4%	84,4%	80,6%	83,1%
% CDI /Diplômés en emploi	72,9%	76,6%	76,5%	79,4%	73,8%	76,9%
% Emplois en moins de 2 mois/déjà travaillé	76,3%	78,5%	77,4%	80,2%	76,7%	79,1%
% Cadre (emplois en France)	89,2%	89,6%	77,2%	78,5%	85,3%	85,4%
% Emplois en province	49,5%	49,7%	20,7%	19,3%	39,0%	38,0%
% Emplois en Île-de-France	35,9%	38,1%	56,1%	56,8%	43,5%	45,4%
% Emplois à l'étranger	14,6%	12,2%	23,1%	23,9%	17,6%	16,6%
Satisfaction dans l'emploi (échelle de 1 à 5)	4,1	4,1	4,0	3,9	4,1	4,0
Salaire brut annuel moyen Hors primes (France) **	32 928 €	33 291 €	33 227 €	34 349 €	32 962 €	33 542 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes (France) **	35 556 €	35 828 €	37 268 €	38 239 €	35 983 €	36 516 €
Salaire brut annuel moyen Hors primes **	34 232 €	34 346 €	34 235 €	35 634 €	34 160 €	34 681 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes **	37 188 €	37 087 €	38 530 €	39 923 €	37 499 €	37 957 €

<i>Avant-dernière promotion</i>	Promo 2013	Promo 2014	Promo 2013	Promo 2014	Promo 2013	Promo 2014
Taux net d'emploi *	92,8%	93,0%	92,7%	93,9%	92,7%	93,2%
% CDI /Diplômés en emploi	81,4%	83,5%	84,9%	87,3%	82,0%	84,0%
% Cadre (emplois en France)	89,5%	88,9%	76,8%	79,2%	86,3%	85,8%
% Emplois en province	49,1%	50,8%	22,8%	21,5%	41,3%	41,6%
% Emplois en Île-de-France	36,9%	35,8%	55,1%	54,3%	42,4%	41,8%
% Emplois à l'étranger	14,0%	13,4%	22,1%	24,2%	16,3%	16,6%
Satisfaction dans l'emploi (échelle de 1 à 5)	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0
Salaire brut annuel moyen Hors primes (France) **	33 792 €	33 735 €	33 997 €	34 984 €	33 762 €	33 956 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes (France) **	36 764 €	36 576 €	38 506 €	39 450 €	37 033 €	37 182 €
Salaire brut annuel moyen Hors primes **	35 118 €	35 155 €	35 879 €	36 955 €	35 207 €	35 522 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes **	38 566 €	38 291 €	40 919 €	42 001 €	38 990 €	39 131 €

<i>Antépénultième promotion</i>	Promo 2012	Promo 2013	Promo 2012	Promo 2013	Promo 2012	Promo 2013
Taux net d'emploi *	-	95,6%	-	96,1%	-	95,7%
% CDI /Diplômés en emploi	-	89,8%	-	91,7%	-	90,0%
% Cadre (emplois en France)	-	90,4%	-	79,3%	-	87,2%
% Emplois en province	-	49,9%	-	22,7%	-	41,4%
% Emplois en Île-de-France	-	36,0%	-	50,3%	-	40,5%
% Emplois à l'étranger	-	14,1%	-	27,0%	-	18,1%
Satisfaction dans l'emploi (échelle de 1 à 5)	-	3,9	-	4,0	-	3,9
Salaire brut annuel moyen Hors primes (France) **	-	35 316 €	-	35 899 €	-	35 396 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes (France) **	-	38 516 €	-	40 572 €	-	38 945 €
Salaire brut annuel moyen Hors primes **	-	37 088 €	-	38 912 €	-	37 502 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes **	-	40 802 €	-	44 274 €	-	41 639 €

* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

** Seules les rémunérations des personnes à temps complet ont été prises en compte

6. Principaux indicateurs selon le sexe et le type d'école

Promotion 2015	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux net d'emploi *	83,7%	80,3%	82,6%	86,2%	82,6%	84,4%	84,4%	81,2%	83,1%
% CDI /Diplômés en emploi	81,3%	66,3%	76,6%	84,2%	74,9%	79,4%	81,8%	69,3%	76,9%
% Emplois (moins de 2 mois/déjà travaillé)	78,7%	78,1%	78,5%	81,1%	79,4%	80,2%	79,4%	78,7%	79,1%
% Cadre (emplois en France)	92,8%	82,5%	89,6%	82,6%	74,6%	78,5%	90,0%	78,1%	85,4%
% Emplois en province	48,8%	51,8%	49,7%	18,8%	19,8%	19,3%	39,6%	35,4%	38,0%
% Emplois en Île-de-France	38,5%	37,1%	38,1%	56,3%	57,4%	56,8%	44,0%	47,7%	45,4%
% Emplois à l'étranger	12,7%	11,1%	12,2%	24,9%	22,8%	23,9%	16,4%	16,9%	16,6%
Satisfaction de l'emploi (échelle 1 à 5)	4,1	4,1	4,1	3,9	3,9	3,9	4,1	4,0	4,0
Salaire brut annuel moyen Hors primes (France) **	33 857 €	32 022 €	33 291 €	35 466 €	33 234 €	34 349 €	34 249 €	32 395 €	33 542 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes (France) **	36 579 €	34 146 €	35 828 €	40 150 €	36 331 €	38 239 €	37 499 €	34 922 €	36 516 €
Salaire brut annuel moyen Hors primes **	34 993 €	32 871 €	34 346 €	37 165 €	34 071 €	35 634 €	35 570 €	33 240 €	34 681 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes **	37 978 €	35 055 €	37 087 €	42 439 €	37 356 €	39 923 €	39 220 €	35 908 €	37 957 €

Promotion 2014	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux net d'emploi *	93,5%	92,0%	93,0%	94,9%	93,0%	93,9%	93,8%	92,3%	93,2%
% CDI /Diplômés en emploi	87,8%	75,0%	83,5%	90,6%	84,1%	87,3%	87,9%	77,7%	84,0%
% Cadre (emplois en France)	93,1%	80,5%	88,9%	83,7%	74,9%	79,2%	90,8%	77,8%	85,8%
% Emplois en province	48,9%	54,8%	50,8%	20,9%	22,1%	21,5%	41,9%	41,0%	41,6%
% Emplois en Île-de-France	36,9%	33,4%	35,8%	53,9%	54,8%	54,3%	41,3%	42,6%	41,8%
% Emplois à l'étranger	14,2%	11,8%	13,4%	25,2%	23,1%	24,2%	16,8%	16,4%	16,6%
Satisfaction de l'emploi (échelle 1 à 5)	4,0	3,9	4,0	4,1	3,9	4,0	4,0	3,9	4,0
Salaire brut annuel moyen Hors primes (France) **	34 519 €	32 152 €	33 735 €	36 214 €	33 749 €	34 984 €	34 810 €	32 572 €	33 956 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes (France) **	37 620 €	34 470 €	36 576 €	41 872 €	37 016 €	39 450 €	38 416 €	35 180 €	37 182 €
Salaire brut annuel moyen Hors primes **	36 090 €	33 216 €	35 155 €	38 342 €	35 516 €	36 955 €	36 522 €	33 875 €	35 522 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes **	39 539 €	35 702 €	38 291 €	44 730 €	39 167 €	42 001 €	40 591 €	36 729 €	39 131 €

Promotion 2013	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux net d'emploi *	96,2%	94,3%	95,6%	97,0%	95,3%	96,1%	96,3%	94,6%	95,7%
% CDI /Diplômés en emploi	92,6%	83,9%	89,8%	93,9%	89,5%	91,7%	92,7%	85,5%	90,0%
% Cadre (emplois en France)	93,7%	83,6%	90,4%	84,1%	74,6%	79,3%	91,6%	79,9%	87,2%
% Emplois en province	48,4%	53,1%	49,9%	22,6%	22,8%	22,7%	41,8%	40,7%	41,4%
% Emplois en Île-de-France	36,8%	34,2%	36,0%	49,0%	51,7%	50,3%	40,0%	41,4%	40,5%
% Emplois à l'étranger	14,8%	12,7%	14,1%	28,4%	25,5%	27,0%	18,1%	17,9%	18,1%
Satisfaction de l'emploi (échelle 1 à 5)	3,9	3,9	3,9	4,1	3,9	4,0	4,0	3,9	3,9
Salaire brut annuel moyen Hors primes (France) **	36 180 €	33 499 €	35 316 €	37 326 €	34 380 €	35 899 €	36 397 €	33 682 €	35 396 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes (France) **	39 682 €	36 063 €	38 516 €	43 151 €	37 828 €	40 572 €	40 371 €	36 504 €	38 945 €
Salaire brut annuel moyen Hors primes **	38 178 €	34 729 €	37 088 €	40 757 €	36 894 €	38 912 €	38 727 €	35 389 €	37 502 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes **	42 335 €	37 486 €	40 802 €	47 511 €	40 734 €	44 274 €	43 458 €	38 500 €	41 639 €

* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

** Seules les rémunérations des personnes à temps complet ont été prises en compte

Taux net d'emploi, emploi à durée indéterminée, salaire, statut de cadre : tous les indicateurs sont moins favorables aux femmes et présentent des écarts comparables à ceux observés les années précédentes. Le taux net d'emploi accuse un écart de plus de 3 points entre les hommes et les femmes ; la part des emplois en CDI présente un écart de 12 points entre les hommes et les femmes, encore plus important chez les ingénieurs (15 points d'écart).

La France de province attire moins les managers que les pays étrangers. Comme les années passées, la moitié des emplois d'ingénieurs (hommes et femmes) se situe en province et un quart des emplois des managers-hommes à l'étranger.

Parité ?

Les inégalités salariales subsistent entre les ingénieurs et les managers, et entre les hommes et les femmes. En France, hors primes, un manager-homme diplômé en 2015 reçoit en moyenne 1 600 € de plus qu'un ingénieur-homme, une femme-manager perçoit en moyenne 1 200 € de plus qu'une femme-ingénieur. Plus généralement, une femme diplômée en 2015 travaillant en France gagne en moyenne, hors primes, environ 1 800 € de moins que son homologue masculin.

Un an plus tard (promotion 2014), l'écart entre hommes et femmes n'est plus que de 1,5 point pour le taux net d'emploi, alors que celui de la part des emplois en CDI reste supérieur à 10 %, plus net là aussi chez les ingénieurs. Les indicateurs féminins restent sensiblement inférieurs à ceux de leurs homologues masculins.

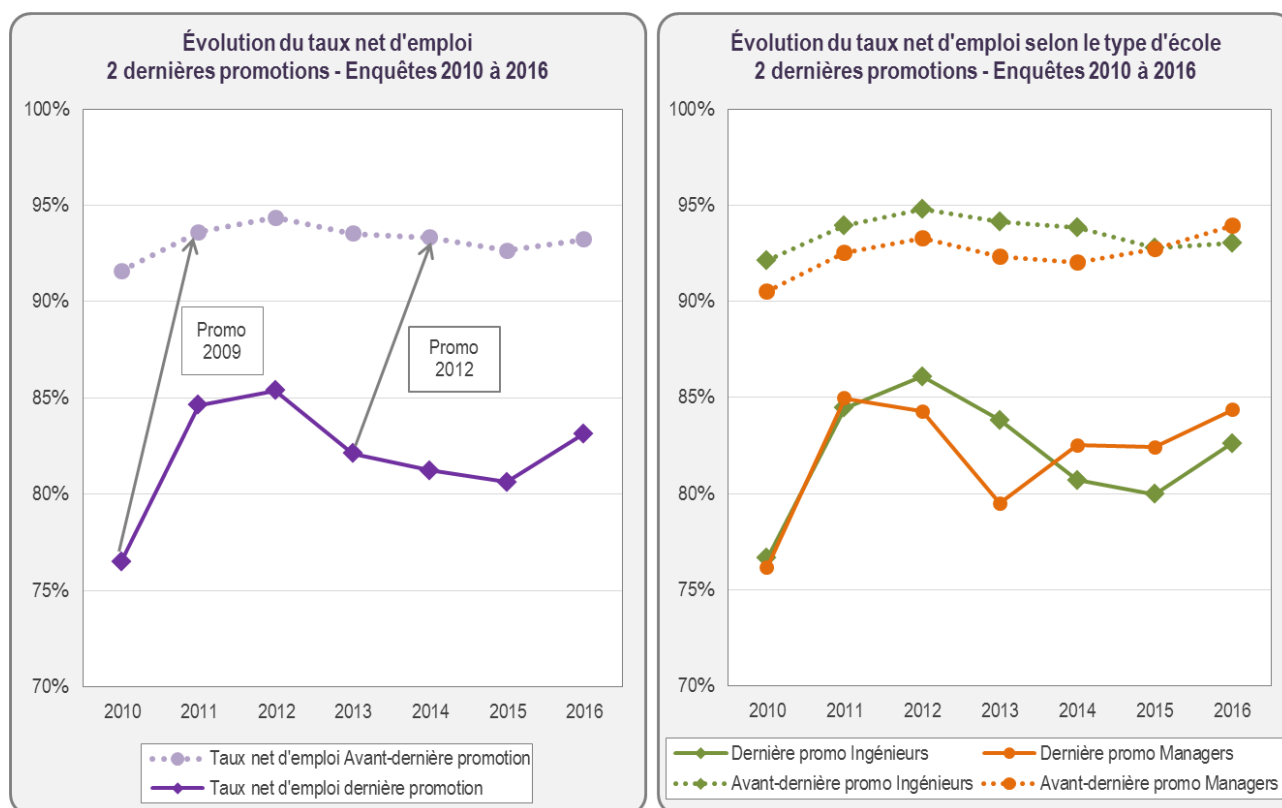
La part de cadres évolue peu entre les deux promotions : le pourcentage de femmes cadres reste largement en retrait de celui des hommes pour les ingénieurs comme pour les managers (13 points).

Si la plupart des écarts se réduit avec l'ancienneté sur le marché du travail, les différences salariales s'accroissent. Une manager-femme diplômée en 2015 travaillant en France perçoit, hors primes, en moyenne, 2 200 € de moins qu'un manager-homme. Diplômée en 2014, elle perçoit, en moyenne, 2 500 € de moins que son homologue masculin ; diplômée en 2013, l'écart de salaire atteint 3 000 €.

Pour les ingénieurs, les écarts de salaire entre hommes et femmes atteignent respectivement 1 800 €, 2 300 € et 2 600 €.

7. Évolution des taux net d'emploi des deux dernières promotions

Un taux d'emploi très satisfaisant après un peu plus d'un an sur le marché du travail



Entre 2010 et 2016, les taux net d'emploi de l'avant-dernière promotion évoluent dans un intervalle de 91 à 94 %, tandis que les taux d'emploi des promotions sortantes varient plus amplement, de 76 à 86 % selon les années, et presque toujours au-dessus de 80 %.

La courbe violette montre l'exposition de la promotion sortante à la conjoncture immédiate. L'écart entre les deux courbes caractérise une période d'attente que la conjoncture rend plus ou moins longue. La promotion 2009 interrogée début 2010, puis début 2011 retrouve un niveau d'emploi élevé.

2016 : La reprise ?

Le taux net d'emploi de l'année 2016 retrouve un niveau supérieur à celui observé en 2013, il dépasse 83 % pour la dernière promotion sortie, et atteint 93 % pour l'avant-dernière promotion.

La reprise des embauches de cadres semble se profiler aussi cette année pour les nouveaux diplômés.

L'évolution des taux d'emploi par type d'école indique un fléchissement sensible du taux d'emploi des nouveaux ingénieurs entre 2012 et 2015, tandis que chez les managers, seule l'année 2013 passe en dessous du seuil de 80 %. Pour l'avant-dernière promotion, les courbes (en pointillés) des taux net d'emploi des deux types d'écoles sont parallèles ; elles se rejoignent en 2015. En 2016, les écoles de management présentent un taux d'emploi légèrement supérieur à celui des écoles d'ingénieur.

8. Note sur le tableau des principaux indicateurs

Les rémunérations de référence

Les rémunérations perçues en France sont privilégiées car les rémunérations à l'étranger présentent beaucoup de variabilité et d'hétérogénéité.

Les moyennes sont présentées de façon préférentielle. Il apparaît peu utile d'alourdir systématiquement les tableaux avec les médianes qui, si elles sont en général inférieures aux moyennes, en restent proches.

Les diplômés interrogés sont censés donner leur rémunération brute annuelle. Pour éviter des déclarations en k€ ou bien mensuelles au lieu d'annuelles, les rémunérations inférieures à 10 000 € bruts sont rejetées (cela correspond peu ou prou au SMIC annuel).

Les rémunérations supérieures à 200 000 € ont également été écartées des tableaux. Les rémunérations fantaisistes ou manifestement exagérées ont été exclues des données. Même si certaines ont pu y échapper, compte tenu du nombre de questionnaires obtenus, cela ne devrait pas trop affecter les valeurs centrales.

Les personnes travaillant à temps partiel (moins de 1 % des personnes en activité) ne sont pas retenues dans le calcul des rémunérations.

Le salaire annuel « hors primes » est mieux connu que le revenu « avec primes » (surtout quelques mois seulement après l'embauche). C'est pourquoi le revenu hors primes a longtemps été privilégié.

Les primes prennent plus d'importance, notamment chez les managers. Il devient indispensable de les réintégrer même si elles sont grossièrement estimées.

On dispose de séries plus longues sur le salaire hors primes. Quand cela est possible, les salaires avec et sans primes sont présentés.

L'activité des diplômés

Par souci de clarté et de simplification, seule l'activité principale est retenue. Elle est d'ailleurs la seule proposée dans l'enquête. Un diplômé ne peut avoir qu'un seul statut.

Le contrat, les conditions de travail, les rémunérations perçues dans le cadre de la réalisation d'une thèse ne peuvent servir de référence professionnelle. Les thèses sont traitées à part. Les volontaires font, pour les mêmes raisons, l'objet d'un traitement particulier.

Le taux net d'emploi

Depuis l'enquête 2015, le calcul du taux net d'emploi a changé : il correspond à la proportion d'actifs en activité professionnelle en y incluant les personnes en volontariat, rapportée à cette même population à laquelle on ajoute les personnes à la recherche d'un emploi. Dans un souci de cohérence, les indicateurs des enquêtes précédentes ont été recalculés en conséquence.

« **En activité professionnelle** » se rapporte à l'ensemble de la promotion, « le taux net d'emploi » uniquement à ceux qui sont sur le marché du travail (y compris les volontaires).

Le taux net d'emploi favorise la comparaison entre diplômés des écoles d'ingénieur et de management. Cependant, il suppose notamment que la poursuite d'études est neutre par rapport à l'emploi. Or celle-ci peut être parfois une solution d'attente, notamment en période de crise.

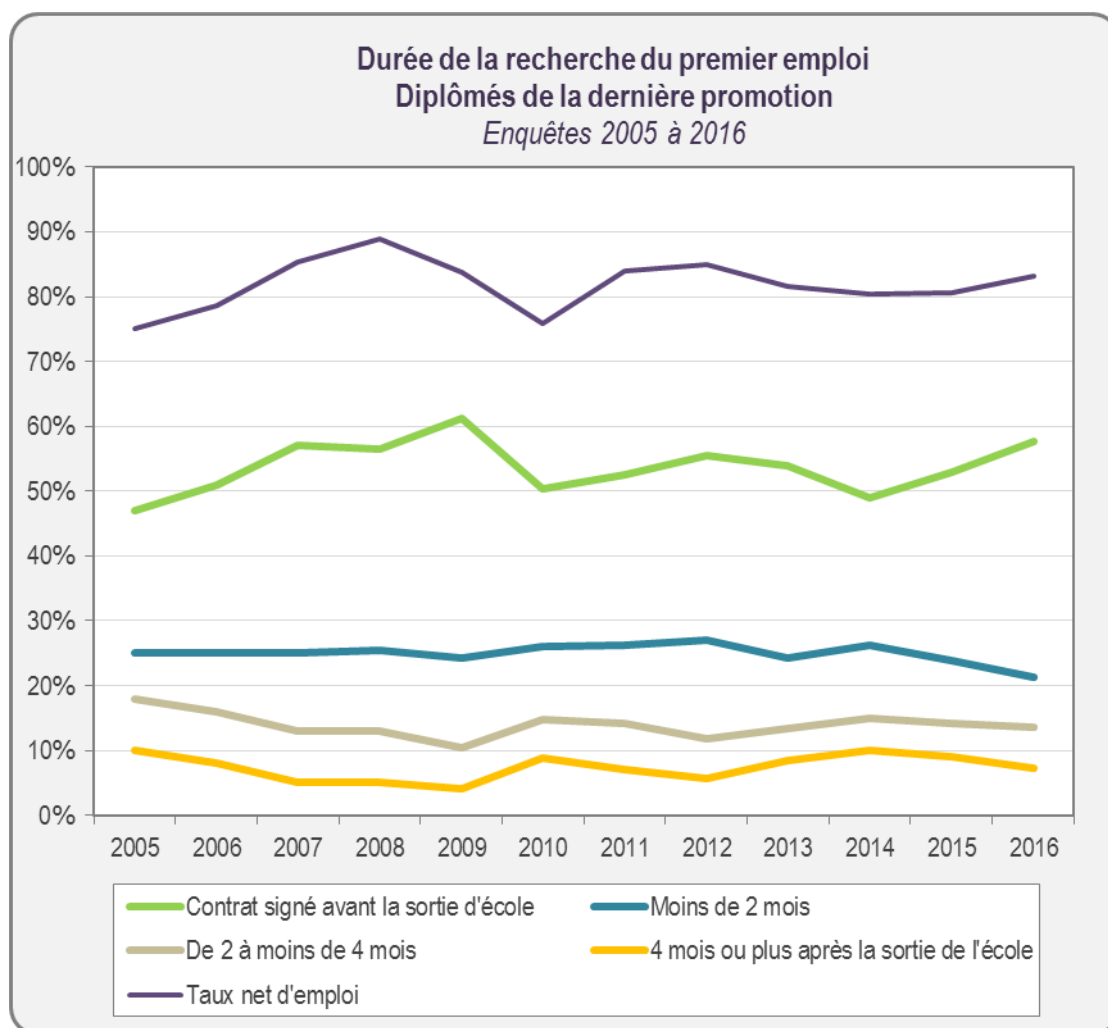
Accès à l'emploi



1. Durée de la recherche d'emploi « fructueuse »

Ce graphique propose un indicateur classique que l'on retrouve dans la plupart des classements d'écoles. Celui-ci se limite à la durée de la recherche fructueuse d'un emploi. Cet indicateur est biaisé par la durée de l'intervalle de temps qui sépare l'enquête de la sortie de l'école. Une enquête effectuée moins de deux mois après la sortie de l'école conclura mécaniquement que ceux qui ont trouvé un emploi ont mis moins de deux mois à le trouver⁴. Cet indicateur ne tient pas compte de ceux qui sont toujours en quête d'un emploi depuis la fin de leurs études.

Cependant, en reconduisant l'enquête à date fixe d'une année sur l'autre, la comparaison acquiert un sens. Cette équivalence « toutes choses égales par ailleurs » reste approximative, elle est cependant acceptable dans un cadre global ; cela ne peut pas être le cas lorsque l'on compare les écoles entre elles.



Globalement, depuis quelques années, en additionnant les contrats signés avant la fin des études et les emplois trouvés moins de 2 mois après la sortie, plus de trois jeunes sur quatre entrent dans la vie active immédiatement après la fin de leur cursus. En 2016, la part des jeunes ayant trouvé leur premier emploi avant la sortie de l'école retrouve le niveau d'avant la crise.

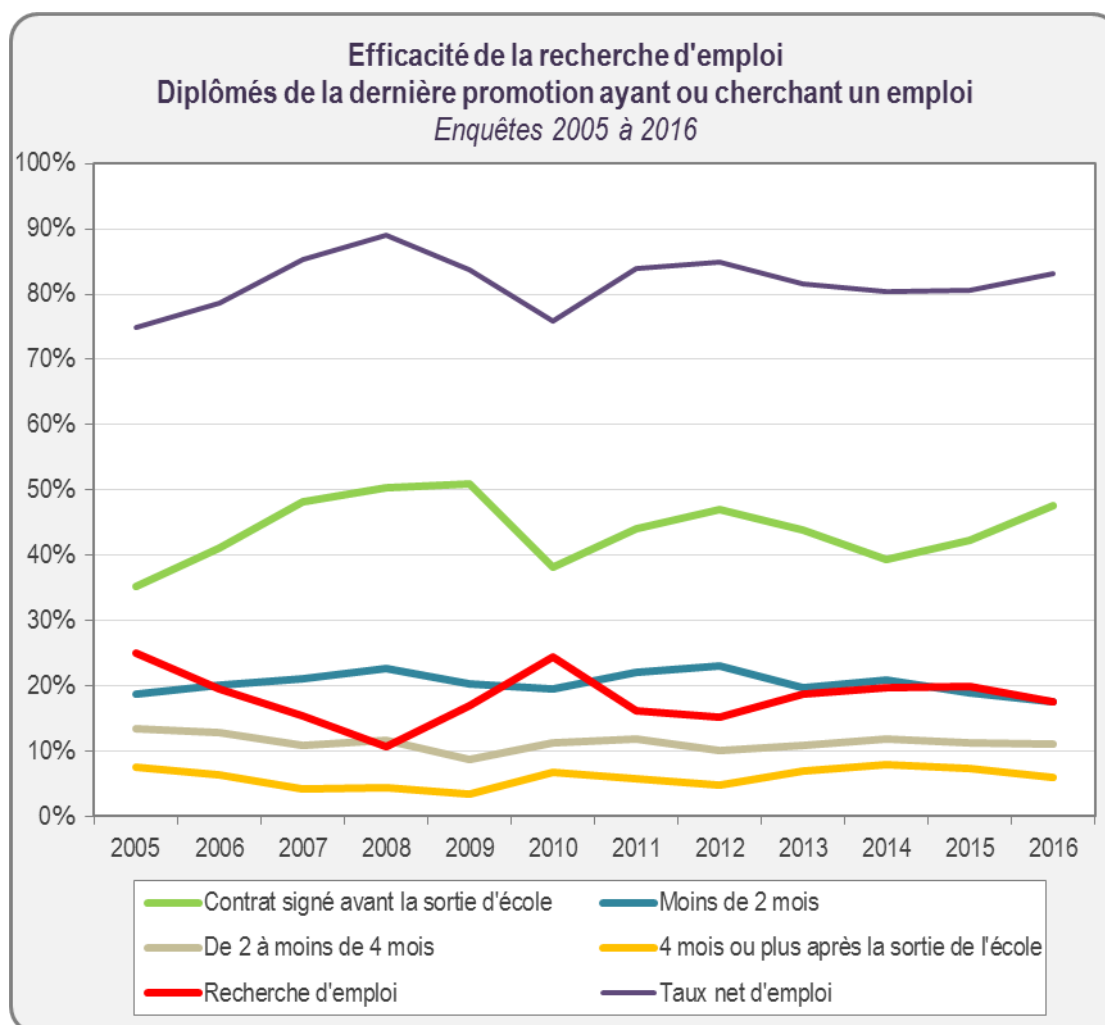
⁴ A l'Ensaï, la fin des stages de fin d'études a lieu entre août et octobre, la soutenance début novembre, la remise des diplômes en décembre, la fin de la scolarité du point de vue administratif le 31 décembre. Toutes ces dates pourraient convenir. Nous retenons la date de soutenance car ensuite, voire avant, la grande majorité de nos diplômés est déjà en emploi. En prenant la sortie administrative comme référence, c'est-à-dire le 31 décembre, nous aurions mécaniquement en janvier une proportion plus importante d'emplois trouvés moins de deux mois après la sortie de l'école.

2. Durée de la recherche d'emploi et recherche infructueuse

Ce graphique associe la recherche fructueuse, répartie selon la durée, et la recherche infructueuse, qui n'a pas encore abouti. Les diplômés à la recherche d'un emploi sont ajoutés à ceux qui en ont un, soit l'ensemble de la population active des diplômés.

Par construction (taux net d'emploi = 100 % - taux de recherche d'emploi), le taux net d'emploi (en violet) a son complément avec la courbe des diplômés en recherche d'emploi (en rouge).

Hormis l'année 2010, au moins 40 % des diplômés présents sur le marché du travail trouvent leur emploi avant la sortie de l'école. Cette proportion atteint un sommet en 2008-2009 et culmine à plus de 50 % cette année-là. Elle chute ensuite nettement en 2010 puis fluctue entre 40 et 50%.



L'enquête menée début 2009 mise à part (la crise financière semble avoir coupé en deux le flux d'entrée sur le marché du travail de la promotion 2008), la proportion de contrats signés avant la sortie de l'école par les diplômés cherchant à travailler suit la courbe du taux net d'emploi et se redresse depuis 2015.

Sur l'ensemble des diplômés « actifs » (ayant un emploi ou en cherchant un) de 2015, 65 % ont trouvé leur emploi moins de 2 mois après la sortie, 17 % ont cherché un peu plus longtemps (entre 2 et 4 mois) et 18 % sont sans emploi au moment de l'enquête.

3. Cheminement vers l'emploi (enquêtes 2015-2016)

Enquêtes 2015 et 2016 - Dernière promotion sortie

Moyen	Ingénieurs		Managers		Ensemble	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
	Promo 2014	Promo 2015	Promo 2014	Promo 2015	Promo 2014	Promo 2015
Stage de fin d'études	33,6%	34,4%	23,1%	23,3%	29,8%	30,2%
Site Internet spécialisé dans l'emploi (APEC, ...)	16,0%	14,8%	11,2%	11,0%	14,2%	13,2%
Relations personnelles	7,6%	8,2%	10,5%	12,5%	8,7%	10,0%
Candidature spontanée	8,0%	8,3%	8,4%	7,8%	8,3%	8,3%
Sites Internet d'entreprises	7,0%	6,4%	9,6%	9,6%	7,8%	7,5%
Apprentissage (embauche dans l'entreprise d'accueil du contrat)	6,0%	5,2%	7,5%	6,4%	6,6%	5,7%
Démarché(e) par un "chasseur de têtes"	4,9%	5,2%	4,3%	4,4%	4,6%	4,9%
Réseau des anciens élèves	3,2%	3,8%	2,6%	3,6%	3,0%	3,7%
Réseau social (Viadeo, LinkedIn, ...)	2,3%	3,2%	3,3%	4,4%	2,7%	3,6%
Stage année césure, année professionnalisante	1,0%	1,6%	6,0%	5,9%	2,7%	3,2%
Forum de votre école	2,0%	2,4%	2,2%	3,4%	2,0%	2,7%
Service Emploi de votre Ecole	2,0%	1,9%	4,6%	3,0%	3,0%	2,4%
Concours	0,6%	1,0%	0,5%	0,6%	0,6%	0,9%
Presse	0,1%	0,1%	0,1%	0,3%	0,1%	0,2%
Autre moyen	5,6%	3,5%	6,1%	3,7%	5,8%	3,6%

Les résultats des enquêtes 2015 et 2016 sont très proches : les principaux moyens ayant abouti à une embauche sont en premier lieu le stage de fin d'études, puis les sites internet spécialisés dans l'emploi, les relations personnelles et les candidatures spontanées.

Le stage de fin d'études est la principale porte d'entrée vers l'emploi, particulièrement pour les ingénieurs (un tiers d'entre eux a décroché son emploi par ce moyen).

Les stages effectués durant leur année de césure ont permis à près de 6 % des managers d'obtenir leur premier emploi ; ce moyen reste marginal pour les ingénieurs (1,6 %).

Par ailleurs, 5,2 % des nouveaux ingénieurs et 6,4 % des nouveaux managers ont été embauchés à l'issue de leur apprentissage.

L'addition de ces trois moyens concourt à près de 40 % des recrutements.

Le second moyen utilisé par les diplômés pour trouver leur emploi est la navigation sur les sites internet spécialisés dans l'emploi, principalement l'APEC. Si on y ajoute les sites Internet d'entreprises, un emploi sur cinq y trouve son origine.

On peut aussi noter la progression de l'utilisation des réseaux sociaux professionnels dans la recherche d'un emploi : + un point entre 2015 et 2016, pour les ingénieurs comme pour les managers.

Les relations personnelles interviennent dans 10 % des embauches, plus fréquemment chez les managers. Les candidatures spontanées ont permis à plus de 8 % des diplômés des grandes écoles de décrocher leur emploi.

4. Cheminement vers l'emploi et durée de la recherche par sexe

Promotion 2015 - Enquête 2016	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Stage de fin d'études	33,5%	36,4%	34,4%	22,6%	24,0%	23,3%	30,2%	30,2%	30,2%
Site Internet spécialisé dans l'emploi	14,6%	15,4%	14,8%	9,0%	13,0%	11,0%	12,8%	13,9%	13,2%
Relations personnelles	9,0%	6,3%	8,2%	13,2%	11,8%	12,5%	10,4%	9,2%	10,0%
Candidature spontanée	8,5%	7,8%	8,3%	8,1%	7,5%	7,8%	8,5%	7,9%	8,3%
Sites Internet d'entreprises	6,4%	6,5%	6,4%	9,8%	9,4%	9,6%	7,3%	7,8%	7,5%
Apprentissage (embauche dans l'entreprise d'accueil du contrat)	5,3%	4,8%	5,2%	6,3%	6,5%	6,4%	5,6%	5,8%	5,7%
Démarché(e) par un "chasseur de têtes"	5,5%	4,7%	5,2%	4,9%	3,9%	4,4%	5,3%	4,2%	4,9%
Réseau des anciens élèves	3,6%	4,3%	3,8%	3,9%	3,3%	3,6%	3,6%	3,8%	3,7%
Réseau social (Viadeo, LinkedIn, ...)	3,2%	3,2%	3,2%	4,1%	4,7%	4,4%	3,5%	3,9%	3,6%
Stage année césure, année professionnalisante	1,6%	1,7%	1,6%	5,9%	6,0%	5,9%	2,9%	3,8%	3,2%
Forum de votre école	2,4%	2,6%	2,4%	3,7%	3,2%	3,4%	2,7%	2,8%	2,7%
Service Emploi de votre Ecole	1,8%	2,1%	1,9%	3,4%	2,7%	3,0%	2,3%	2,5%	2,4%
Concours	1,0%	1,0%	1,0%	0,6%	0,5%	0,6%	1,0%	0,8%	0,9%
Presse	0,1%	0,0%	0,1%	0,4%	0,3%	0,3%	0,2%	0,1%	0,2%
Autre moyen	3,6%	3,3%	3,5%	4,1%	3,2%	3,7%	3,8%	3,4%	3,6%

Le cheminement vers l'emploi des hommes et des femmes est sensiblement le même. Cependant, les femmes nomment plus souvent le stage de fin d'études et les sites internet spécialisés dans l'emploi, tandis que les hommes s'appuient sensiblement plus sur leurs relations personnelles et l'envoi de candidatures spontanées.

Diplômés en activité professionnelle



1. Contrats de travail en France

Des contrats plus précaires pour les femmes

Plus souvent en recherche d'emploi que les hommes, les femmes travaillant en France obtiennent moins souvent un CDI au début de leur carrière, surtout chez les ingénieurs. Parmi ces derniers, une femme sur trois est en CDD (30,2 %) pour un homme sur six (15,9 %).

Promotion 2015 enquêtée en 2016

Lieu de travail en France	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
CDI *	81,3%	66,3%	76,6%	84,2%	74,9%	79,4%	81,8%	69,3%	76,9%
CDD	15,9%	30,2%	20,3%	12,7%	22,3%	17,6%	15,3%	27,6%	20,1%
Mission d'intérim	2,8%	3,4%	3,0%	2,6%	2,4%	2,5%	2,8%	3,0%	2,8%
Autre	0,1%	0,0%	0,1%	0,5%	0,4%	0,4%	0,2%	0,2%	0,2%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

* y compris CDIC (CDI de chantier)

2. Contrats de travail à l'étranger

Les emplois à l'étranger font principalement l'objet de contrats locaux.

Promotion 2015 enquêtée en 2016

Lieu de travail à l'étranger	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Contrat local	88,2%	92,3%	89,4%	92,1%	92,7%	92,4%	89,8%	92,2%	90,7%
Contrat d'expatriation	6,5%	2,8%	5,4%	4,6%	4,0%	4,3%	5,7%	3,5%	4,8%
Autre	5,3%	4,9%	5,2%	3,3%	3,3%	3,3%	4,5%	4,3%	4,4%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

3. Ensemble des contrats de travail

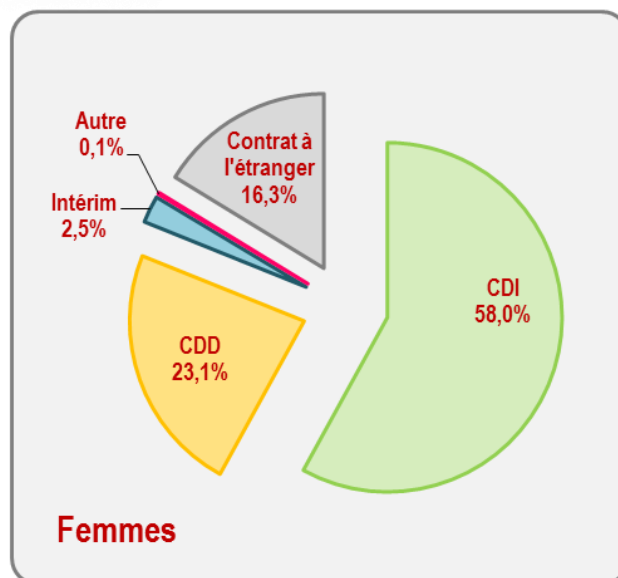
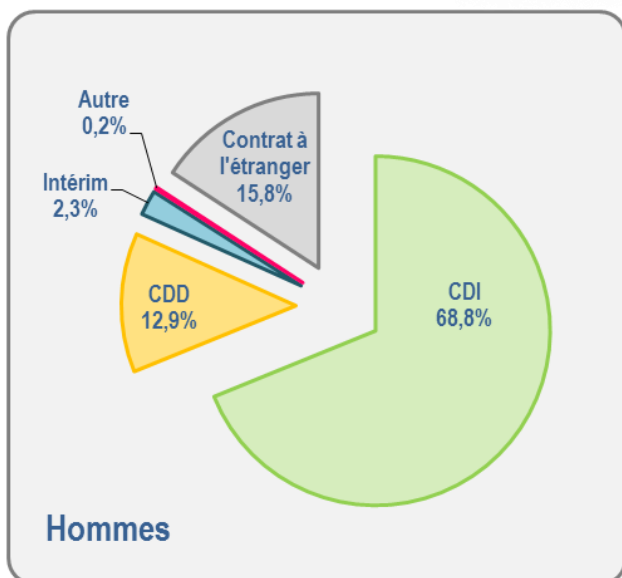
Sur l'ensemble des emplois salariés, les managers se différencient par la part des emplois qu'ils occupent à l'étranger. Un manager-homme sur quatre est en contrat à l'étranger, c'est le cas d'un ingénieur-homme sur six.

Promotion 2015 enquêtée en 2016	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
CDI *	71,1%	59,0%	67,3%	65,0%	59,0%	62,0%	68,8%	58,0%	64,6%
CDD	13,9%	26,9%	17,9%	9,8%	17,6%	13,7%	12,9%	23,1%	16,9%
Mission d'intérim	2,5%	3,1%	2,6%	2,0%	1,9%	2,0%	2,3%	2,5%	2,4%
Autre	0,1%	0,0%	0,1%	0,4%	0,3%	0,3%	0,2%	0,1%	0,2%
Contrat à l'étranger	12,6%	11,0%	12,1%	22,7%	21,2%	22,0%	15,8%	16,3%	16,0%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

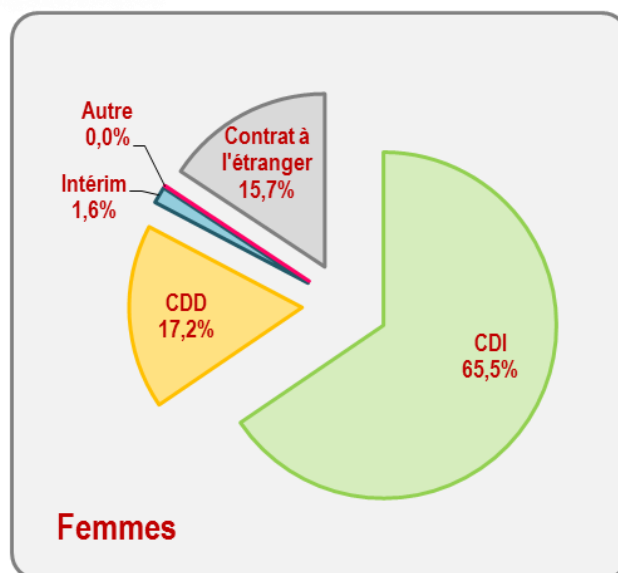
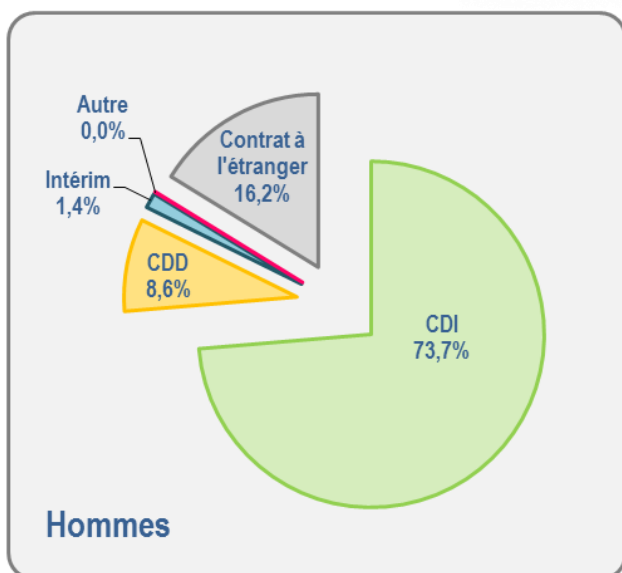
* y compris CDIC (CDI de chantier)

Contrat de travail selon le sexe parmi ceux qui sont salariés

Promotion 2015 enquêtée en 2016



Promotion 2014 enquêtée en 2016



Nous considérons ici la répartition de l'ensemble des salariés selon le type de contrat.

Le graphique suggère une précarité plus élevée de l'emploi des femmes : une sur quatre a décroché son premier emploi en CDD alors que c'est le cas d'un homme sur six.

4. Proportion de cadres parmi les salariés en France

Rémunérations brutes annuelles *hors* primes France et statut cadre

Promotion 2015 Enquête 2016	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres	34 390 €	33 262 €	34 065 €	36 347 €	34 820 €	35 602 €	34 830 €	33 837 €	34 480 €
Non cadres	27 809 €	25 826 €	26 786 €	28 535 €	27 111 €	27 675 €	28 076 €	26 388 €	27 112 €
Proportion de cadres	92,8%	82,5%	89,6%	82,6%	74,6%	78,5%	90,0%	78,1%	85,4%

Promotion 2014 Enquête 2016	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres	35 025 €	33 639 €	34 604 €	38 019 €	36 067 €	37 094 €	35 544 €	34 330 €	35 122 €
Non cadres	27 623 €	25 840 €	26 571 €	27 971 €	27 224 €	27 514 €	27 758 €	26 393 €	26 933 €
Proportion de cadres	93,1%	80,5%	88,9%	83,7%	74,9%	79,2%	90,8%	77,8%	85,8%

Promotion 2013 Enquête 2016	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres	36 785 €	34 959 €	36 239 €	38 809 €	36 450 €	37 711 €	37 124 €	35 342 €	36 521 €
Non cadres	27 494 €	26 285 €	26 825 €	28 651 €	27 250 €	27 804 €	27 973 €	26 733 €	27 252 €
Proportion de cadres	93,7%	83,6%	90,4%	84,1%	74,6%	79,3%	91,6%	79,9%	87,2%

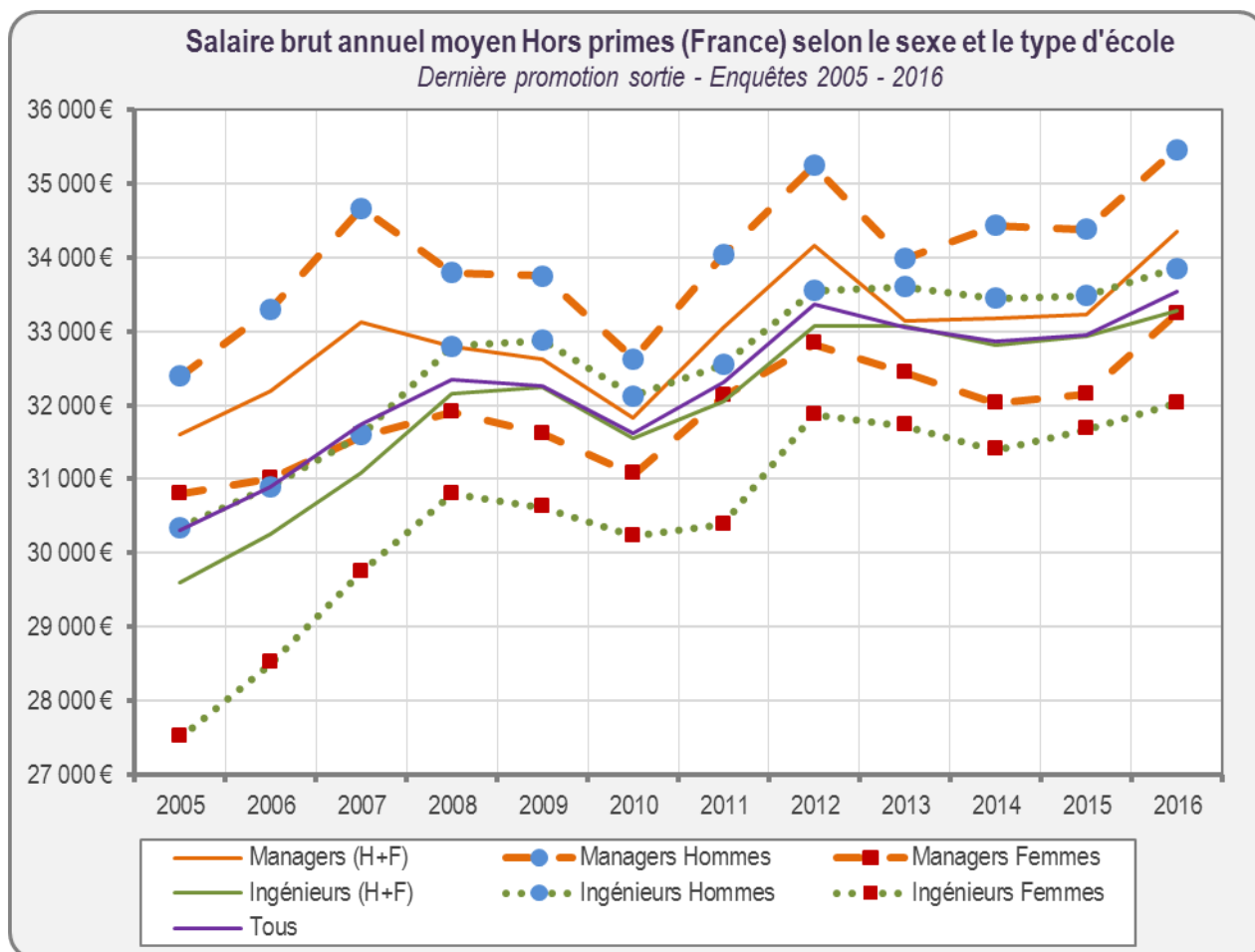
La question relative au statut de cadre n'est posée qu'aux diplômés exerçant leur activité en France. Environ 15 % des diplômés n'ont pas le statut de cadre ; ceux-là ont peut-être accepté un emploi un peu inférieur aux prétentions salariales que leur diplôme leur permettait d'espérer, notamment chez les jeunes femmes managers.

La proportion de managers ayant le statut cadre est nettement inférieure à celle des ingénieurs, celle des femmes à celle des hommes. Les effets cumulés du genre et du type d'école indiquent que 92,8 % des ingénieurs-hommes ont un statut de cadre contre 82,6 % des managers-hommes ; c'est le cas pour 82,5 % des ingénieurs-femmes et 74,6 % des managers-femmes. En outre, selon l'ancienneté des diplômés sur le marché du travail, la proportion d'emplois cadres reste stable.

Sur le plan individuel, ce statut est l'un des plus discriminants pour ce qui concerne les rémunérations dans l'enquête d'insertion : la rémunération hors primes des non-cadres est globalement inférieure de 20 % à celle des personnes ayant le statut de cadre la première année d'insertion, et 25 % après un ou deux ans dans la vie active.

5. Évolution des rémunérations perçues en France à la sortie de l'école

Des rémunérations attractives dès la sortie de l'école



Les salaires 2016 repartent à la hausse et dépassent le niveau des salaires de 2012

Après le creux des années 2013 et 2014, on retrouve cette année le niveau des salaires de 2012.

Sur un an, le salaire des ingénieurs est légèrement orienté à la hausse (+ 350 €), celui des managers augmente plus nettement (+ 1 000 € en moyenne).

Le salaire moyen des ingénieurs-femmes est systématiquement inférieur à celui des autres catégories, celui des managers-hommes est systématiquement supérieur. Depuis 2012, le salaire moyen des ingénieurs-femmes tend à rejoindre celui des managers-femmes ; il s'en écarte à nouveau en 2016 : une ingénieure-femme perçoit en moyenne 32 000 €, une manager-femme 33 200 €.

Le salaire annuel brut hors primes des ingénieurs-hommes travaillant en France augmente légèrement et frôle 34 000 €, celui des ingénieurs-femmes atteint tout juste 32 000 €. L'écart de salaire entre hommes et femmes varie entre 1 800 et 2 000 €.

Le salaire des managers-hommes est plus fluctuant d'une année à l'autre, et augmente plus nettement en 2016 pour s'établir à près de 35 500 €.

Le salaire des managers-femmes dépasse en 2016 33 000 € (point le plus haut depuis 2005) ; l'écart de salaire avec leurs homologues masculins est supérieur à 2 000 € (2 400 € en 2014 ; 2 200 € ensuite).

La courbe « Ensemble des managers » s'écartait de la courbe d'ensemble lorsque les rémunérations avaient tendance à augmenter ; depuis 2013, elle se rapprochait de la moyenne de l'ensemble des écoles, soit environ 33 000 € et repart à la hausse en 2016 avec un salaire moyen de 34 300 €.

6. Évolution des rémunérations perçues en France en euros courants

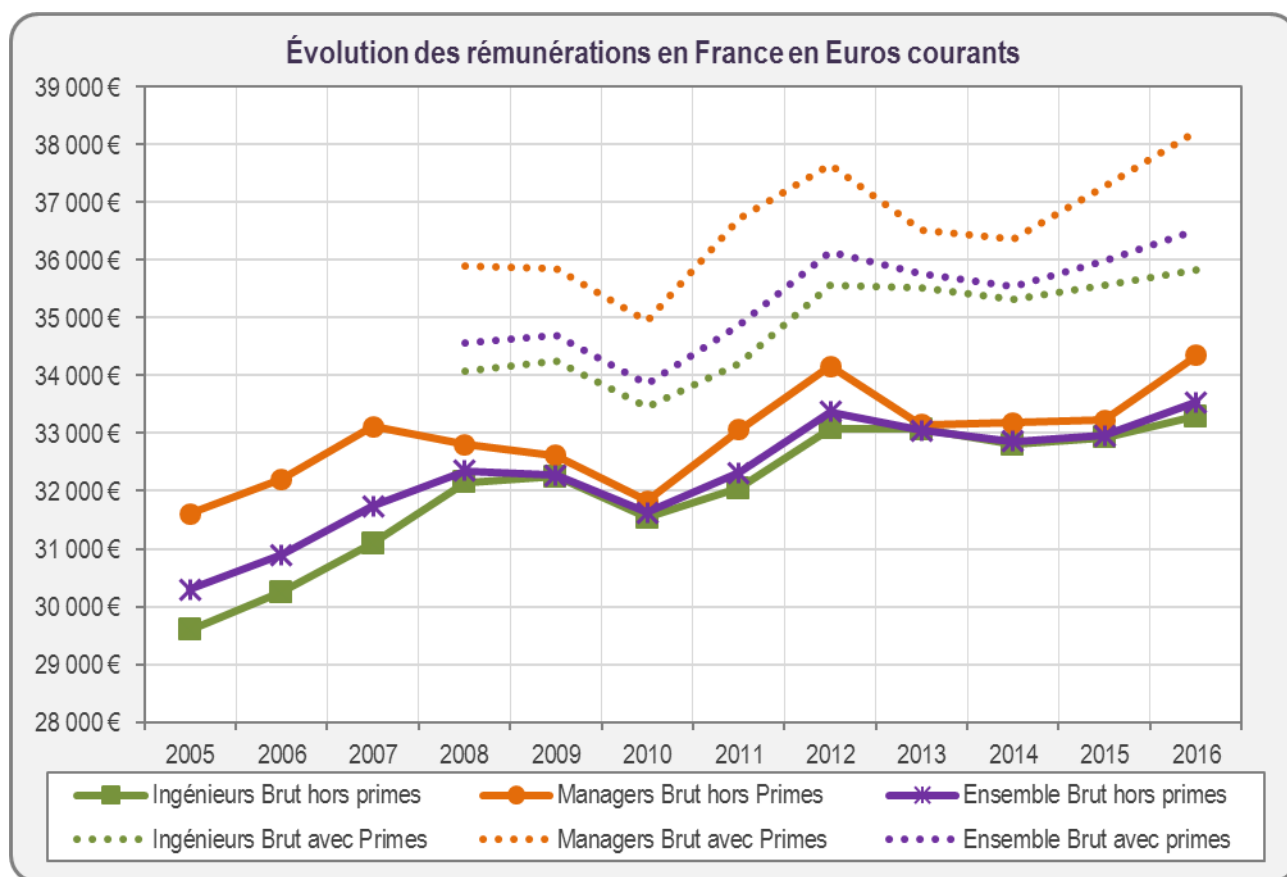
Les rémunérations confirment la tendance à la hausse amorcée en 2015

Sur les dix dernières années, les rémunérations annuelles moyennes hors primes en France des managers varient entre 32 000 et 34 349 € ; le point haut de 2012 (34 164 €) a été dépassé en 2016.

La rémunération des ingénieurs a augmenté progressivement de 2005 à 2009, puis s'est stabilisée pour remonter en 2012 et stagner ensuite autour de 33 000 €.

Les emplois des jeunes managers paraissent plus sensibles aux effets conjoncturels que ceux des ingénieurs.

Les rémunérations avec primes fléchissent en 2010 et remontent ensuite, puis se stabilisent à partir de 2013 et repartent à la hausse en 2015. La rémunération avec primes en 2016 des ingénieurs augmente légèrement ; la hausse est beaucoup plus nette pour les managers, ayant pour effet de creuser l'écart de rémunération entre les deux types d'école.



Note : les rémunérations d'ensemble incluent également les 8 écoles « autres », qui ne sont ni des écoles d'ingénieur ni des écoles de management.

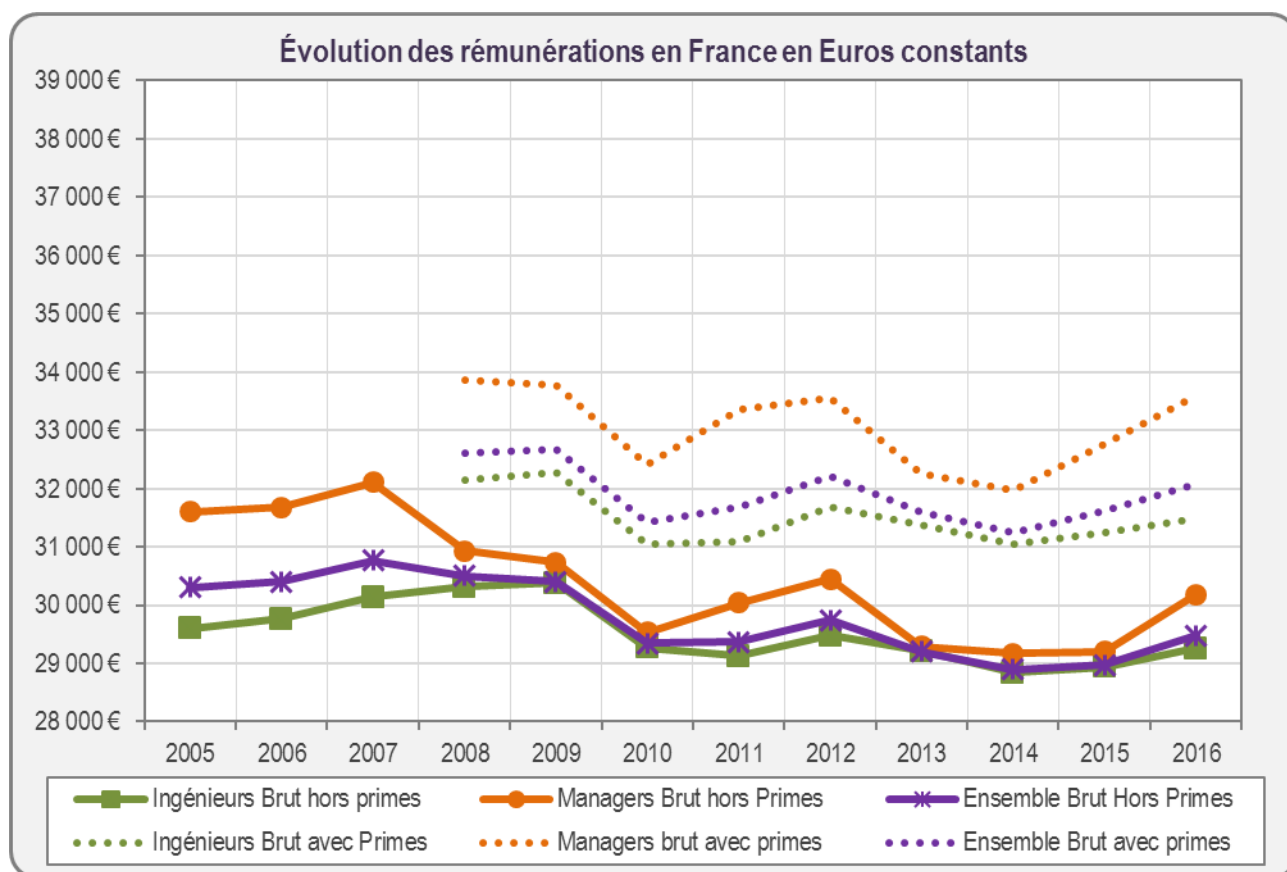
7. Évolution des rémunérations perçues en France en euros constants

Les rémunérations de début de carrière en euros constants

L'évolution des rémunérations en euros constants prend en compte l'inflation. L'indice des prix à la consommation de l'Insee de l'année précédant l'enquête est utilisé comme déflateur en prenant l'année 2005 comme base 100.

Exprimées en euros constants, les rémunérations moyennes hors primes des managers ont baissé de 4,5 % et celles des ingénieurs de 1 % entre 2005 et 2016. La baisse est perceptible à partir de l'année 2008.

Du fait d'une inflation actuelle très faible, les rémunérations en euros constants se sont stabilisées et repartent à la hausse en 2016.



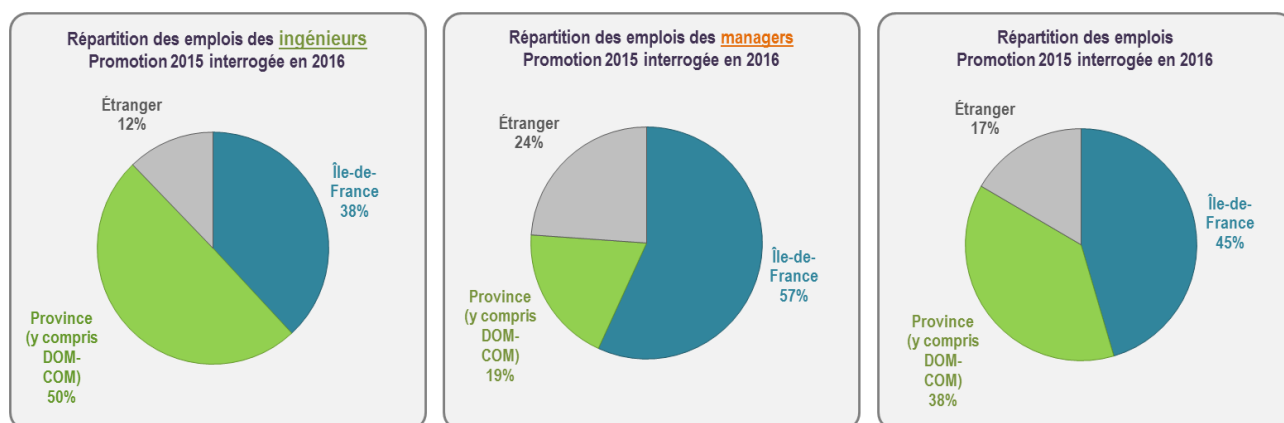
8. Lieu de travail

Un ingénieur sur deux travaille en province, un manager sur quatre travaille à l'étranger

La répartition géographique des emplois distingue clairement les deux types de formation.

Les ingénieurs commencent majoritairement leur carrière en province tandis que 57 % des managers débutent leur activité en Île-de-France. Les emplois de managers à l'étranger sont plus nombreux que les emplois de managers en province. Ces résultats reprennent ceux observés lors des enquêtes 2014 et 2015.

Par ailleurs, deux ans après leur diplôme, de plus en plus de managers occupent un emploi à l'étranger (27 % de la promotion 2013 enquêtée en 2016).

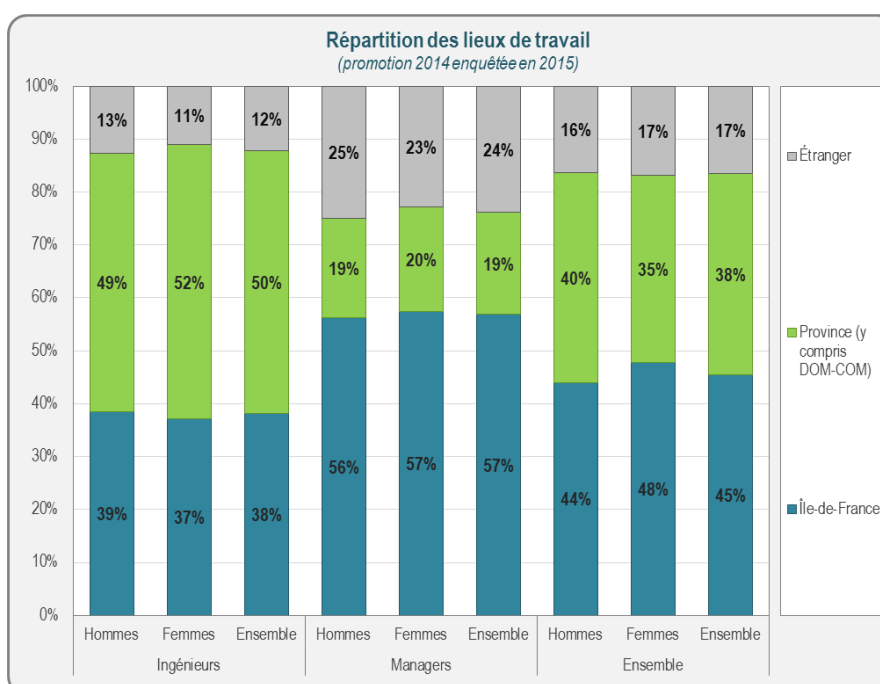


Par type d'école et selon le sexe, les femmes sont, en proportion, aussi nombreuses que les hommes à trouver leur premier emploi en Île-de-France et partent un peu moins souvent travailler à l'étranger que leurs homologues masculins.

Promotion 2015 enquêtée en 2016

Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Île-de-France	38,5%	37,1%	38,1%	56,3%	57,4%	56,8%	44,0%	47,7%	45,4%
Province *	48,8%	51,8%	49,7%	18,8%	19,8%	19,3%	39,6%	35,4%	38,0%
Étranger	12,7%	11,1%	12,2%	24,9%	22,8%	23,9%	16,4%	16,9%	16,6%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

* (y compris DOM-COM)



9. Rémunération selon le lieu de travail

Rémunération brute annuelle, hors primes et avantages

Promotion 2015 enquêtée en 2016

Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Île-de-France	36 390 €	35 077 €	35 999 €	35 992 €	34 073 €	35 025 €	36 144 €	34 137 €	35 336 €
Province *	31 903 €	29 845 €	31 250 €	31 473 €	29 220 €	30 311 €	31 808 €	29 610 €	31 026 €
Etranger	43 726 €	40 518 €	42 842 €	43 739 €	37 701 €	40 887 €	43 482 €	38 272 €	41 489 €
Ensemble **	35 032 €	32 897 €	34 380 €	36 827 €	33 803 €	35 316 €	35 476 €	33 114 €	34 575 €

Rémunération brute annuelle, avec primes et avantages

Promotion 2015 enquêtée en 2016

Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Île-de-France	39 435 €	37 397 €	38 828 €	40 666 €	37 051 €	38 844 €	39 780 €	36 771 €	38 569 €
Province *	34 393 €	31 827 €	33 579 €	36 500 €	32 785 €	34 584 €	34 632 €	31 992 €	33 692 €
Etranger	48 727 €	43 246 €	47 216 €	51 295 €	41 798 €	46 810 €	49 533 €	41 780 €	46 568 €
Ensemble **	38 031 €	35 082 €	37 131 €	42 198 €	37 119 €	39 660 €	39 139 €	35 786 €	37 860 €

* y compris DOM-COM

** Lieu de travail renseigné

Les différences de rémunération des diplômés suivant le type d'école ont tendance à s'inverser dès lors que l'on intègre la dimension géographique. Les ingénieurs pris dans leur ensemble (34 380 €) gagnent moins que les managers (35 316 €). Pourtant, si l'on croise le sexe et la localisation de l'emploi, les ingénieurs perçoivent les meilleures rémunérations, notamment à l'étranger. À sexe et lieu de travail donnés, les ingénieurs ont l'avantage des rémunérations.

Les rémunérations avec primes sont toutefois à l'avantage des managers, sauf pour les jeunes managers-femmes en emploi à l'étranger. Plus nombreux à travailler en Île-de-France et à l'étranger, leurs rémunérations prises dans leur ensemble dépassent celles des ingénieurs.

Rémunération brute annuelle, hors primes et avantages

Promotion 2014 enquêtée en 2016

Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Île-de-France	37 428 €	35 265 €	36 760 €	37 715 €	35 046 €	36 380 €	37 389 €	34 873 €	36 403 €
Province *	32 342 €	30 215 €	31 597 €	32 250 €	30 344 €	31 305 €	32 298 €	30 150 €	31 495 €
Etranger	46 353 €	41 992 €	45 124 €	46 564 €	43 606 €	45 214 €	46 260 €	42 074 €	44 762 €
Ensemble **	36 130 €	33 240 €	35 186 €	38 324 €	35 516 €	36 946 €	36 553 €	33 893 €	35 544 €

Rémunération brute annuelle, avec primes et avantages

Promotion 2014 enquêtée en 2016

Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Île-de-France	40 803 €	37 714 €	39 849 €	43 430 €	38 322 €	40 876 €	41 434 €	37 680 €	39 962 €
Province *	35 266 €	32 471 €	34 287 €	37 707 €	33 590 €	35 665 €	35 506 €	32 570 €	34 409 €
Etranger	52 076 €	45 874 €	50 328 €	55 773 €	49 011 €	52 686 €	52 958 €	46 474 €	50 638 €
Ensemble **	39 599 €	35 740 €	38 339 €	44 700 €	39 167 €	41 985 €	40 642 €	36 758 €	39 169 €

* y compris DOM-COM

** Lieu de travail renseigné

10. Lieu de travail à l'étranger

La part des emplois à l'étranger baisse d'un point entre 2015 et 2016 : les ingénieurs, moins nombreux cette année à aller tenter leur chance à l'étranger (12,2 % en 2016, 14,6 % en 2015), ont trouvé plus souvent leur emploi en Île de France. Les managers sont près d'un sur quatre à s'expatrier pour leur premier emploi.

Lieux de travail Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Ensemble	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
<i>Dernière promotion sortie</i>	Promo 2014	Promo 2015	Promo 2014	Promo 2015	Promo 2014	Promo 2015
Île-de-France	35,9%	38,1%	56,1%	56,8%	43,5%	45,4%
Province (y compris DOM-COM)	49,5%	49,7%	20,7%	19,3%	39,0%	38,0%
Etranger	14,6%	12,2%	23,1%	23,9%	17,6%	16,6%
Ensemble *	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

* Lieu de travail renseigné

L'Europe, première destination des diplômés s'expatriant pour leur premier emploi

Le Royaume-Uni, la Suisse et l'Allemagne sont les trois principales destinations des jeunes diplômés partant travailler à l'étranger. C'est le même trio de tête que l'année passée.

Les ingénieurs choisissent ensuite les États-Unis (8,3 %) et la Chine (6,7 %), tandis que chez les managers l'ordre des pays est un peu différent : le Royaume-Uni arrive en première position (21,8 % des managers expatriés), puis la Chine (10,8 %), l'Allemagne (10,1 %) et le Luxembourg (9,8 %).

Globalement, 60 % des jeunes diplômés en emploi à l'étranger travaillent en Europe.

Le Royaume-Uni et la Chine attirent proportionnellement plus les femmes tandis que les hommes diversifient plus souvent leur destination : 17,0 % d'entre eux ont trouvé leur premier emploi dans un « autre pays étranger » pour 15,0 % des femmes.

Promo 2015 Pays de travail	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Royaume-Uni	13,6%	12,6%	13,3%	22,2%	21,4%	21,8%	17,3%	18,4%	17,7%
Suisse	12,3%	14,8%	13,0%	7,1%	7,2%	7,1%	9,8%	9,5%	9,7%
Allemagne	8,3%	9,6%	8,7%	10,0%	10,2%	10,1%	9,2%	9,9%	9,5%
Chine *	6,3%	7,8%	6,7%	8,1%	13,8%	10,8%	7,2%	11,5%	8,8%
Luxembourg	5,9%	5,3%	5,7%	11,1%	8,3%	9,8%	8,1%	7,2%	7,8%
États-Unis	9,5%	5,3%	8,3%	5,3%	5,3%	5,3%	7,6%	5,5%	6,8%
Belgique	4,5%	7,3%	5,2%	4,0%	3,1%	3,6%	4,2%	4,5%	4,4%
Espagne	3,5%	2,3%	3,2%	3,7%	3,0%	3,4%	3,5%	2,7%	3,2%
Canada	4,2%	3,0%	3,9%	1,2%	1,3%	1,2%	2,9%	1,8%	2,4%
Pays-Bas	1,8%	4,1%	2,5%	1,8%	2,5%	2,2%	1,9%	3,1%	2,4%
Maroc	2,3%	1,6%	2,1%	1,9%	2,7%	2,3%	2,2%	2,3%	2,2%
Irlande	0,9%	2,3%	1,3%	3,2%	2,1%	2,7%	1,9%	2,1%	2,0%
Brésil	3,5%	3,2%	3,4%	0,5%	0,3%	0,4%	2,1%	1,3%	1,8%
Italie	1,6%	1,8%	1,6%	2,1%	1,2%	1,7%	1,8%	1,4%	1,7%
Autres pays	21,9%	19,2%	21,1%	17,8%	17,7%	17,7%	20,2%	18,8%	19,6%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

* Chine y compris Hong Kong et Macao

Les étrangers représentent 9,4 % des diplômés ayant répondu à cette enquête : les deux tiers d'entre eux (68,3 %) restent travailler en France. De même, 12,7 % des diplômés français partent travailler à l'étranger, principalement dans un pays de l'Union européenne.

Nationalité et lieu de travail des diplômés en activité professionnelle

Promotion 2015 enquêtée en 2016

Type école Nationalité Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	France	Etranger	Ensemble	France	Etranger	Ensemble	France	Etranger	Ensemble
France	90,1%	78,2%	89,0%	82,8%	53,5%	79,9%	87,3%	68,3%	85,5%
UE	5,1%	8,0%	5,4%	11,3%	28,5%	13,0%	7,5%	16,1%	8,3%
Autre pays étranger	4,8%	13,8%	5,6%	5,9%	18,0%	7,1%	5,2%	15,6%	6,2%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

11. Nationalité des diplômés

Promotion 2015 enquêtée en 2016

	Ingénieurs	Managers	Ensemble
Français (y compris double nationaux)	90,3%	90,9%	90,6%
Etranger	9,7%	9,1%	9,4%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%

Près d'un diplômé sur dix de la promotion 2015 est de nationalité étrangère.

Répartition des étrangers

Promotion 2015 enquêtée en 2016

	Ingénieurs	Managers	Ensemble
Maroc	28,3%	21,8%	25,7%
Chine (y compris Hong Kong, Macao)	13,8%	25,3%	18,1%
Tunisie	7,4%	2,0%	5,3%
Italie	2,9%	7,6%	4,6%
Cameroun	4,6%	4,1%	4,4%
Allemagne	1,6%	6,8%	3,6%
Brésil	5,2%	0,4%	3,4%
Espagne	3,9%	1,6%	3,0%
Sénégal	3,9%	1,4%	2,9%
Liban	3,5%	1,0%	2,6%
Inde	0,7%	5,5%	2,4%
Viêt Nam	2,4%	0,6%	1,7%
Colombie	1,6%	1,2%	1,5%
Russie (fédération de)	0,8%	2,2%	1,3%
Algérie	1,2%	1,2%	1,3%
Côte d'Ivoire	0,8%	1,9%	1,2%
Belgique	1,2%	1,2%	1,2%
Autres pays	16,3%	14,0%	15,8%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%

Un diplômé étranger sur six est un Chinois (un sur quatre chez les managers) ; un tiers de ces diplômés est maintenant en emploi en France.

Les Marocains demeurent toutefois, et de loin, les plus nombreux parmi les diplômés étrangers (25,7 %) ; la plupart d'entre eux ont trouvé leur premier emploi en France.

Les Espagnols, les Brésiliens et les Vietnamiens étaient majoritairement inscrits dans des écoles d'ingénieur, les Indiens et les Allemands ont principalement fréquenté les écoles de management.

12. Taille des entreprises

Un diplômé sur trois travaille dans une entreprise de 5 000 salariés ou plus.

39 % des diplômés 2015 travaillent dans une PME (moins de 250 salariés), parmi lesquelles les micro-entreprises (moins de 10 salariés) réussissent à capter 8 % des nouveaux diplômés. En Province, les emplois selon la taille des entreprises se concentrent dans les PME (43 %).

Taille des entreprises et lieu de travail

Promotion 2015 enquêtée en 2016

Type d'entreprise	Île-de-France	Province	Étranger	Ensemble
Moins de 10 salarié(e)s	7,0%	8,9%	8,6%	8,0%
De 10 à 19 salarié(e)s	4,6%	5,6%	5,3%	5,1%
De 20 à 49 salarié(e)s	8,4%	9,2%	8,2%	8,7%
De 50 à 249 salarié(e)s	15,4%	19,3%	17,8%	17,3%
De 250 à 4 999 salarié(e)s	28,3%	28,2%	29,2%	28,4%
5 000 salarié(e)s ou plus	36,2%	28,8%	30,9%	32,5%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Ingénieurs ou managers, les hommes ont principalement trouvé leur emploi dans une grande entreprise. Les femmes sont plus représentées dans les ETI et les PME de 50 à 249 salariés.

Promotion 2015 enquêtée en 2016

Type d'entreprise	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 10 salarié(e)s	7,3%	6,3%	7,0%	9,3%	6,7%	8,0%	8,2%	7,7%	8,0%
De 10 à 19 salarié(e)s	5,2%	4,8%	5,1%	4,8%	4,5%	4,6%	5,2%	4,9%	5,1%
De 20 à 49 salarié(e)s	9,0%	8,7%	9,0%	7,3%	8,9%	8,1%	8,6%	8,8%	8,7%
De 50 à 249 salarié(e)s	17,5%	20,2%	18,3%	14,0%	16,6%	15,3%	16,5%	18,4%	17,2%
De 250 à 4 999 salarié(e)s	28,5%	28,8%	28,6%	27,8%	30,4%	29,1%	28,1%	29,1%	28,5%
5 000 salarié(e)s ou plus	32,5%	31,1%	32,0%	36,7%	32,9%	34,8%	33,5%	31,2%	32,6%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Que ce soit selon le sexe ou le type d'école des diplômés, les rémunérations augmentent avec la taille de l'entreprise, et là aussi, sont défavorables aux femmes.

Salaires brut annuel moyen hors primes (France) selon la taille des entreprises, le type d'école et le sexe des diplômés

Promotion 2015 enquêtée en 2016

Type d'entreprise	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 10 salarié(e)s	30 021 €	27 954 €	29 420 €	29 880 €	28 296 €	29 192 €	29 895 €	27 591 €	29 036 €
De 10 à 19 salarié(e)s	33 096 €	29 316 €	31 978 €	33 165 €	28 507 €	30 895 €	32 914 €	28 842 €	31 438 €
De 20 à 49 salarié(e)s	33 182 €	31 042 €	32 547 €	34 028 €	31 002 €	32 428 €	33 292 €	30 970 €	32 424 €
De 50 à 249 salarié(e)s	33 098 €	30 893 €	32 365 €	34 069 €	32 153 €	33 014 €	33 287 €	31 259 €	32 474 €
De 250 à 4 999 salarié(e)s	34 286 €	32 299 €	33 671 €	35 502 €	32 879 €	34 100 €	34 573 €	32 474 €	33 755 €
5 000 salarié(e)s ou plus	35 072 €	34 181 €	34 807 €	36 554 €	35 359 €	35 991 €	35 494 €	34 656 €	35 190 €
Ensemble	33 904 €	32 105 €	33 352 €	35 068 €	32 982 €	34 015 €	34 158 €	32 322 €	33 463 €

Chez les ingénieurs, les différences salariales entre hommes et femmes sont les plus fortes dans les entreprises de moins de 50 salariés (environ 2 000 €) et se resserrent à mesure que la taille des entreprises augmente (environ 1 000 € dans les entreprises de 5 000 salariés ou plus). Ce n'est pas le cas des managers pour lesquels les écarts de salaire entre hommes et femmes sont plus disparates (ils varient entre 1 200 € et 4 600 € selon la taille de l'entreprise).

Les écarts de salaires entre hommes et femmes ne s'expliquent pas par la taille des entreprises dans lesquelles ils travaillent : si les hommes travaillaient plus souvent dans les grandes entreprises et les femmes dans les plus petites, cela pourrait expliquer une partie des différences salariales entre sexes, mais ce n'est pas le cas.

13. Statut de l'entreprise

L'essentiel des emplois dans le secteur privé

L'enquête ne concerne que les diplômés n'ayant pas un statut d'élève fonctionnaire à l'entrée de l'école⁵. En revanche, ceux qui accèdent après l'école, par concours ou sur titre, à des postes de fonctionnaires sont pris en compte.

Les managers-hommes sont les plus « entreprenants », 6 % d'entre eux exercent comme non-salariés dès la sortie de l'école. C'est le cas de 3,3 % des ingénieurs-hommes.

Les femmes sont plus présentes en proportion dans la Fonction publique.

Statut, public ou privé des entreprises selon le type d'école et le sexe du diplômé

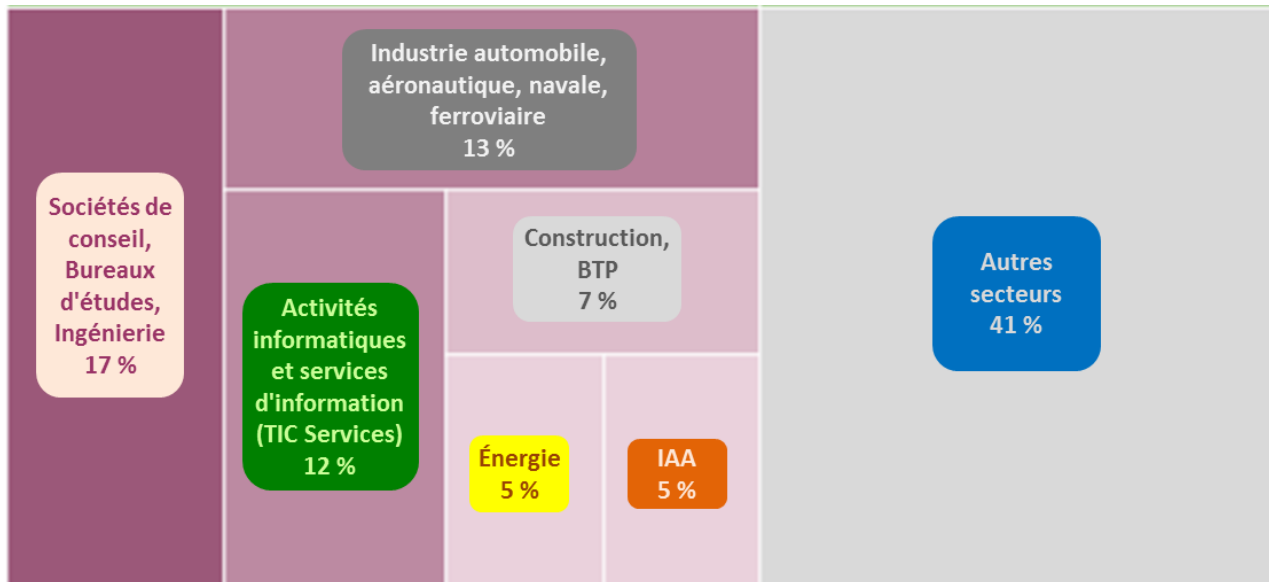
Promotion 2015 enquêtée en 2016

Enquête 2016 Promotion 2015	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Salarié(e) du secteur privé	91,5%	90,2%	91,1%	92,3%	95,7%	94,0%	91,5%	92,3%	91,8%
Salarié(e) du secteur public	5,1%	8,1%	6,0%	1,6%	1,9%	1,8%	4,1%	5,1%	4,5%
Non-salarié(e) (Chef d'entreprise, Profession libérale, Travailleur(e) indépendant(e))	3,3%	1,7%	2,8%	6,1%	2,4%	4,2%	4,4%	2,5%	3,7%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

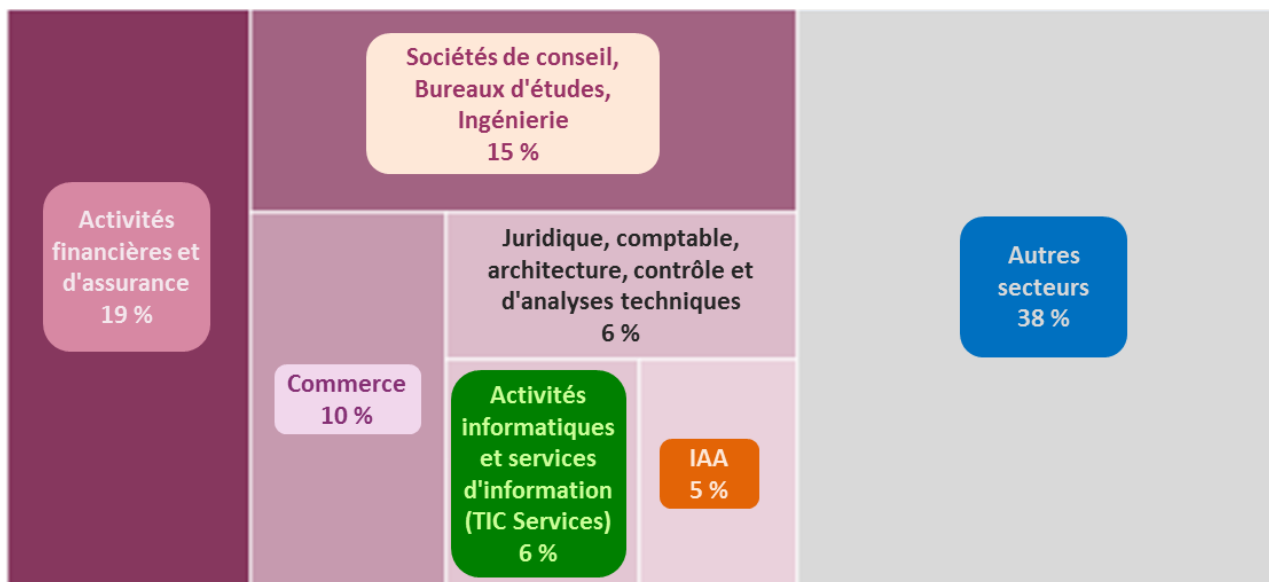
⁵ L'insertion des élèves fonctionnaires ne peut pas être considérée dans les mêmes termes que celle des autres diplômés. En effet, dès l'entrée à l'école, ils sont assurés d'avoir un taux d'emploi de 100 % avec le statut de cadre A, en CDI, à leur sortie.

14. Secteur d'activité des nouveaux diplômés

Principaux secteurs d'emploi des ingénieurs



Principaux secteurs d'emploi des managers



Secteur d'emploi des ingénieurs

Répartition des ingénieurs selon le sexe et le secteur d'activité

Les sociétés de conseil, bureaux d'études, ingénierie (17,4 % des emplois dans ce secteur) ainsi que l'industrie du transport (13,4 %) sont les premiers secteurs d'emploi des nouveaux ingénieurs en 2016. Le secteur informatique vient compléter le trio de tête des secteurs d'emploi.

Promotion 2015 enquêtée en 2016

Secteur d'activité	Hommes	Femmes	Ensemble	% Femmes
Sociétés de conseil, Bureaux d'études, Ingénierie	18,1%	15,8%	17,4%	27,9%
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	15,3%	9,0%	13,4%	20,7%
Activités informatiques (TIC Services)	13,6%	7,2%	11,7%	19,0%
Construction, BTP	7,7%	6,9%	7,4%	28,6%
Énergie	5,3%	4,7%	5,1%	28,4%
Industrie agroalimentaire	2,3%	10,2%	4,7%	66,2%
Industrie des TIC	4,5%	1,7%	3,6%	14,6%
Activités financières et d'assurance	3,8%	3,1%	3,6%	26,1%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,7%	3,1%	2,8%	33,5%
Autres industries	3,0%	2,4%	2,8%	26,3%
Recherche-développement scientifique	2,7%	2,8%	2,8%	31,6%
Industrie chimique	1,3%	4,1%	2,1%	59,2%
Métallurgie, fabrication de produits métalliques	2,4%	1,6%	2,1%	22,8%
Télécommunications	2,4%	1,3%	2,1%	18,7%
...
Ensemble (Secteur activité renseigné)	100,0%	100,0%	100,0%	30,7%

Comme l'an passé, les secteurs de prédilection des hommes sont les sociétés de conseil, l'industrie des transports, les services des technologies de l'information, le BTP et l'énergie.

Les femmes sont majoritaires dans le secteur de l'industrie agroalimentaire et de l'industrie chimique mais beaucoup moins présentes dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (Industrie des TIC : 14,6% des emplois, TIC services : 19% des emplois).

Le tableau complet de la répartition des emplois d'ingénieurs par secteur d'activité se trouve en annexe page 74.

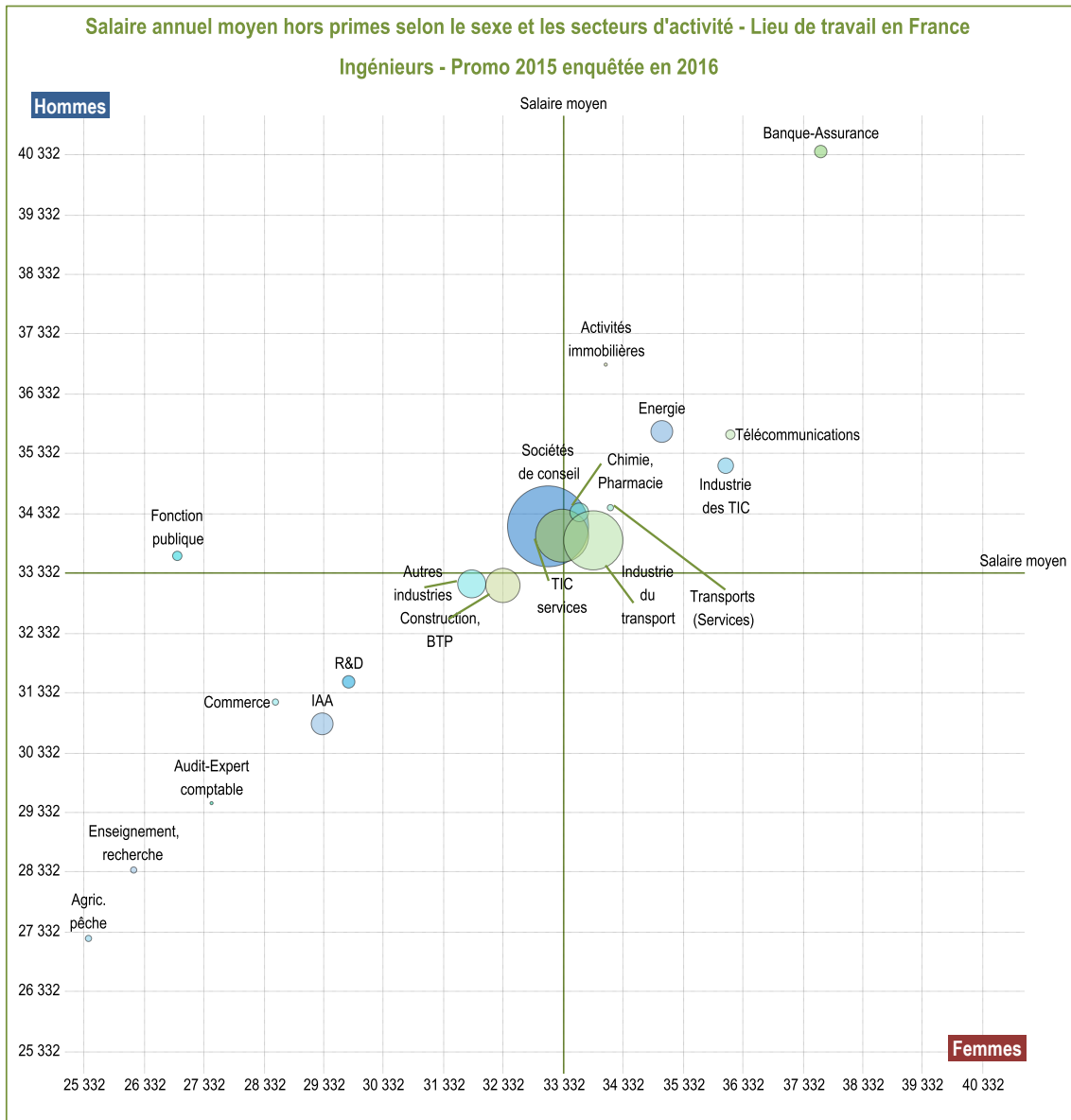
Rémunération hors primes des ingénieurs selon le sexe et le secteur d'activité

Promotion 2015 enquêtée en 2016 - Lieu de travail en France

Secteur d'activité	Hommes	Femmes	Ensemble
Sociétés de conseil, Bureaux d'études, Ingénierie	34 112 €	33 082 €	33 823 €
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	33 884 €	33 821 €	33 871 €
Activités informatiques (TIC Services)	33 956 €	33 304 €	33 834 €
Construction, BTP	33 140 €	32 335 €	32 900 €
Énergie	35 708 €	34 976 €	35 500 €
Industrie agroalimentaire	30 813 €	29 306 €	29 831 €
Industrie des TIC	35 138 €	36 040 €	35 279 €
Activités financières et d'assurance	40 379 €	37 641 €	39 560 €
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	34 523 €	33 337 €	34 111 €
Autres industries	32 201 €	31 893 €	32 119 €
Recherche-développement scientifique	31 523 €	29 739 €	31 003 €
Industrie chimique	33 696 €	33 273 €	33 446 €
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	33 200 €	33 685 €	33 307 €
Télécommunications	35 664 €	36 113 €	35 747 €
...
Ensemble (Secteur activité renseigné)	33 895 €	32 067 €	33 332 €

Le secteur de la banque-assurance (3,6 % des emplois), de l'énergie (5,1 % des emplois) et des télécommunications (2,1 % des emplois) offrent les meilleurs salaires, pour les hommes comme pour les femmes. Le secteur de l'industrie agroalimentaire, à majorité féminine, est moins rémunérateur. C'est dans le secteur de la banque-assurance que l'écart de salaires hommes-femmes est le plus élevé : 7 %.

Les secteurs des technologies de l'information (industrie et services), peu féminisés et qui représentent 15,3 % des emplois, offrent quasiment le même niveau de rémunération aux femmes et aux hommes.



Les écarts de salaires entre les hommes et les femmes sont très faibles dans les secteurs des technologies de l'information (services TIC), des sociétés de conseil et de l'industrie des transports. Ces secteurs, qui représentent à eux trois près de la moitié des emplois, offrent des rémunérations proches de la moyenne des ingénieurs et se superposent dans le graphique. Les secteurs de l'énergie, des télécommunications et l'industrie des TIC sont les plus rémunérateurs pour les femmes.

Enfin, les salaires d'ingénieurs sont les plus bas dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire (IAA), du commerce, de la R&D et de l'enseignement,... et se situent dans le quart inférieur du graphique.

Le cas spécifique des sociétés de conseil-bureaux d'études

Les sociétés de conseil et les bureaux d'études interviennent dans de nombreux secteurs de l'économie, certaines activités des entreprises étant de plus en plus souvent externalisées. Un même travail peut être confié à un salarié de l'entreprise ou à celui d'une société de conseil.

Si les ingénieurs des sociétés de conseil se répartissent dans tous les secteurs⁶, on les retrouve principalement dans l'industrie des transports, les activités informatiques et l'énergie.

⁶ La répartition des emplois des sociétés de conseil selon le principal secteur d'intervention est présentée en annexe page 78.

Secteur d'emploi des managers

Répartition des managers selon le sexe et le secteur d'activité

Promotion 2015 enquêtée en 2016

Secteur d'activité	Hommes	Femmes	Ensemble	% Femmes
Activités financières et d'assurance	22,7%	14,4%	18,6%	38,2%
Sociétés de conseil, Bureaux d'études, Ingénierie	15,7%	14,2%	14,9%	46,8%
Commerce	8,4%	12,0%	10,2%	58,3%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, contrôle et d'analyses techniques	8,2%	6,4%	7,3%	43,1%
Activités informatiques et services d'information (TIC Services)	6,2%	4,9%	5,6%	43,3%
Industrie agroalimentaire	4,5%	6,1%	5,3%	57,2%
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	3,5%	2,9%	3,2%	44,4%
Industrie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	3,6%	2,6%	3,1%	41,1%
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, du cuir et de la chaussure	1,9%	4,3%	3,1%	68,8%
Édition, audiovisuel et diffusion	2,4%	2,6%	2,5%	52,3%
Industrie chimique	1,3%	2,5%	1,9%	65,8%
Télécommunications	1,9%	1,6%	1,8%	45,0%
Tourisme	1,5%	2,1%	1,8%	56,4%
Hébergement et restauration	1,4%	2,1%	1,8%	58,7%
Transports (Services)	1,7%	1,8%	1,8%	49,6%
...
Ensemble (Secteur activité renseigné)	100,0%	100,0%	100,0%	50,4%

Le secteur de la banque-assurance reste le premier employeur des jeunes managers, près d'un jeune diplômé sur cinq y est recruté. Quelques secteurs sont à dominante masculine : la banque-assurance, l'industrie des transports et les technologies de l'information (industrie et services). À l'inverse, certains secteurs recrutent en majorité des femmes : le commerce, l'industrie textile, l'industrie agroalimentaire et l'industrie chimique (comme l'an passé) ainsi que le tourisme et l'hébergement-restauration.

Le tableau complet de la répartition des emplois de managers par secteur d'activité se trouve en annexe page 76.

Rémunération hors primes des managers selon le sexe et le secteur d'activité

Promotion 2015 enquêtée en 2016 - Lieu de travail en France

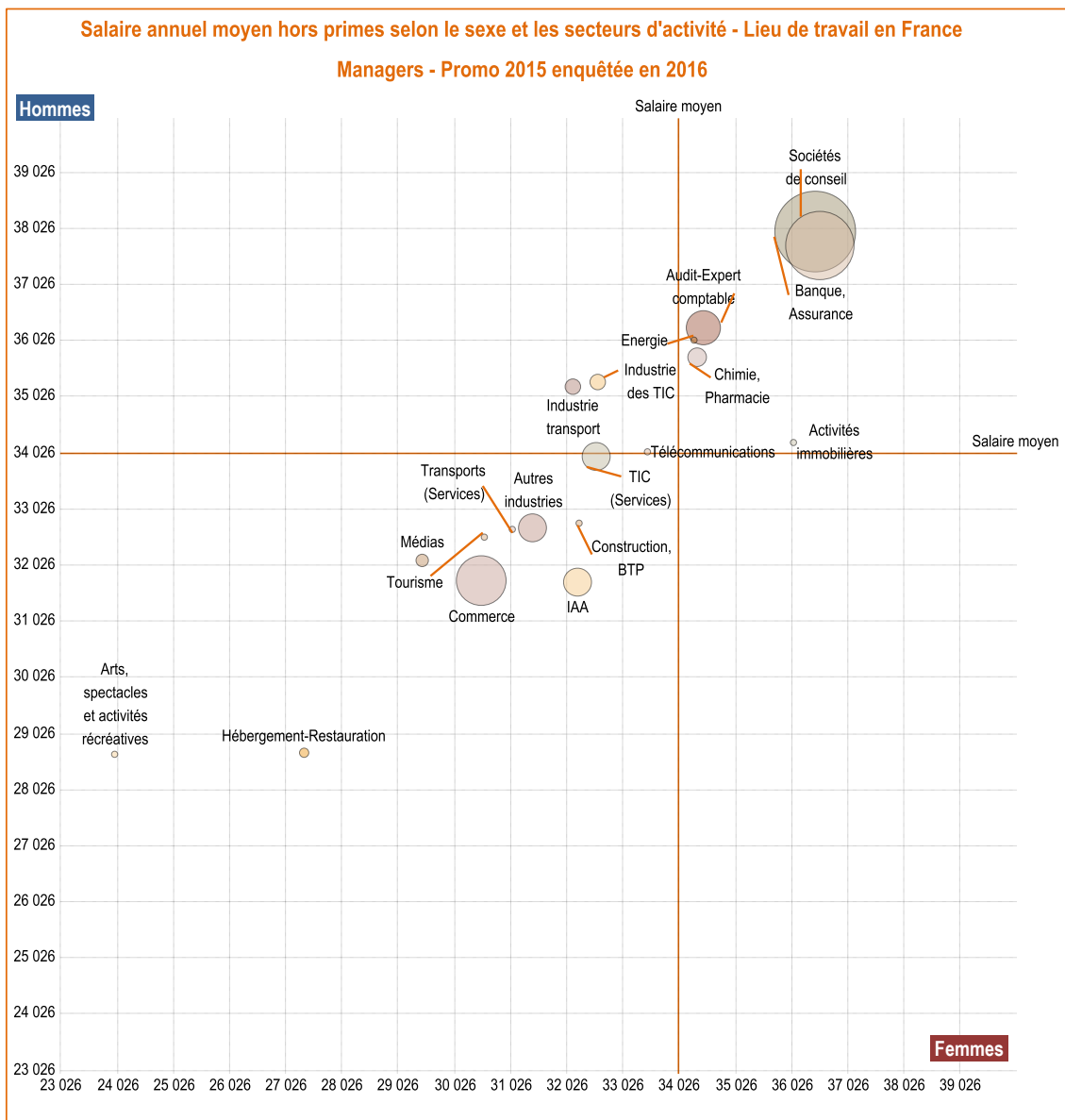
Secteur d'activité	Hommes	Femmes	Ensemble
Activités financières et d'assurance	37 710 €	36 533 €	37 263 €
Sociétés de conseil, Bureaux d'études, Ingénierie	37 971 €	36 461 €	37 267 €
Commerce	31 756 €	30 513 €	31 003 €
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, de contrôle et d'analyses techniques	36 255 €	34 470 €	35 488 €
Activités informatiques et services d'information (TIC Services)	33 951 €	32 562 €	33 347 €
Industrie agroalimentaire	31 724 €	32 213 €	31 997 €
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	35 209 €	32 122 €	33 876 €
Industrie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	35 285 €	32 570 €	34 152 €
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, du cuir et de la chaussure	31 244 €	30 909 €	31 004 €
Édition, audiovisuel et diffusion	32 104 €	29 449 €	30 728 €
Industrie chimique	34 689 €	34 661 €	34 670 €
Télécommunications	34 052 €	33 457 €	33 719 €
Tourisme	32 533 €	30 564 €	31 346 €
Hébergement et restauration	28 691 €	27 343 €	27 856 €
Transports (Services)	32 648 €	31 071 €	31 758 €
...
Ensemble (Secteur activité renseigné)	35 094 €	32 962 €	34 026 €

Les secteurs de la banque-assurance et les sociétés de conseil offrent les meilleurs salaires.

Si le salaire moyen des managers-femmes est inférieur de 6 % à celui des managers-hommes, le niveau de salaire des managers-hommes est bien supérieur à celui des managers-femmes dans les secteurs de l'industrie du transport et de l'industrie des TIC (9 %).

L'industrie chimique accorde des rémunérations plus égalitaires : 34 600 €.

Dans les médias, secteur dans lequel les hommes et les femmes se répartissent à peu près à égalité, le salaire moyen des femmes est inférieur de 8 % à celui des hommes.



Les salaires des managers sont en moyenne les plus élevés dans la banque-assurance et les sociétés de conseil, supérieurs à 37 000 € pour les hommes et à 36 000 € pour les femmes.

Les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, de contrôle et d'analyses techniques constituent un secteur qui représente 7,3 % des emplois et qui se situe parmi les secteurs les plus rémunérateurs.

Parmi les principaux employeurs, le commerce est un secteur moins rémunérateur, au même niveau que les industries agroalimentaires et les médias.

Le cas spécifique des sociétés de conseil-bureaux d'études

Les sociétés de conseil et les bureaux d'études interviennent dans les autres secteurs de l'économie, certaines activités des entreprises étant de plus en plus souvent externalisées. Un même travail peut être confié à un salarié de l'entreprise ou à celui d'une société de conseil.

En 2016, les sociétés de conseil et les bureaux d'études représentent 14,9 % des emplois de nouveaux managers. Comme pour les ingénieurs, les activités de bureaux d'études et des sociétés de conseil se répartissent dans des secteurs divers⁷, principalement à destination des secteurs de la banque-assurance, des activités informatiques, de l'industrie du transport et de l'énergie.

⁷ La répartition des emplois des sociétés de conseil selon le principal secteur d'intervention est présentée en annexe page 79.

15. Service / département d'emploi des nouveaux diplômés

Service / département d'emploi des ingénieurs

Répartition des ingénieurs selon le sexe et le service / département

Promotion 2015 enquêtée en 2016

Service / Département	Hommes	Femmes	Ensemble	% Femmes
Études - Conseil et expertise	19,8%	20,6%	20,0%	31,5%
R&D, études scientifiques et techniques (autre qu'informatique)	17,6%	20,2%	18,4%	33,6%
Études, développement en systèmes d'information	13,9%	6,4%	11,6%	17,0%
Production - Exploitation	9,7%	10,8%	10,1%	32,9%
Informatique industrielle et technique	7,0%	2,8%	5,7%	14,8%
Méthodes, contrôle de production, maintenance	6,0%	4,4%	5,5%	24,5%
Commercial(e) (dont ingénieur(e) d'affaire)	4,7%	4,8%	4,7%	31,2%
Qualité, hygiène, sécurité, environnement, normalisation, certification	2,4%	7,2%	3,9%	57,2%
Maîtrise d'ouvrage	3,3%	3,4%	3,3%	31,3%
Achats, approvisionnements, logistique	2,4%	3,8%	2,8%	41,9%
Réseaux, intranet, internet, télécommunications	2,3%	1,2%	1,9%	18,5%
Assistance technique	1,9%	1,7%	1,8%	28,1%
Administration, gestion, finance, comptabilité	1,4%	2,2%	1,6%	41,5%
Direction générale	1,7%	0,7%	1,4%	15,4%
Marketing	0,8%	2,3%	1,3%	56,3%
Audit	0,9%	1,0%	1,0%	33,1%
Autre service ou département	4,3%	6,5%	5,0%	39,9%
Ensemble (Service/Département renseigné)	100,0%	100,0%	100,0%	30,7%

Les études-conseil et la R&D sont les principaux services employant les jeunes ingénieurs, et la part des ingénieurs-femmes y est identique à celle de leurs homologues masculins.

La proportion d'hommes est plus forte dans les services informatiques et les réseaux. La part des femmes est prépondérante dans les services qualité, marketing et achats-logistique.

Le tableau complet de la répartition des emplois d'ingénieurs par service/département se trouve en annexe page 80.

Rémunération hors primes des ingénieurs selon le sexe et le service / département

Promotion 2015 enquêtée en 2016 - Lieu de travail France

Service / Département	Hommes	Femmes	Ensemble
Études - Conseil et expertise	34 817 €	32 580 €	34 100 €
R&D, études scientifiques et techniques (autre qu'informatique)	33 282 €	31 569 €	32 722 €
Études et développement en systèmes d'information	34 689 €	34 092 €	34 583 €
Production - Exploitation	33 427 €	32 228 €	33 036 €
Informatique industrielle et technique	33 408 €	34 456 €	33 569 €
Méthodes, contrôle de production, maintenance	33 521 €	32 271 €	33 195 €
Commercial(e) (dont ingénieur(e) d'affaire)	33 063 €	30 783 €	32 306 €
Qualité, hygiène, sécurité, environnement, normalisation, certification	31 813 €	30 430 €	31 034 €
Maîtrise d'ouvrage	35 674 €	34 545 €	35 301 €
Achats, approvisionnements, logistique	33 733 €	33 191 €	33 498 €
Réseaux, intranet, internet, télécommunications	35 305 €	35 111 €	35 273 €
Assistance technique	32 517 €	31 293 €	32 179 €
Administration, gestion, finance, comptabilité	34 990 €	29 717 €	32 796 €
Direction générale	31 055 €	24 087 €	29 977 €
Marketing	33 295 €	31 504 €	32 255 €
Audit	37 207 €	35 626 €	36 733 €
Autre service ou département	35 352 €	31 958 €	33 883 €
Ensemble (Service renseigné)	33 925 €	32 100 €	33 363 €

Les ingénieurs en R&D perçoivent des salaires un peu inférieurs à la moyenne. Ces services recrutent près de 20 % des nouveaux ingénieurs diplômés.

Pour les hommes, les services études-conseil, audit, maîtrise d'ouvrage, réseaux et administration sont les plus rémunérateurs et dépassent 35 000 € hors primes.

Les services les plus rémunérateurs pour les femmes sont l'audit, la maîtrise d'ouvrage et les réseaux. Dans ce dernier, leur salaire brut annuel moyen est égal à celui de leurs homologues masculins (35 111 € et 35 305 €).

Excepté dans l'informatique industrielle et les réseaux, la rémunération moyenne des femmes est inférieure à celle des hommes.

Service / département d'emploi des managers

Répartition des managers selon le sexe et le service / département

Promotion 2015 enquêtée en 2016

Service / Département	Hommes	Femmes	Ensemble	% Femmes
Commercial(e) (dont ingénieur(e) d'affaire)	20,0%	15,7%	17,9%	43,8%
Études - Conseil et expertise	18,3%	14,7%	16,5%	44,4%
Administration, gestion, finance, comptabilité	18,8%	13,5%	16,2%	41,6%
Marketing	10,6%	20,5%	15,5%	65,8%
Audit	8,8%	6,9%	7,9%	43,7%
Achats, approvisionnements, logistique	4,2%	6,8%	5,5%	61,7%
Communication	2,8%	5,2%	4,0%	65,0%
Direction générale	5,6%	1,9%	3,7%	25,5%
Ressources humaines	1,6%	5,9%	3,7%	78,1%
Maîtrise d'ouvrage	2,0%	1,1%	1,6%	36,2%
Études et développement en systèmes d'information	1,5%	1,1%	1,3%	42,5%
Autre service ou département	508,0%	6,5%	6,2%	52,6%
Ensemble (Service renseigné)	100,0%	100,0%	100,0%	49,8%

L'administration générale, les services commerciaux, les études-conseil et le marketing emploient les deux tiers des jeunes managers, avec une surreprésentation des femmes dans le marketing.

Le marketing, les ressources humaines, les services d'achats et la communication sont les services de prédilection des managers-femmes. Les hommes sont plus représentés dans la direction générale de l'entreprise, l'administration, dans le service commercial, l'audit et le conseil-expertise.

Le tableau complet de la répartition des emplois de managers par service/département se trouve en annexe page 82.

Rémunération hors primes des managers selon le sexe et le service / département

Promotion 2015 enquêtée en 2016 - Lieu de travail en France

Service / Département	Hommes	Femmes	Ensemble
Commercial(e) (dont ingénieur(e) d'affaire)	31 863 €	30 956 €	31 467 €
Études - Conseil et expertise	44 322 €	41 173 €	42 937 €
Administration, gestion, finance, comptabilité	36 803 €	33 601 €	35 415 €
Marketing	32 580 €	32 100 €	32 264 €
Audit	35 696 €	35 372 €	35 561 €
Achats, approvisionnements, logistique	32 896 €	30 840 €	31 670 €
Communication	29 005 €	28 612 €	28 737 €
Direction générale	33 793 €	34 457 €	33 967 €
Ressources humaines	31 396 €	30 936 €	31 042 €
Maîtrise d'ouvrage	36 439 €	36 452 €	36 444 €
Études et développement en systèmes d'information	36 772 €	34 691 €	35 880 €
Autre service ou département	34 618 €	30 553 €	32 371 €
Ensemble (Service renseigné)	35 074 €	32 989 €	34 021 €

Les études-conseil, à dominante masculine, offrent les meilleures rémunérations pour les managers. Les différences de rémunérations dépassent 3 000 € en défaveur des femmes.

A l'opposé, les services de communication accordent les rémunérations les moins élevées ; les hommes et les femmes s'y trouvent à parité pour le salaire, mais les femmes y sont sur représentées.

Les services/départements, où la présence des femmes est la plus forte, sont ceux où leur rémunération moyenne est la plus faible (logistique, ressources humaines, communication) : entre 28 600 et 31 000 €.

Création d'entreprise



1. Création d'entreprise et projets de création

Création ou reprise d'entreprise

Promotion 2015 Enquête 2016	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
En cours de création / reprise	63,7%	70,4%	64,7%	62,3%	80,5%	68,6%	62,4%	75,1%	66,1%
Créateurs d'une entreprise en activité	31,9%	23,9%	30,7%	30,8%	13,6%	24,8%	31,8%	19,5%	28,2%
Repreneurs d'une entreprise en activité	2,5%	4,2%	2,7%	2,6%	4,4%	3,2%	2,4%	3,9%	2,9%
Création ou reprise non précisée	2,0%	1,4%	1,9%	4,3%	1,5%	3,3%	3,3%	1,6%	2,8%
% diplômés en création d'entreprise	2,9%	1,1%	2,4%	9,1%	4,8%	7,0%	4,8%	3,0%	4,1%

Par convention, les diplômés dont l'entreprise est en cours de création ne sont pas inclus parmi ceux qui sont en activité professionnelle.

Note : le questionnement relatif à la création d'entreprise a été amélioré dans l'enquête à partir de cette année.

4,1 % des diplômés 2015 ont créé leur entreprise ou sont en cours de création, toutes situations confondues. Les managers-hommes sont les plus audacieux : 9,1 % d'entre eux sont concernés.

2,4 % des ingénieurs et 7 % des managers ayant répondu à l'enquête sont en création d'entreprise : cependant les deux tiers (64,7 % pour les ingénieurs, 68,6 % pour les managers) sont en cours de création. Les repreneurs d'une entreprise en activité sont l'exception. La plupart sont des créateurs d'entreprise (créations pures).

Les ingénieurs créent principalement leur entreprise dans les technologies de l'information et de la communication ou dans le conseil. Les managers favorisent le secteur du commerce mais on les trouve aussi dans les deux secteurs cités pour les ingénieurs.

2. Entreprises en cours de création

Le tableau ci-dessous propose la répartition des créations d'entreprise en cours selon la situation du jeune diplômé au moment de l'enquête. Répartis selon leur situation au moment de l'enquête, 8,3 % des projets de création ou de reprise d'entreprise sont portés par des diplômés volontairement sans activité (ils sont en train de créer leur entreprise et y consacrent tout leur temps ; ils ne peuvent donc pas se déclarer actifs, leur entreprise n'étant pas encore déclarée), alors que les jeunes diplômés sans activité ne représentent que 1,7 % des répondants à l'enquête.

Promotion 2015 Enquête 2016	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
En activité professionnelle	42,3%	30,0%	40,3%	68,6%	64,4%	66,9%	56,4%	57,8%	56,8%
Volontariat	4,6%	6,0%	4,8%	6,0%	7,3%	6,6%	5,3%	6,9%	5,8%
En recherche d'emploi	16,9%	14,0%	16,5%	14,0%	15,1%	14,4%	15,7%	15,9%	15,8%
En poursuite d'études (hors thèse)	15,0%	22,0%	16,1%	5,7%	5,9%	5,8%	9,9%	8,3%	9,4%
En thèse	10,0%	10,0%	10,0%	0,6%	0,0%	0,4%	4,8%	2,1%	3,9%
Volontairement sans activité	11,2%	18,0%	12,3%	5,1%	7,3%	6,0%	8,0%	9,0%	8,3%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Les secteurs d'activité des entreprises en cours de création pour les ingénieurs sont en premier lieu les TIC (industrie et services), l'industrie des transports et l'agriculture. Les managers prévoient de s'installer dans les secteurs du commerce, les sociétés de conseil, l'hébergement-restauration et les TIC services.

Autres situations des diplômés



1. Volontariat

Caractéristiques du volontariat

Volontariat selon le type d'école

(Enquête 2016 - Promotion 2015)

% sur promotion	Hommes	Femmes	Ensemble
Ingénieurs	3,3%	3,1%	3,3%
Managers	5,3%	4,4%	4,8%
Ensemble	3,9%	3,7%	3,8%

Répartition
54,2%
43,8%
100,0%

Les volontaires représentent 3,8 % de l'ensemble des diplômés de la dernière promotion. Les managers y ont relativement davantage recours (4,8 % des managers diplômés en 2015) ; mais sur l'ensemble, 54,2 % des volontaires sont des ingénieurs.

Durée du contrat de volontariat

Promotion 2015 enquêtée en 2016

Durée du contrat	Ingénieurs	Managers	Ensemble
12 mois	48,2%	40,1%	44,3%
18 mois	15,4%	22,8%	18,3%
24 mois	24,3%	33,3%	28,5%
Autres	12,1%	3,8%	8,9%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%

La durée des contrats de volontariat des managers est sensiblement plus longue que pour les ingénieurs : un tiers d'entre eux ont signé un contrat de 2 ans.

86 % de volontaires internationaux en entreprise

Le volontariat international en administration regroupe 3,8 % des jeunes diplômés volontaires.

Le volontariat civil attire un peu plus les femmes ingénieurs.

Type de volontariat

(Enquête 2016 - Promotion 2015)

Promotion 2015	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Volontariat Civil	6,7%	20,8%	11,0%	0,8%	5,2%	2,7%	4,5%	12,9%	7,6%
Volontariat International en Entreprise	88,0%	73,6%	83,6%	93,9%	90,1%	92,2%	90,1%	80,3%	86,5%
Volontariat International en Administration	2,7%	3,0%	2,8%	4,9%	3,3%	4,2%	3,6%	4,2%	3,8%
Volontariat de Solidarité Internationale	2,2%	2,0%	2,2%	0,4%	0,5%	0,4%	1,5%	1,9%	1,7%
Autre	0,4%	0,5%	0,5%	-	0,9%	0,4%	0,3%	0,7%	0,4%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Indemnités forfaitaires

Allocations perçues par les volontaires

(Enquête 2016 - Promotion 2015)

Allocations annuelles hors Primes	Hommes	Femmes	Ensemble
Ingénieurs	30 011 €	28 024 €	29 440 €
Managers	32 711 €	30 138 €	31 578 €
Ensemble	31 057 €	29 087 €	30 342 €

Les indemnités légales des volontaires internationaux en entreprise sont comprises entre 17 400 € et 52 700 € suivant le pays d'affectation. Les allocations déclarées par les volontaires s'étendent de 17 760 € à 57 000 €.

2. En recherche d'emploi

Caractéristiques des diplômés en recherche d'emploi

Proportion de diplômés par promotion en recherche d'emploi

Enquête 2016

En recherche d'emploi	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2015	13,5%	16,2%	14,4%	12,9%	16,3%	14,6%	13,4%	16,4%	14,6%
Promotion 2014	5,6%	6,7%	6,0%	4,9%	6,7%	5,8%	5,5%	6,9%	6,0%

Un nouveau diplômé sur sept est à la recherche d'un emploi au moment de l'enquête, les femmes plus souvent que les hommes.

Après 12-15 mois sur le marché du travail, 6,0 % des diplômés sont en recherche d'emploi : entre leur première interrogation (en 2015) et celle-ci, certains diplômés de l'avant-dernière promotion ont pu cependant avoir un emploi qu'ils ont quitté depuis, d'autres ont arrêté des études post-diplôme, et d'autres cherchent effectivement un emploi depuis la sortie de l'école.

Proportion de diplômés en recherche d'emploi depuis la sortie de l'école

Enquête 2016

En recherche depuis la sortie de l'école	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2015	67,1%	67,8%	67,4%	64,2%	58,5%	61,0%	66,4%	62,8%	64,8%
Promotion 2014	38,1%	28,2%	34,3%	36,3%	29,9%	32,6%	37,5%	29,1%	33,7%

Les deux tiers des diplômés de 2015 en recherche d'emploi le cherchent depuis la sortie de l'école ; c'est le cas pour un tiers des diplômés de la promotion 2014 ayant déclaré être en recherche d'emploi. Ces derniers représentent en fait 1,9 % de l'ensemble des diplômés de l'avant-dernière promotion interrogés cette année.

Difficultés dans la recherche d'emploi

Promotion 2015 enquêtée en 2016	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Manque d'expérience professionnelle	72,2%	81,6%	75,6%	59,3%	59,1%	59,2%	68,5%	71,0%	69,6%
Difficultés à trouver des offres d'emploi	54,8%	55,1%	54,9%	49,4%	57,9%	54,2%	53,4%	57,2%	55,1%
Difficulté à mettre en valeur mes compétences	22,9%	26,8%	24,3%	18,4%	17,9%	18,1%	21,8%	22,6%	22,2%
Salaire proposé insuffisant	14,0%	9,0%	12,2%	24,2%	24,7%	24,5%	16,8%	16,1%	16,5%
Mobilité géographique difficile	18,2%	19,4%	18,6%	11,0%	11,2%	11,1%	16,2%	15,4%	15,9%
Formation mal, ou pas, reconnue par les employeurs	8,9%	7,7%	8,5%	14,4%	10,9%	12,4%	10,3%	9,3%	9,9%
Méconnaissance des débouchés possibles pour ma formation	9,4%	9,7%	9,5%	7,0%	7,9%	7,5%	8,8%	8,8%	8,8%
Formation inadaptée au marché de l'emploi	8,5%	8,6%	8,5%	10,4%	8,1%	9,1%	9,0%	8,3%	8,7%
Mauvaise maîtrise des techniques de recherche d'emploi	8,2%	6,3%	7,5%	5,3%	4,0%	4,6%	7,5%	5,3%	6,5%
Autre difficulté	7,9%	5,5%	7,0%	8,3%	10,0%	9,3%	8,2%	7,8%	8,0%
Part des diplômés en recherche d'emploi ayant répondu à cette question	88,4%	91,8%	89,6%	83,4%	85,0%	84,3%	87,2%	89,2%	88,1%

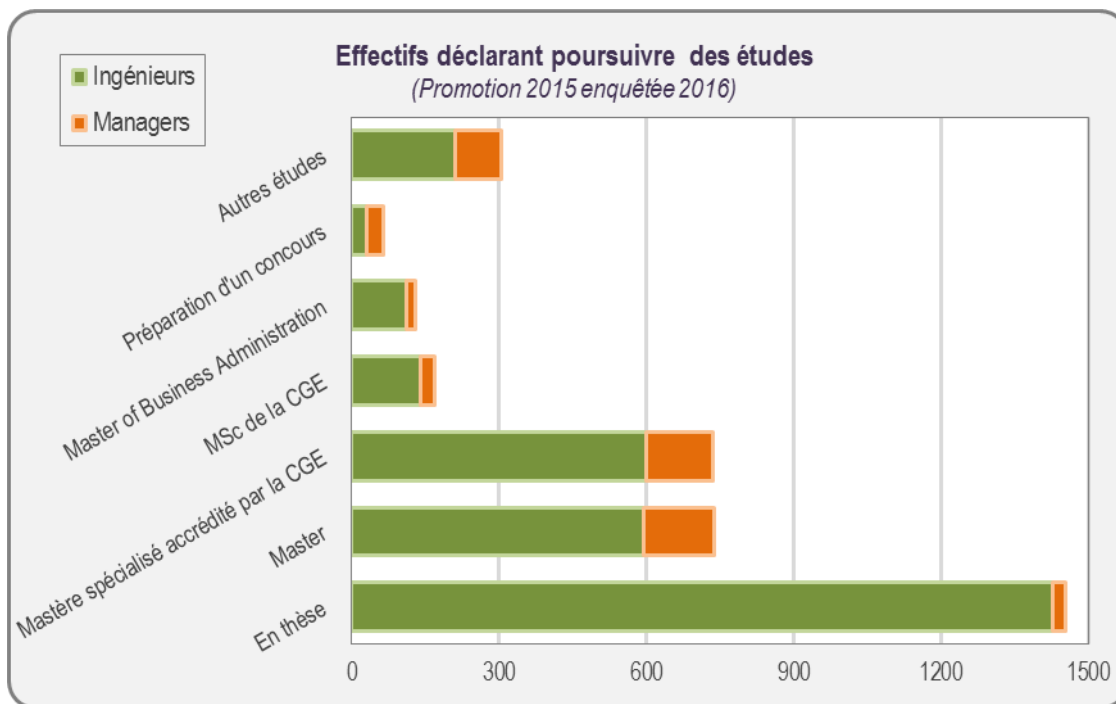
Le classement des trois principales difficultés rencontrées par les diplômés en quête d'un emploi indique que la principale raison invoquée est l'absence d'expérience professionnelle. Les autres motifs invoqués sont la difficulté à trouver des offres d'emploi, la mise en valeur de leurs compétences et la mobilité géographique, cités plus souvent par les ingénieurs. Le salaire proposé jugé insuffisant est cité par un manager sur quatre.

3. Poursuite d'études et thèses

Poursuite d'études : 12 % des diplômés concernés

La poursuite d'études après l'obtention d'un diplôme délivré par une grande école concerne principalement les ingénieurs. En incluant les thèses, 15,5 % des ingénieurs sortis en 2015 contre seulement 5,0 % des diplômés des écoles de management poursuivent des études.

Au total, les managers représentent 14,6 % des jeunes diplômés des grandes écoles qui poursuivent des études.



La part des thèses est très élevée : elle représente près de 40 % des diplômés en poursuite d'études et concerne essentiellement les ingénieurs. Près de la moitié d'entre eux sont en thèse, 19,2 % en Mastère Spécialisé® accrédité par la CGE et 19,1 % en master, les résultats variant peu selon le sexe.

Les managers qui poursuivent des études se tournent plus vers un master ou un Mastère Spécialisé® ; là aussi, les femmes et les hommes ont à peu près le même comportement.

Promotion 2015 Enquête 2016	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
En thèse	45,1%	47,3%	45,8%	5,9%	4,1%	5,0%	40,5%	37,7%	39,5%
Master	19,1%	19,0%	19,1%	29,8%	29,8%	29,8%	20,5%	21,9%	21,0%
Mastère spécialisé accrédité par la CGE	19,0%	19,7%	19,2%	27,7%	29,3%	28,5%	19,6%	21,0%	20,1%
MSc de la CGE	5,3%	2,9%	4,5%	7,6%	5,0%	6,3%	5,5%	3,3%	4,7%
Master of Business Administration	3,9%	2,9%	3,6%	4,2%	3,7%	4,0%	3,8%	3,0%	3,5%
Préparation d'un concours	0,8%	1,5%	1,0%	5,9%	8,3%	7,1%	1,8%	3,3%	2,3%
Autres études	6,8%	6,8%	6,8%	18,9%	19,8%	19,4%	8,2%	9,8%	8,8%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Les doctorants

Les diplômés des grandes écoles préparant une thèse sont en très grande majorité des ingénieurs (97,6 %).

Un doctorant sur trois est une femme (proportion équivalente à la part des femmes dans les écoles d'ingénieurs).

Les laboratoires d'accueil des doctorants sont situés en France pour la plupart (82 %).

Types de thèse des diplômés ayant répondu

(Enquête 2016 - Promotion 2015)

Promotion 2015	Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total
Thèse Cifre	35,4%	35,3%	35,4%
Thèse académique	58,6%	60,5%	59,2%
Autre thèse	6,0%	4,2%	5,4%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%

Rémunération selon le type de thèse préparée

		Cifre	Académique	Autre	Ensemble
Rémunération brute annuelle (ou annualisée) hors primes, avantages en nature et gratifications	Moyenne	27 770 €	23 077 €	24 521 €	24 855 €
	Médiane	27 500 €	22 000 €	24 120 €	24 120 €

Les thèses Cifre bénéficient en moyenne de meilleures conditions de rémunération.

L'apprentissage des nouveaux diplômés



13 % d'apprentis dans les grandes écoles

Promotion 2015 enquêtée en 2016

Apprentis	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Taux d'apprentis	11,1%	7,9%	10,1%	17,3%	19,7%	18,5%	12,7%	13,3%	12,9%
Apprentis Salaire brut annuel moyen Hors primes (France)	33 529 €	31 629 €	33 064 €	33 898 €	32 890 €	33 356 €	33 577 €	32 228 €	33 046 €
Ensemble des diplômés Salaire brut annuel moyen Hors primes (France)	33 857 €	32 022 €	33 291 €	35 466 €	33 234 €	34 349 €	34 249 €	32 395 €	33 542 €

La part d'apprentis dans les écoles de management est proche de 20 % ; elle est de 10 % dans les écoles d'ingénieurs.

Le salaire à l'embauche des apprentis est proche de la moyenne nationale, pour les ingénieurs comme pour les managers. Il est cependant inférieur d'environ 1 500 € pour les managers-hommes apprentis par rapport à l'ensemble des managers-hommes.

Les apprentis entrent directement sur le marché du travail

Promotion 2015 Enquête 2016	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
En activité professionnelle	73,4%	74,0%	73,5%	74,2%	73,8%	74,0%	73,6%	74,0%	73,8%
Volontariat	4,3%	3,0%	4,0%	7,5%	4,8%	6,0%	5,3%	4,2%	4,9%
En recherche d'emploi	10,8%	11,2%	10,9%	10,9%	15,1%	13,2%	11,0%	13,7%	12,0%
En poursuite d'études (Hors thèse)	7,6%	7,1%	7,5%	4,5%	3,4%	4,0%	6,5%	4,7%	5,8%
En thèse	1,6%	2,2%	1,7%	0,5%	0,2%	0,4%	1,2%	0,9%	1,1%
Sans activité volontairement	2,4%	2,4%	2,4%	2,3%	2,7%	2,5%	2,4%	2,5%	2,5%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Les apprentis sont un peu plus souvent en emploi que l'ensemble des diplômés (respectivement 73,8 % et 68,2 %) et moins souvent en recherche d'emploi (12 % contre 14,6 %) et en poursuite d'études (6,9 % contre 11,8 % au niveau national).

Un apprenti sur trois embauché dans son entreprise d'accueil

Promotion 2015 - Enquête 2016	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Apprentissage (embauche dans l'entreprise d'accueil du contrat)	37,9%	42,2%	39,0%	30,7%	28,2%	29,3%	35,5%	33,5%	34,7%
Site Internet spécialisé dans l'emploi (APEC, ...)	16,8%	16,0%	16,6%	9,4%	17,2%	13,6%	14,4%	16,0%	15,0%
Relations personnelles	10,9%	5,8%	9,6%	14,4%	12,3%	13,2%	11,9%	9,8%	11,1%
Candidature spontanée	7,6%	9,0%	8,0%	5,9%	6,9%	6,4%	7,0%	7,7%	7,2%
Démarché(e) par un "chasseur de têtes"	7,5%	4,9%	6,9%	8,4%	5,9%	7,1%	7,9%	5,4%	6,9%
Sites Internet d'entreprises	4,6%	4,1%	4,5%	9,2%	8,7%	8,9%	6,3%	6,8%	6,5%
Réseau social (Viadeo, LinkedIn, ...)	4,2%	4,4%	4,2%	5,7%	4,6%	5,1%	4,7%	4,6%	4,7%
Autre moyen	3,4%	3,8%	3,5%	2,7%	2,5%	2,6%	3,1%	3,0%	3,1%
Réseau des anciens élèves	1,4%	2,6%	1,7%	4,0%	2,9%	3,4%	2,2%	3,0%	2,5%
Service Emploi de votre Ecole	2,2%	2,9%	2,3%	1,9%	2,1%	2,0%	2,0%	3,2%	2,5%
Forum de votre école	1,5%	2,0%	1,6%	2,5%	3,1%	2,8%	1,8%	2,5%	2,1%
Stage de fin d'études	1,7%	1,5%	1,6%	1,3%	1,6%	1,5%	1,6%	1,6%	1,6%
Stage année césure, année professionnalisante	0,1%	0,6%	0,2%	2,3%	3,3%	2,8%	0,8%	2,3%	1,4%
Concours	0,2%	0,3%	0,2%	1,1%	0,8%	1,0%	0,6%	0,6%	0,6%
Presse	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%	0,0%	0,2%	0,1%	0,0%	0,1%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Un apprenti sur trois ayant répondu à l'enquête a été embauché dans son entreprise d'accueil.

Annexes



1. Principaux indicateurs de la promotion 2014

Principaux indicateurs d'insertion

Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Ensemble	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
<i>Avant-dernière</i> promotion	Promo 2013	Promo 2014	Promo 2013	Promo 2014	Promo 2013	Promo 2014
Taux net d'emploi *	92,8%	93,0%	92,7%	93,9%	92,7%	93,2%
% CDI /Diplômés en emploi	81,4%	83,5%	84,9%	87,3%	82,0%	84,0%
% Cadre (emplois en France)	89,5%	88,9%	76,8%	79,2%	86,3%	85,8%
% Emplois en province	49,1%	50,8%	22,8%	21,5%	41,3%	41,6%
% Emplois en Île-de-France	36,9%	35,8%	55,1%	54,3%	42,4%	41,8%
% Emplois à l'étranger	14,0%	13,4%	22,1%	24,2%	16,3%	16,6%
Satisfaction dans l'emploi (échelle de 1 à 5)	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0
Salaires brut annuel moyen Hors primes (France) **	33 792 €	33 735 €	33 997 €	34 984 €	33 762 €	33 956 €
Salaires brut annuel moyen Avec primes (France) **	36 764 €	36 576 €	38 506 €	39 450 €	37 033 €	37 182 €
Salaires brut annuel moyen Hors primes **	35 118 €	35 155 €	35 879 €	36 955 €	35 207 €	35 522 €
Salaires brut annuel moyen Avec primes **	38 566 €	38 291 €	40 919 €	42 001 €	38 990 €	39 131 €

Principaux indicateurs d'insertion (enquête 2016)

selon le sexe et le type d'école

Promotion 2014	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux net d'emploi *	93,5%	92,0%	93,0%	94,9%	93,0%	93,9%	93,8%	92,3%	93,2%
% CDI /Diplômés en emploi	87,8%	75,0%	83,5%	90,6%	84,1%	87,3%	87,9%	77,7%	84,0%
% Cadre (emplois en France)	93,1%	80,5%	88,9%	83,7%	74,9%	79,2%	90,8%	77,8%	85,8%
% Emplois en province	48,9%	54,8%	50,8%	20,9%	22,1%	21,5%	41,9%	41,0%	41,6%
% Emplois en Île-de-France	36,9%	33,4%	35,8%	53,9%	54,8%	54,3%	41,3%	42,6%	41,8%
% Emplois à l'étranger	14,2%	11,8%	13,4%	25,2%	23,1%	24,2%	16,8%	16,4%	16,6%
Satisfaction dans l'emploi (échelle 1 à 5)	4,0	3,9	4,0	4,1	3,9	4,0	4,0	3,9	4,0
Salaires brut annuel moyen Hors primes (France) **	34 519 €	32 152 €	33 735 €	36 214 €	33 749 €	34 984 €	34 810 €	32 572 €	33 956 €
Salaires brut annuel moyen Avec primes (France) **	37 620 €	34 470 €	36 576 €	41 872 €	37 016 €	39 450 €	38 416 €	35 180 €	37 182 €
Salaires brut annuel moyen Hors primes **	36 090 €	33 216 €	35 155 €	38 342 €	35 516 €	36 955 €	36 522 €	33 875 €	35 522 €
Salaires brut annuel moyen Avec primes **	39 539 €	35 702 €	38 291 €	44 730 €	39 167 €	42 001 €	40 591 €	36 729 €	39 131 €

* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

** Seules les rémunérations des personnes à temps complet ont été prises en compte

Nature des contrats de travail selon le type d'école et le sexe

Promotion 2014 Enquête 2016	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
CDI *	75,5%	66,3%	72,5%	69,8%	66,6%	68,2%	73,7%	65,5%	70,5%
CDD	8,8%	20,3%	12,5%	6,6%	11,1%	8,9%	8,6%	17,2%	12,0%
Mission d'intérim	1,7%	1,8%	1,7%	0,7%	1,5%	1,1%	1,4%	1,6%	1,5%
Autre	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Contrat à l'étranger	13,9%	11,7%	13,2%	22,9%	20,8%	21,9%	16,2%	15,7%	16,0%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

* y compris CDIC (CDI de chantier)

2. Principaux indicateurs de la promotion 2013

Principaux indicateurs d'insertion (enquête 2016)

selon le sexe et le type d'école

Promotion 2013	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux net d'emploi *	96,2%	94,3%	95,6%	97,0%	95,3%	96,1%	96,3%	94,6%	95,7%
% CDI /Diplômés en emploi	92,6%	83,9%	89,8%	93,9%	89,5%	91,7%	92,7%	85,5%	90,0%
% Cadre (emplois en France)	93,7%	83,6%	90,4%	84,1%	74,6%	79,3%	91,6%	79,9%	87,2%
% Emplois en province	48,4%	53,1%	49,9%	22,6%	22,8%	22,7%	41,8%	40,7%	41,4%
% Emplois en Île-de-France	36,8%	34,2%	36,0%	49,0%	51,7%	50,3%	40,0%	41,4%	40,5%
% Emplois à l'étranger	14,8%	12,7%	14,1%	28,4%	25,5%	27,0%	18,1%	17,9%	18,1%
Satisfaction dans l'emploi (échelle 1 à 5)	3,9	3,9	3,9	4,1	3,9	4,0	4,0	3,9	3,9
Salaire brut annuel moyen Hors primes (France) **	36 180 €	33 499 €	35 316 €	37 326 €	34 380 €	35 899 €	36 397 €	33 682 €	35 396 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes (France) **	39 682 €	36 063 €	38 516 €	43 151 €	37 828 €	40 572 €	40 371 €	36 504 €	38 945 €
Salaire brut annuel moyen Hors primes **	38 178 €	34 729 €	37 088 €	40 757 €	36 894 €	38 912 €	38 727 €	35 389 €	37 502 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes **	42 335 €	37 486 €	40 802 €	47 511 €	40 734 €	44 274 €	43 458 €	38 500 €	41 639 €

* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

** Seules les rémunérations des personnes à temps complet ont été prises en compte

3. Répartition des emplois selon le secteur d'activité

Ingénieurs

Répartition des ingénieurs dans les secteurs d'activité

Promotion 2015 enquêtée en 2016

Secteur d'activité	Hommes	Femmes	Ensembl	% Femmes
Sociétés de conseil, Bureaux d'études, Ingénierie	18,1%	15,8%	17,4%	27,9%
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	15,3%	9,0%	13,4%	20,7%
Activités informatiques et services d'information (TIC Services)	13,6%	7,2%	11,7%	19,0%
Construction, BTP	7,7%	6,9%	7,4%	28,6%
Énergie (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné)	5,3%	4,7%	5,1%	28,4%
Industrie agroalimentaire	2,3%	10,2%	4,7%	66,2%
Industrie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	4,5%	1,7%	3,6%	14,6%
Activités financières et d'assurance	3,8%	3,1%	3,6%	26,1%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,7%	3,1%	2,8%	33,5%
Autres industries (bois, imprimerie, fabrication, réparation et installation de machines et d'équipements, ...)	3,0%	2,4%	2,8%	26,3%
Recherche-développement scientifique	2,7%	2,8%	2,8%	31,6%
Industrie chimique	1,3%	4,1%	2,1%	59,2%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	2,4%	1,6%	2,1%	22,8%
Télécommunications	2,4%	1,3%	2,1%	18,7%
Industrie pharmaceutique	1,1%	3,5%	1,8%	58,5%
Agriculture, sylviculture et pêche	1,4%	2,7%	1,8%	47,2%
Commerce	1,5%	2,4%	1,8%	42,1%
Administration d'État, Collectivités territoriales, Hospitalière	1,4%	2,2%	1,7%	40,3%
Enseignement, recherche	1,2%	2,3%	1,5%	45,9%
Transports (Services)	1,3%	1,4%	1,3%	32,0%
Industries extractives	1,0%	0,7%	0,9%	24,4%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, de contrôle et d'analyses techniques	0,6%	1,5%	0,9%	50,9%
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	0,3%	1,7%	0,8%	70,4%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	0,8%	0,6%	0,7%	26,9%
Production et distribution d'eau assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,5%	0,9%	0,6%	44,2%
Santé humaine et action sociale	0,5%	0,6%	0,5%	36,4%
Édition, audiovisuel et diffusion	0,4%	0,5%	0,4%	34,6%
Activités immobilières	0,3%	0,4%	0,3%	33,3%
Arts, spectacles et activités récréatives	0,3%	0,3%	0,3%	30,6%
Hébergement et restauration	0,2%	0,2%	0,2%	32,0%
Tourisme	0,2%	0,2%	0,2%	33,3%
Autres secteurs	2,1%	4,0%	2,7%	45,8%
Ensemble (Secteur activité renseigné)	100,0%	100,0%	100,0%	30,7%

Regroupement par grand secteur d'activité :

Agriculture, sylviculture et pêche	1,4%	2,7%	1,8%	47,2%
Industrie	37,6%	41,2%	38,7%	32,7%
Construction-BTP	7,7%	6,9%	7,4%	28,6%
Services	51,3%	45,1%	49,4%	28,1%
Autres secteurs	2,1%	4,0%	2,7%	45,8%
Ensemble (Secteur activité renseigné)	100,0%	100,0%	100,0%	30,7%

Salaire brut annuel moyen hors primes des ingénieurs dans les secteurs d'activité

Promotion 2015 enquêtée en 2016 - Lieu de travail en France

Secteurs d'activité	Hommes	Femmes	Ensemble
Sociétés de conseil, Bureaux d'études, Ingénierie	34 112 €	33 082 €	33 823 €
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	33 884 €	33 821 €	33 871 €
Activités informatiques et services d'information (TIC Services)	33 956 €	33 304 €	33 834 €
Construction, BTP	33 140 €	32 335 €	32 900 €
Énergie (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné)	35 708 €	34 976 €	35 500 €
Industrie agroalimentaire	30 813 €	29 306 €	29 831 €
Industrie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	35 138 €	36 040 €	35 279 €
Activités financières et d'assurance	40 379 €	37 641 €	39 560 €
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	34 523 €	33 337 €	34 111 €
Autres industries (bois, imprimerie, fabrication, réparation et installation de machines et d'équipements, ...)	32 201 €	31 893 €	32 119 €
Recherche-développement scientifique	31 523 €	29 739 €	31 003 €
Industrie chimique	33 696 €	33 273 €	33 446 €
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	33 200 €	33 685 €	33 307 €
Télécommunications	35 664 €	36 113 €	35 747 €
Industrie pharmaceutique	35 440 €	33 816 €	34 471 €
Agriculture, sylviculture et pêche	27 217 €	25 405 €	26 357 €
Commerce	31 169 €	28 530 €	29 935 €
Administration d'État, Collectivités territoriales, Hospitalière	33 627 €	26 873 €	30 829 €
Enseignement, recherche	28 366 €	26 148 €	27 433 €
Transports (Services)	34 425 €	34 121 €	34 321 €
Industries extractives	37 743 €	36 779 €	37 532 €
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, de contrôle et d'analyses techniques	29 497 €	27 453 €	28 413 €
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	31 255 €	28 631 €	29 439 €
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	33 946 €	34 471 €	34 079 €
Production et distribution d'eau assainissement, gestion des déchets et dépollution	31 720 €	29 725 €	30 888 €
Santé humaine et action sociale	33 225 €	32 772 €	33 035 €
Édition, audiovisuel et diffusion	32 968 €	32 808 €	32 915 €
Activités immobilières	36 836 €	34 036 €	35 924 €
Arts, spectacles et activités récréatives	31 240 €	27 021 €	30 185 €
Hébergement et restauration	29 200 €	26 017 €	28 076 €
Tourisme	35 303 €	35 003 €	35 192 €
Autres secteurs	33 486 €	28 650 €	31 169 €
Ensemble (Secteur activité renseigné)	33 895 €	32 067 €	33 332 €

Managers

Répartition des managers dans les secteurs d'activité

Promotion 2015 enquêtée en 2016

Secteur d'activité	Hommes	Femmes	Ensemb	% Femmes
Activités financières et d'assurance	22,7%	14,4%	18,6%	38,2%
Sociétés de conseil, Bureaux d'études, Ingénierie	15,7%	14,2%	14,9%	46,8%
Commerce	8,4%	12,0%	10,2%	58,3%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, de contrôle et d'analyses techniques	8,2%	6,4%	7,3%	43,1%
Activités informatiques et services d'information (TIC Services)	6,2%	4,9%	5,6%	43,3%
Industrie agroalimentaire	4,5%	6,1%	5,3%	57,2%
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	3,5%	2,9%	3,2%	44,4%
Industrie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	3,6%	2,6%	3,1%	41,1%
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	1,9%	4,3%	3,1%	68,8%
Édition, audiovisuel et diffusion	2,4%	2,6%	2,5%	52,3%
Industrie chimique	1,3%	2,5%	1,9%	65,8%
Télécommunications	1,9%	1,6%	1,8%	45,0%
Tourisme	1,5%	2,1%	1,8%	56,4%
Hébergement et restauration	1,4%	2,1%	1,8%	58,7%
Transports (Services)	1,7%	1,8%	1,8%	49,6%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,4%	1,7%	1,6%	53,7%
Industrie pharmaceutique	1,0%	2,1%	1,6%	67,2%
Autres industries (bois, imprimerie, fabrication, réparation et installation de machines et d'équipements, ...)	1,4%	1,6%	1,5%	52,1%
Activités immobilières	1,5%	1,0%	1,3%	39,0%
Arts, spectacles et activités récréatives	1,4%	1,1%	1,3%	44,0%
Énergie (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné)	1,0%	1,4%	1,2%	56,8%
Construction, BTP	1,2%	1,0%	1,1%	46,0%
Santé humaine et action sociale	0,5%	1,1%	0,8%	70,5%
Enseignement, recherche	0,6%	0,8%	0,7%	55,4%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	0,6%	0,6%	0,6%	51,0%
Administration d'État, Collectivités territoriales, Hospitalière	0,6%	0,6%	0,6%	51,1%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	0,4%	0,3%	0,4%	39,3%
Agriculture, sylviculture et pêche	0,3%	0,4%	0,3%	51,9%
Production et distribution d'eau assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,2%	0,2%	0,2%	53,3%
Industries extractives	0,2%	0,1%	0,2%	35,7%
Recherche-développement scientifique	0,3%	0,1%	0,2%	28,6%
Autres secteurs	2,4%	5,3%	3,8%	68,6%
Ensemble (Secteur activité renseigné)	100,0%	100,0%	100,0%	49,3%

Regroupement par grand secteur d'activité :

Agriculture, sylviculture et pêche	0,3%	0,4%	0,3%	51,9%
Industrie	19,7%	24,8%	22,2%	55,1%
Construction-BTP	1,2%	1,0%	1,1%	46,0%
Services	76,4%	68,5%	72,5%	46,6%
Autres secteurs	2,4%	5,3%	3,8%	68,6%
Ensemble (Secteur activité renseigné)	100,0%	100,0%	100,0%	49,3%

Salaire brut annuel moyen hors primes des managers dans les secteurs d'activité

Promotion 2015 enquêtée en 2016 - Lieu de travail en France

Secteur d'activité	Hommes	Femmes	Ensemble
Activités financières et d'assurance	37 710 €	36 533 €	37 263 €
Sociétés de conseil, Bureaux d'études, Ingénierie	37 971 €	36 461 €	37 267 €
Commerce	31 756 €	30 513 €	31 003 €
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, de contrôle et d'analyses techniques	36 255 €	34 470 €	35 488 €
Activités informatiques et services d'information (TIC Services)	33 951 €	32 562 €	33 347 €
Industrie agroalimentaire	31 724 €	32 213 €	31 997 €
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	35 209 €	32 122 €	33 876 €
Industrie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	35 285 €	32 570 €	34 152 €
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	31 244 €	30 909 €	31 004 €
Édition, audiovisuel et diffusion	32 104 €	29 449 €	30 728 €
Industrie chimique	34 689 €	34 661 €	34 670 €
Télécommunications	34 052 €	33 457 €	33 719 €
Tourisme	32 533 €	30 564 €	31 346 €
Hébergement et restauration	28 691 €	27 343 €	27 856 €
Transports (Services)	32 648 €	31 071 €	31 758 €
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	30 269 €	28 531 €	29 285 €
Industrie pharmaceutique	38 190 €	34 007 €	35 693 €
Autres industries (bois, imprimerie, fabrication, réparation et installation de machines et d'équipements, ...)	33 627 €	31 518 €	32 636 €
Activités immobilières	34 203 €	36 068 €	34 895 €
Arts, spectacles et activités récréatives	28 662 €	23 991 €	26 703 €
Énergie (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné)	36 022 €	34 294 €	34 935 €
Construction, BTP	32 782 €	32 237 €	32 519 €
Santé humaine et action sociale	32 300 €	30 067 €	30 611 €
Enseignement, recherche	39 317 €	25 858 €	32 318 €
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	33 850 €	33 039 €	33 466 €
Administration d'État, Collectivités territoriales, Hospitalière	34 883 €	30 818 €	33 286 €
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	33 630 €	32 643 €	33 301 €
Agriculture, sylviculture et pêche	40 686 €	33 133 €	35 916 €
Production et distribution d'eau assainissement, gestion des déchets et dépollution	35 208 €	32 440 €	33 824 €
Industries extractives	32 500 €	37 350 €	34 925 €
Recherche-développement scientifique	33 483 €	33 653 €	33 534 €
Autres secteurs	31 229 €	30 711 €	30 876 €
Ensemble (Secteur activité renseigné)	35 094 €	32 962 €	34 026 €

4. Répartition des emplois des sociétés de conseil-bureaux d'études, ingénierie selon le secteur d'activité de l'entreprise d'intervention

Dans les tableaux ci-après, les diplômés employés dans les sociétés de conseil, bureaux d'études et ingénierie sont répartis dans le secteur d'activité de l'entreprise dans laquelle ils interviennent (secteur d'intervention) ou demeurent dans le secteur sociétés de conseil et bureaux d'études s'ils ont déclaré « multi-secteurs ».

Ingénieurs

Secteur d'intervention des sociétés de conseil et des bureaux d'études pour les ingénieurs

Promotion 2015 enquêtée en 2016

Secteur d'activité	Hommes	Femmes	Ensembl	% Femmes
Sociétés de conseil, Bureaux d'études, Ingénierie	36,3%	39,0%	37,0%	29,4%
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	20,8%	12,7%	18,5%	19,2%
Activités informatiques et services d'information (TIC Services)	7,4%	6,4%	7,1%	25,0%
Énergie (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné)	6,6%	7,6%	6,9%	31,0%
Activités financières et d'assurance	4,6%	3,0%	4,2%	20,2%
Construction, BTP	3,3%	3,8%	3,4%	31,2%
Industrie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	2,2%	1,8%	2,1%	23,4%
Industrie pharmaceutique	1,0%	3,5%	1,7%	57,9%
Autres industries (bois, imprimerie, fabrication, réparation et installation de machines et d'équipements, ...)	1,8%	0,6%	1,5%	12,1%
Transports (Services)	1,6%	1,1%	1,5%	21,2%
Télécommunications	1,5%	1,1%	1,4%	21,9%
Recherche-développement scientifique	1,2%	1,6%	1,3%	34,5%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,1%	1,3%	1,1%	32,0%
Industrie agroalimentaire	0,8%	1,9%	1,1%	48,0%
Production et distribution d'eau assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,9%	1,6%	1,1%	40,0%
Administration d'État, Collectivités territoriales, Hospitalière	0,7%	1,6%	1,0%	45,5%
Agriculture, sylviculture et pêche	0,3%	1,8%	0,7%	68,8%
Industrie chimique	0,6%	0,3%	0,5%	16,7%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	0,7%	0,0%	0,5%	0,0%
Industries extractives	0,6%	0,2%	0,4%	10,0%
Commerce	0,4%	0,3%	0,4%	22,2%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	0,2%	0,3%	0,2%	40,0%
Activités immobilières	0,1%	0,3%	0,2%	50,0%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, de contrôle et d'analyses techniques	0,1%	0,2%	0,1%	33,3%
Édition, audiovisuel et diffusion	0,2%	0,0%	0,1%	0,0%
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	0,1%	0,3%	0,1%	66,7%
Santé humaine et action sociale	0,1%	0,3%	0,1%	66,7%
Enseignement, recherche	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%
Autres secteurs	4,8%	7,3%	5,5%	37,4%
Ensemble (Secteur activité renseigné)	100,0%	100,0%	100,0%	27,9%

Managers

Secteur d'intervention des sociétés de conseil et des bureaux d'études pour les managers

Promotion 2015 enquêtée en 2016

Secteur d'activité	Hommes	Femmes	Ensembl	% Femmes
Sociétés de conseil, Bureaux d'études, Ingénierie	58,0%	62,8%	60,2%	48,8%
Activités financières et d'assurance	14,1%	7,3%	10,9%	31,5%
Activités informatiques et services d'information (TIC Services)	4,5%	5,5%	5,0%	51,7%
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	2,7%	2,8%	2,7%	46,9%
Énergie (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné)	2,9%	1,8%	2,4%	35,7%
Commerce	1,9%	1,1%	1,5%	33,3%
Administration d'État, Collectivités territoriales, Hospitalière	1,0%	1,7%	1,3%	60,0%
Industrie agroalimentaire	1,1%	1,3%	1,2%	50,0%
Télécommunications	1,1%	1,1%	1,1%	46,2%
Industrie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	1,0%	1,1%	1,0%	50,0%
Industrie pharmaceutique	0,6%	1,1%	0,9%	60,0%
Transports (Services)	1,1%	0,2%	0,7%	12,5%
Santé humaine et action sociale	0,3%	0,7%	0,5%	66,7%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, de contrôle et d'analyses techniques	0,5%	0,4%	0,4%	40,0%
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	0,6%	0,2%	0,4%	20,0%
Activités immobilières	0,2%	0,6%	0,3%	75,0%
Autres industries (bois, imprimerie, fabrication, réparation et installation de machines et d'équipements, ...)	0,3%	0,2%	0,3%	33,3%
Construction, BTP	0,0%	0,6%	0,3%	100,0%
Hébergement et restauration	0,3%	0,0%	0,2%	0,0%
Production et distribution d'eau assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,3%	0,0%	0,2%	0,0%
Tourisme	0,0%	0,4%	0,2%	100,0%
Agriculture, sylviculture et pêche	0,2%	0,0%	0,1%	0,0%
Arts, spectacles et activités récréatives	0,0%	0,2%	0,1%	100,0%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,2%	0,0%	0,1%	0,0%
Enseignement, recherche	0,0%	0,2%	0,1%	100,0%
Industrie chimique	0,2%	0,0%	0,1%	0,0%
Recherche-développement scientifique	0,2%	0,0%	0,1%	0,0%
Autres secteurs	6,6%	9,0%	7,7%	54,4%
Ensemble (Secteur activité renseigné)	100,0%	100,0%	100,0%	46,8%

5. Répartition des emplois selon le service / département

Ingénieurs

Répartition des ingénieurs selon les services / départements

Promotion 2015 enquêtée en 2016

Service / Département	Hommes	Femmes	Ensemble	% Femmes
Études - Conseil et expertise	19,8%	20,6%	20,0%	31,5%
Recherche-développement, études scientifiques et techniques (autre qu'informatique)	17,6%	20,2%	18,4%	33,6%
Études et développement en systèmes d'information	13,9%	6,4%	11,6%	17,0%
Production - Exploitation	9,7%	10,8%	10,1%	32,9%
Informatique industrielle et technique	7,0%	2,8%	5,7%	14,8%
Méthodes, contrôle de production, maintenance	6,0%	4,4%	5,5%	24,5%
Commercial(e) (dont ingénieur(e) d'affaire)	4,7%	4,8%	4,7%	31,2%
Qualité, hygiène, sécurité, environnement, normalisation, certification	2,4%	7,2%	3,9%	57,2%
Maîtrise d'ouvrage	3,3%	3,4%	3,3%	31,3%
Achats, approvisionnements, logistique	2,4%	3,8%	2,8%	41,9%
Réseaux, intranet, internet, télécommunications	2,3%	1,2%	1,9%	18,5%
Assistance technique	1,9%	1,7%	1,8%	28,1%
Administration, gestion, finance, comptabilité	1,4%	2,2%	1,6%	41,5%
Direction générale	1,7%	0,7%	1,4%	15,4%
Marketing	0,8%	2,3%	1,3%	56,3%
Audit	0,9%	1,0%	1,0%	33,1%
Innovation, transfert de technologie, propriété industrielle, brevets	0,9%	0,8%	0,9%	28,1%
Exploitation / maintenance informatique	1,0%	0,4%	0,8%	14,0%
Recherche expérimentale	0,5%	1,2%	0,7%	51,7%
Enseignement - Formation	0,5%	0,9%	0,6%	47,4%
Développement durable, RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)	0,2%	1,3%	0,6%	70,8%
Communication	0,2%	0,3%	0,2%	46,4%
Ressources humaines	0,2%	0,3%	0,2%	41,7%
Juridique	0,0%	0,1%	0,0%	100,0%
Autre service ou département	0,9%	1,2%	1,0%	37,8%
Ensemble (Service/Département renseigné)	100,0%	100,0%	100,0%	30,7%

Salaire brut annuel moyen hors primes des ingénieurs dans les services / départements

Promotion 2015 enquêtée en 2016 - Lieu de travail en France

Service / Département	Hommes	Femmes	Ensemble
Études - Conseil et expertise	34 817 €	32 580 €	34 100 €
Recherche-développement, études scientifiques et techniques (autre qu'informatique)	33 282 €	31 569 €	32 722 €
Études et développement en systèmes d'information	34 689 €	34 092 €	34 583 €
Production - Exploitation	33 427 €	32 228 €	33 036 €
Informatique industrielle et technique	33 408 €	34 456 €	33 569 €
Méthodes, contrôle de production, maintenance	33 521 €	32 271 €	33 195 €
Commercial(e) (dont ingénieur(e) d'affaire)	33 063 €	30 783 €	32 306 €
Qualité, hygiène, sécurité, environnement, normalisation, certification	31 813 €	30 430 €	31 034 €
Maîtrise d'ouvrage	35 674 €	34 545 €	35 301 €
Achats, approvisionnements, logistique	33 733 €	33 191 €	33 498 €
Réseaux, intranet, internet, télécommunications	35 305 €	35 111 €	35 273 €
Assistance technique	32 517 €	31 293 €	32 179 €
Administration, gestion, finance, comptabilité	34 990 €	29 717 €	32 796 €
Direction générale	31 055 €	24 087 €	29 977 €
Marketing	33 295 €	31 504 €	32 255 €
Audit	37 207 €	35 626 €	36 733 €
Innovation, transfert de technologie, propriété industrielle, brevets	34 138 €	34 373 €	34 202 €
Exploitation / maintenance informatique	32 797 €	34 128 €	32 987 €
Recherche expérimentale	28 969 €	25 529 €	26 986 €
Enseignement - Formation	30 746 €	26 324 €	28 903 €
Développement durable, RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)	32 101 €	29 481 €	30 284 €
Communication	27 117 €	26 819 €	26 989 €
Ressources humaines	37 536 €	34 746 €	36 463 €
Juridique		31 920 €	31 920 €
Autre service ou département	35 352 €	31 958 €	33 883 €
Ensemble (Service/Département renseigné)	33 925 €	32 100 €	33 363 €

Managers

Répartition des managers selon les services / départements

Promotion 2015 enquêtée en 2016

Service / Département	Hommes	Femmes	Ensemble	% Femmes
Commercial(e) (dont ingénieur(e) d'affaire)	20,0%	15,7%	17,9%	43,8%
Études - Conseil et expertise	18,3%	14,7%	16,5%	44,4%
Administration, gestion, finance, comptabilité	18,8%	13,5%	16,2%	41,6%
Marketing	10,6%	20,5%	15,5%	65,8%
Audit	8,8%	6,9%	7,9%	43,7%
Achats, approvisionnements, logistique	4,2%	6,8%	5,5%	61,7%
Communication	2,8%	5,2%	4,0%	65,0%
Direction générale	5,6%	1,9%	3,7%	25,5%
Ressources humaines	1,6%	5,9%	3,7%	78,1%
Maîtrise d'ouvrage	2,0%	1,1%	1,6%	36,2%
Études et développement en systèmes d'information	1,5%	1,1%	1,3%	42,5%
Recherche-développement, études scientifiques et techniques (autre qu'informatique)	0,8%	0,8%	0,8%	50,8%
Production - Exploitation	0,7%	0,6%	0,7%	47,2%
Réseaux, intranet, internet, télécommunications	0,5%	0,8%	0,6%	62,0%
Juridique	0,4%	0,4%	0,4%	50,0%
Développement durable, RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)	0,1%	0,5%	0,3%	79,2%
Enseignement - Formation	0,2%	0,3%	0,3%	60,9%
Innovation, transfert de technologie, propriété industrielle, brevets	0,2%	0,3%	0,2%	60,0%
Informatique industrielle et technique	0,3%	0,2%	0,2%	36,8%
Méthodes, contrôle de production, maintenance	0,2%	0,1%	0,2%	28,6%
Qualité, hygiène, sécurité, environnement, normalisation, certification	0,2%	0,1%	0,1%	33,3%
Assistance technique	0,1%	0,1%	0,1%	50,0%
Exploitation / maintenance informatique	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%
Recherche expérimentale	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Autre service ou département	1,9%	2,3%	2,1%	54,1%
Ensemble (Service/Département renseigné)	100,0%	100,0%	100,0%	49,8%

Salaire brut annuel moyen hors primes des managers dans les services / départements

Promotion 2015 enquêtée en 2016 - Lieu de travail en France

Service / Département	Hommes	Femmes	Ensemble
Commercial(e) (dont ingénieur(e) d'affaire)	31 863 €	30 956 €	31 467 €
Études - Conseil et expertise	39 459 €	37 700 €	38 685 €
Administration, gestion, finance, comptabilité	36 803 €	33 601 €	35 415 €
Marketing	32 580 €	32 100 €	32 264 €
Audit	35 696 €	35 372 €	35 561 €
Achats, approvisionnements, logistique	32 896 €	30 840 €	31 670 €
Communication	29 005 €	28 612 €	28 737 €
Direction générale	33 793 €	34 457 €	33 967 €
Ressources humaines	31 396 €	30 936 €	31 042 €
Maîtrise d'ouvrage	36 439 €	36 452 €	36 444 €
Études et développement en systèmes d'information	36 772 €	34 691 €	35 880 €
Recherche-développement, études scientifiques et techniques (autre qu'informatique)	34 596 €	33 725 €	34 060 €
Production - Exploitation	37 911 €	30 376 €	34 365 €
Réseaux, intranet, internet, télécommunications	37 550 €	38 484 €	38 173 €
Juridique	74 509 €	45 750 €	61 727 €
Développement durable, RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)	29 370 €	30 970 €	30 570 €
Enseignement - Formation	30 640 €	32 133 €	31 862 €
Innovation, transfert de technologie, propriété industrielle, brevets	37 833 €	37 556 €	37 625 €
Informatique industrielle et technique	32 895 €	36 001 €	34 174 €
Méthodes, contrôle de production, maintenance	35 222 €		35 222 €
Qualité, hygiène, sécurité, environnement, normalisation, certification	33 327 €	28 000 €	31 995 €
Assistance technique	33 150 €	21 400 €	27 275 €
Exploitation / maintenance informatique	39 000 €		39 000 €
Recherche expérimentale	46 700 €		46 700 €
Autre service ou département	34 618 €	30 553 €	32 371 €
Ensemble (Service/Département renseigné)	35 074 €	32 989 €	34 021 €

6. Liste des écoles ayant participé à l'enquête jeunes diplômés 2016

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des jeunes diplômés 2016	Site Web de l'établissement
Agrocampus Ouest Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage	http://www.agrocampus-ouest.fr
AgroParisTech Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement	http://www.agroparistech.fr
AgroSup Dijon Institut National Supérieur des Sciences Agronomiques, de l'Alimentation et de l'Environnement	http://www.agrosupdijon.fr
AUDENCIA Nantes École de management de Nantes	http://www.audencia.com
BBS Brest Business School	http://brest-bs.com/
Bordeaux INP - Bordeaux Sciences Agro École Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux Aquitaine	http://www.agro-bordeaux.fr
Bordeaux INP - ENSC École nationale supérieure de Cognitique	https://www.ensc.fr
Bordeaux INP - ENSEIRB-MATMECA École nationale supérieure d'électronique, informatique et de radiocommunications de Bordeaux	http://www.enseirb-matmeca.fr
Bordeaux INP - ENSGTI École nationale supérieure en génie des technologies industrielles	http://ensgti.univ-pau.fr
CELSA Paris-Sorbonne École des hautes études en sciences de l'information et de la communication	http://www.celsa.fr
Centrale-Supelec	http://www.ecp.fr
CFJ Centre de Formation des Journalistes	http://www.cfjparis.com/
Chimie ParisTech École nationale supérieure de chimie de Paris	http://www.enscp.fr
CPE Lyon École supérieure de chimie physique électronique de Lyon	http://www.cpe.fr
EBI École de biologie industrielle	http://www.ebi-edu.com
EC Lille École centrale de Lille	http://www.ec-lille.fr
EC Lyon École centrale de Lyon	http://www.ec-lyon.fr
EC Marseille École centrale de Marseille	http://www.centrale-marseille.fr
EC Nantes École centrale de Nantes	http://www.ec-nantes.fr
ECAM Lyon	https://www.ecam.fr/fr/ecam-lyon
ECAM Rennes	http://www.ecam-rennes.fr
ECE École centrale d'électronique	http://www.ece.fr
École de design Nantes Atlantique	http://www.lecolededesign.com
Ecole des ponts ParisTech École nationale des ponts et chaussées	http://www.enpc.fr
ECPM École européenne de chimie polymères et matériaux de Strasbourg	http://www.ecpm.unistra.fr
EDC École des dirigeants et créateurs d'entreprises	http://www.edcparis.edu/

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des jeunes diplômés 2016	Site Web de l'établissement
EDHEC Business School	http://www.edhec.com
EFREI École française d'électronique et d'informatique	http://www.efrei.fr
EI.CESI École d'ingénieurs du Cesi	http://www.eicesi.fr
EIGSI École d'ingénieurs en génie des systèmes industriels	http://www.eigsi.fr
EIVP École des ingénieurs de la ville de Paris	http://www.eivp-paris.fr
EM-Lyon Business School École de management de Lyon	http://www.em-lyon.com
EM Normandie École de management de Normandie	http://www.ecole-management-normandie.fr
EM Strasbourg École de management de Strasbourg	http://www.em-strasbourg.eu
EME École des métiers de l'environnement	http://www.ecole-eme.fr
ENAC École nationale de l'aviation civile	http://www.enac.fr
ENGEES École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg	http://engees.unistra.fr
ENIB École nationale d'ingénieurs de Brest	http://www.enib.fr
ENIM École nationale d'ingénieurs de Metz	http://www.enim.fr
ENISE École nationale d'ingénieurs de Saint Étienne	http://www.enise.fr
ENSA Nancy École nationale supérieure d'Architecture de Nancy	http://www.nancy.archi.fr
ENSA PB Ecole nationale supérieure d'Architecture de Paris-Belleville	http://www.paris-belleville.archi.fr/
ENSAE ParisTech École nationale de la statistique et de l'administration économique	http://www.ensae.fr
ENSAI École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information	http://www.ensai.fr
ENSAIA École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires	http://www.ensaia.inpl-nancy.fr
ENSAIT École nationale supérieure des Arts et Industries Textiles	http://www.ensait.fr
ENSAM Arts et Métiers ParisTech	http://www.ensam.eu
ENSC Lille École nationale supérieure de chimie de Lille	http://www.ensc-lille.fr
ENSC Montpellier École nationale supérieure de chimie de Montpellier	http://www.enscm.fr
ENSC Mulhouse École nationale supérieure de chimie de Mulhouse	http://www.enscmu.uha.fr
ENSC Rennes École nationale supérieure de chimie de Rennes	http://www.ensc-rennes.fr
ENSCI École nationale supérieure de céramique industrielle	http://www.ensci.fr

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des jeunes diplômés 2016	Site Web de l'établissement
ENSEA École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications	http://www.ensea.fr
ENSEM École nationale supérieure d'électricité et de mécanique	http://www.fly2ensem.com
ENSG - Géologie École nationale supérieure de géologie	http://www.ensg.inpl-nancy.fr
ENSG - Géomatique École nationale des sciences géographiques	http://www.ensg.eu
ENSGSI École nationale supérieure en génie des systèmes industriels	http://www.ensgsi.univ-lorraine.fr
ENSIAME École nationale supérieure d'ingénieurs en informatique automatique mécanique énergétique électronique	http://www.univ-valenciennes.fr/ensiame
ENSIC École nationale supérieure des industries chimiques de Nancy	http://www.ensic.inpl-nancy.fr
ENSICAEN École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen & Centre de recherche	http://www.ensicaen.fr
ENSIIE École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise	http://www.ensiie.fr
ENSISA École nationale supérieure d'ingénieurs Sud Alsace	http://www.ensisa.uha.fr
ENSMM École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques	http://www.ens2m.fr
ENSSAT École nationale supérieure des sciences appliquées et de technologie	http://www.enssat.fr
ENSTA Bretagne École nationale supérieure de techniques avancées Bretagne	http://www.ensta-bretagne.fr
ENSTA ParisTech École nationale supérieure de techniques avancées ParisTech	http://www.ensta.fr
ENSTIB École nationale supérieure des technologies et industries du bois	http://www.enstib.uhp-nancy.fr
ENTPE École nationale des travaux publics de l'Etat	http://www.entpe.fr
EPF École d'ingénieur-e-s	http://www.epf.fr
ESA École supérieure d'agriculture d'Angers	http://www.groupe-esa.com
ESA Paris École spéciale d'architecture	http://www.esa-paris.fr
ESAIP École supérieure angevine d'informatique et de productique	http://www.esaip.org
ESB École supérieure du bois	http://www.ecoledubois.fr
ESC Clermont École supérieure de commerce de Clermont	http://www.esc-clermont.fr/
ESC Dijon Bourgogne École supérieure de commerce de Dijon	http://www.escdijon.eu
ESC La Rochelle École supérieure de commerce de La Rochelle	http://www.esc-larochelle.fr
ESC Pau École supérieure de commerce de Pau	http://www.esc-pau.fr
ESC Troyes École supérieure de commerce de Troyes	http://www.groupe-esc-troyes.com

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des jeunes diplômés 2016	Site Web de l'établissement
ESCE École supérieure du commerce extérieur	http://www.esce.fr
ESCOM École supérieure de chimie organique et minérale	http://www.escom.fr
ESCP Europe	http://www.escpeurope.eu
ESDES École supérieure de commerce et de management	http://www.esdes.fr
ESEO Grande École d'Ingénieurs généralistes	http://www.eseo.fr
ESIEA École supérieure d'informatique électronique automatique	http://www.esiea.fr
ESIEE Amiens École supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique	http://www.esiee-amiens.fr
ESIEE Paris École d'ingénieurs	http://www.esiee.fr
ESIGELEC École supérieure d'ingénieurs en génie électrique	http://www.esigelec.fr
ESIGETEL École d'ingénieur en sciences du numérique	http://www.esigetel.fr
ESITC Caen École supérieure des travaux de la construction de Caen	http://www.esitc-caen.fr
ESITPA École d'ingénieurs en agriculture	http://www.esitpa.org
ESME Sudria École d'ingénieurs	http://www.esme.fr
ESSCA École supérieure des sciences commerciales d'Angers	http://www.essca.fr
ESSEC Business School École supérieure des sciences économiques et commerciales	http://www.essec.fr
ESSTIN École supérieure des sciences et technologies de l'ingénieur de Nancy	https://www.esstin.univ-lorraine.fr
ESTACA École supérieure des techniques aéronautiques et de construction automobile	http://www.estaca.fr
ESTIA École supérieure des technologies industrielles avancées	http://www.estia.fr
Grenoble Ecole de management	http://www.grenoble-em.com
Grenoble INP - ENSE3 École nationale supérieure de l'énergie, l'eau et l'environnement	http://ense3.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - ENSIMAG École nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées	http://ensimag.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - ESISAR École d'ingénieurs en systèmes embarqués (électronique, automatique et informatique)	http://esisar.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - Génie industriel École nationale supérieure de génie industriel	http://genie-industriel.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - PAGORA École internationale du papier, de la communication imprimée et des biomatériaux	http://pagora.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - PHELMA École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de Grenoble	http://phelma.grenoble-inp.fr
Groupe ISA Lille Institut supérieur d'agriculture	http://www.isa-lille.fr

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des jeunes diplômés 2016	Site Web de l'établissement
HEC Paris Groupe HEC	http://www.hec.fr
HEI École des hautes études d'ingénieur	http://www.hei.fr
ICAM Lille Institut catholique d'arts et métiers de Lille	http://www.icam.fr
ICAM Nantes Institut catholique d'arts et métiers de Nantes	http://www.icam.fr
ICAM Toulouse Institut catholique d'arts et métiers de Toulouse	http://www.icam.fr
ICN Business School	http://www.icn-groupe.fr
IEP Lille Sciences Po Lille	http://www.sciencespo-lille.eu/
IESEG School of management	http://www.iese.fr
IFP School Institut français du pétrole	http://www.ifp-school.com
INSA CVL Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire	http://www.insa-centrevaldeloire.fr
INSA Lyon Institut national des sciences appliquées de Lyon	http://www.insa-lyon.fr
INSA Rennes Institut national des sciences appliquées de Rennes	http://www.insa-rennes.fr
INSA Rouen Institut national des sciences appliquées de Rouen	https://www.insa-rouen.fr
INSA Strasbourg Institut national des sciences appliquées de Strasbourg	http://www.insa-strasbourg.fr
INSA Toulouse Institut national des sciences appliquées de Toulouse	http://www.insa-toulouse.fr
INSEEC Business School	https://www.inseec-bs.com/
Institut d'Optique Graduate School	http://www.institutoptique.fr
ISAE-ENSMA École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique	https://www.ensma.fr/
ISAE-SUPAERO Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace	http://www.isae.fr
ISARA Lyon Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes	http://www.isara.fr
ISC Paris Institut supérieur du commerce, Paris	http://www.iscparis.fr
ISEN Brest Institut supérieur de l'électronique et du numérique de Brest	http://www.isen.fr/brest.asp
ISEN Lille Institut supérieur de l'électronique et du numérique de Lille	http://www.isen.fr/lille.asp
ISEN Toulon Institut supérieur de l'électronique et du numérique de Toulon	http://www.isen.fr/toulon
ISEP Institut supérieur d'électronique de Paris	http://www.isep.fr
ISG Institut Supérieur de Gestion	http://www.isg.fr/

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des jeunes diplômés 2016	Site Web de l'établissement
ISIT Institut de management et de communication interculturels	http://www.isit-paris.fr
ISMANS Institut supérieur des matériaux et mécaniques avancés	http://www.ismans.fr
ITECH Lyon Institut textile et chimique de Lyon	http://www.itech.fr
KEDGE Business School	http://www.kedgebs.com/fr
LaSalle Beauvais Institut polytechnique LaSalle Beauvais	http://www.lasalle-beauvais.fr
Mines Albi École des mines d'Albi Carmaux	http://www.enstimac.fr
Mines Alès École des mines d'Alès	http://www.mines-ales.fr
Mines Douai École des mines de Douai	http://www2.mines-douai.fr
Mines Nancy École des mines de Nancy	http://www.mines-nancy.univ-lorraine.fr
Mines Nantes École des mines de Nantes	http://www.mines-nantes.fr
Mines ParisTech École des mines de Paris	http://www.mines-paristech.fr
Mines Saint Etienne École des mines de Saint-Étienne	http://www.mines-stetienne.fr
Montpellier Business School	http://www.montpellier-bs.com/
Montpellier SupAgro Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques	http://www.supagro.fr
NEOMA Business School	http://www.neoma-bs.fr
Novancia	http://www.novancia.fr
ONIRIS École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique	http://www.oniris-nantes.fr
Polytech Clermont-Ferrand Centre universitaire des sciences et techniques	http://polytech.univ-bpclermont.fr
Polytech Grenoble École polytechnique universitaire de Grenoble	http://www.polytech-grenoble.fr
Polytech Lille École polytechnique universitaire de Lille	http://www.polytech-lille.fr
Polytech Marseille - ESIL École Supérieure d'Ingénieurs de Luminy	http://www.polytech-marseille.fr
Polytech Montpellier École polytechnique universitaire de Montpellier	http://www.polytech.univ-montp2.fr
Polytech Nantes École polytechnique de l'université de Nantes	http://www.polytech.univ-nantes.fr
Polytech Orléans École polytechnique de l'université d'Orléans	http://www.univ-orleans.fr/polytech
Polytech Tours École polytechnique de l'université de Tours	http://polytech.univ-tours.fr
PSB Paris School of Business	http://www.psb.edu.paris

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des jeunes diplômés 2016	Site Web de l'établissement
SIGMA Clermont (née de la fusion de l'IFMA et de l'ENSCCF)	http://www.sigma-clermont.fr/
SKEMA Business school	http://www.skema-bs.fr
SUPMECA Institut Supérieur de Mécanique de Paris	http://www.supmeca.fr
TBS Toulouse business school	http://www.tbs-education.fr
Télécom Bretagne	http://www.telecom-bretagne.eu
Télécom EM Télécom École de Management	http://www.telecom-em.eu
Télécom Lille	http://www.telecom-lille.fr
Télécom ParisTech	http://www.telecom-paristech.fr
Télécom Physique Strasbourg École nationale supérieure de physique de Strasbourg	http://www.telecom-physique.fr
Télécom SudParis	http://www.telecom-sudparis.eu
Toulouse INP - EI PURPAN École d'ingénieurs de Purpan	http://www.purpan.fr
Toulouse INP - ENIT École nationale d'ingénieurs de Tarbes	http://www.enit.fr
Toulouse INP - ENSAT École nationale supérieure agronomique de Toulouse	http://www.ensat.fr
Toulouse INP - ENSEEIHT École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications	http://www.enseeiht.fr
Toulouse INP - ENSIACET École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques	http://www.ensiacet.fr
UTBM Université de technologie de Belfort-Montbéliard	http://www.utbm.fr
UTT Université de technologie de Troyes	http://www.utt.fr

